

Dossier d'étude numéro 11  
Août 2000

***Ne pas avoir d'enfant :***

***construction sociale des choix et des contraintes  
à travers les trajectoires d'hommes et de femmes***

Pascale Donati

Sous la Direction de Madame le Professeur Catherine Rollet

*Laboratoire Printemps de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines*

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos .....

### **SYNTHESE**

Points de vue de la littérature .....

La question de l'enfant dans les trajectoires .....

Conclusion .....

Bibliographie .....

### **RAPPORT**

Introduction .....

Première partie

#### ***Les contours de l'objet et son approche***

**Chapitre I. Points de vue de la littérature et questionnements .....**

*I. Un moindre désir d'enfant ?.....*

1. Une nouvelle forme d'infécondité ? .....

2. Les "childless by choice" .....

3. De l'intentionnalité du refus d'enfant .....

*II. Le refus de l'enfant et l'individualisme.....*

1. La parentalité comme expérience .....

2. La place des sentiments .....

3. Le refus d'enfant des femmes : un nouveau pouvoir sur les hommes ? .....

*III. L'approche des désirs et des refus d'enfant.....*

1. Le désir d'enfant et son statut dans l'inconscient .....

2. Le poids de la socialisation .....

3. Du désir à la décision.....

4. L'individuel, le social et le collectif : ouvertures théoriques.....

**Chapitre II. Le parcours menant aux personnes interviewées .....**

*I. Les particularités du terrain .....*

1. La définition de la population d'étude .....

2. Les méthodes de recrutement .....

3. Les réticences des personnes .....

4. L'entretien comme cadre d'interaction.....

5. La conduite d'entretien.....

*II. Les personnes rencontrées : appartenance générationnelle et modes de vie.....*

1. L'âge et l'écart d'âge entre conjoints .....

2. Disparités sociales et résidentielles .....

3. La vie sentimentale et le mariage .....

4. La place dans la fratrie.....

**Chapitre I. Les manières de dire.....**

*I. Entre choix délibéré, choix contraint et absence de choix.....*

1. Un rapport distant à la question de l'enfant.....
2. Ne pas avoir eu d'enfant par choix.....
3. Les choix contraints.....

*II. Constance et inconstance des désirs et des refus d'enfant.....*

1. La constance des "refusants" et des "distants".....
2. Les désirs pris dans les mouvements de la vie sentimentale.....
3. L'inaccessible désir d'enfant : le temps du silence et de la révélation.....

**Chapitre II. Absence et non accès au désir d'enfant :  
trois parcours typiques.....**

*I. L'absence d'enfant comme symbole de l'autonomie pour les femmes.....*

1. L'aspiration à l'autonomie dans le mouvement de fond des années 70.....
2. Une vie sentimentale hors couple.....

*II. L'absence d'enfant comme condition de liberté pour les hommes.....*

1. Le refus des contraintes.....
2. La sociabilité masculine.....

*III. L'impératif de la reconstruction de soi pour accéder au désir d'enfant.....*

1. L'égarement de la question de l'enfant dans la recherche de soi.....
2. L'ouverture vers la créativité et peut-être l'enfant.....

**Chapitre III. Les processus de causalités intimes.....**

*I. La mémoire d'"une enfance pas terrible".....*

1. La négation de la valeur de la famille.....
2. La différence avec les autres enfants.....
3. Le peu de crédit accordé au bonheur conjugal.....

*II. Les tourments de la vie sentimentale et les enjeux de la vie conjugale.....*

1. Certaines ruptures sont plus décisives que d'autres.....
2. Les effets de la socialisation conjugale.....

**Chapitre IV. Les déterminations à distance :  
Contexte historique, socialisation et temps biographique.....**

*I. L'inscription d'une société en changements au sein des parcours féminins.....*

1. Des premières unions dans le mariage mais des mariages moins traditionnels...
2. L'arrivée de la pilule et la prolongation des études.....

*II. Ruptures et continuités entre générations : les voies de la socialisation.....*

1. Transmission de la norme du primat de l'établissement social pour les hommes.
2. Conjugaison entre modèle ancien et nouvelles valeurs pour les femmes.....

*III. Le temps biographique* .....  
1. Les temps du report .....  
2. L'oubli de la question de l'enfant : une plus grande facilité pour les hommes .....  
3. Les "temps morts" .....

**Chapitre V. La norme de l'obligation d'enfant :  
regard d'autrui et perception de soi** .....

*I. Le manquement à la norme : une graduation dans la sanction* .....  
1. La femme qui refuse la maternité est-elle vraiment une femme ? .....  
2. Le soupçon sur la professionnelle de la petite enfance .....  
3. Les célibats des uns et des autres .....

*II. Les rappels à l'ordre* .....  
1. La bienveillance familiale et ses débordements .....  
2. L'intériorisation de la norme des bons âges pour la procréation .....

*III. Des liens privilégiés avec les enfants des autres* .....  
1. Oncles et tantes, parrains et marraines .....  
2. La valorisation de la transmission .....  
3. La question de la continuité de soi .....

Conclusion .....

Bibliographie .....

Annexes .....

## AVANT-PROPOS

A partir de trajectoires de vie d'hommes et de femmes n'ayant pas d'enfant, Pascale Donati cherche à mettre en évidence les motivations et les causes de mise en couple et de fondement d'une famille. Sont analysés les motifs individuels et collectifs ainsi que la manière dont ils s'enchaînent et se renforcent mutuellement. L'étude s'appuie sur l'analyse de 60 entretiens de 30 hommes de 45 à 55 ans et de 30 femmes de 40 à 50 ans sans enfant.

### Le questionnement et les hypothèses de travail

**Un moindre désir d'enfant ? Le nombre d'enfants n'a jamais été aussi bas et le désir d'enfant aussi élevé. L'infécondité concerne 8 % des couples, répartis à égalité entre ceux qui n'ont pas pu avoir d'enfant et ceux qui n'en ont pas voulu. Ce taux pourrait évoluer, le nombre de couples ayant « trop attendu » pouvant augmenter. Notons qu'une femme sur dix parmi celles nées en 1955 n'a pas d'enfant. C'était le cas d'une femme sur 4 parmi celles nées en 1900. Globalement en Europe, parmi les femmes nées en 1955, 8,3 % des françaises n'ont pas d'enfant, 13 % des italiennes, et 20,3 % des ouest-allemandes.**

Le refus de l'enfant et l'individualisme. La famille occupe la première place dans l'échelle des valeurs sociales. Si l'enfant n'est plus perçu comme le but du mariage, il est jugé indispensable pour l'équilibre conjugal.

**La parentalité comme expérience est un besoin, une étape dans le développement de la personne, homme ou femme. Si les femmes « ont beaucoup plus souvent comme motif profond la volonté d'être soi », la maternité peut hypothéquer la trajectoire professionnelle des femmes et la paternité conforter l'investissement des hommes.**

Le refus d'enfant des femmes : un nouveau pouvoir sur les hommes ? D'après les entretiens, les femmes sont soumises aux pressions en matière de fécondité. « Les femmes qui allongent le temps de leurs études mettent en œuvre une double rupture – de classe et de sexe ». En effet, « le désir d'enfant n'est pas plus l'apanage d'un sexe que de l'autre, la grande différence est qu'il est socialement construit comme relevant du féminin et doit s'inscrire dans un projet de couple ».

### Les résultats de l'étude : les causes d'absence d'enfant

Les motivations à ne pas vouloir d'enfant relèvent de cheminements individuels et collectifs qui se conjuguent. D'après l'analyse des entretiens, l'auteur retrace trois parcours typiques différents pour les hommes et pour les femmes. Le refus des hommes n'est pas celui des femmes.

1) L'autonomie des femmes s'exprime par la recherche d'indépendance et d'affirmation de soi vis-à-vis de la famille et des hommes. Elle se transmet, quelque soit le milieu d'origine, par l'image positive d'une mère active incitant ses filles à faire des études. Dans ces conditions, la question d'avoir des enfants est remise à plus tard. Le modèle du mariage des années 1970 est critiqué au profit d'une volonté d'invention de nouveaux liens. La participation aux mouvements de lutte pour la libération des femmes n'a concerné que quelques unes d'entre elles. L'autonomie n'est pas synonyme de célibat, la vie sentimentale hors couple étant très présente. Dans la quasi totalité des entretiens, l'idée de maternité fait partie de l'héritage familial transmis, mais repoussée à plus loin. Est associé le refus d'une maternité dont l'engagement au quotidien les impliquerait bien davantage que leur conjoint.

2) La liberté pour les hommes se traduit par le refus des contraintes sociales associées aux responsabilités de la vie de famille. La sociabilité masculine se joue dans la vie amicale entre hommes, lieu central d'investissement identitaire. Elle permet la construction d'une identité pour soi positive,

cohérente avec l'exigence individuelle de liberté. La fidélité inconditionnelle aux amis s'affaiblit lorsque l'un d'eux crée une famille. L'intensité de cette sociabilité remplit parfois le temps hors travail, incompatible avec une conjugalité au quotidien. L'organisation du temps ne doit donc pas dépendre des obligations imposées par la vie conjugale : toute idée d'enfermement ou d'attache est rejetée par les hommes qui refusent d'avoir des enfants.

3) L'impératif de la reconstruction de soi pour accéder au désir d'enfant est indispensable pour certains (hommes ou femmes). Les principes de construction de l'identité personnelle sont déterminants face au désir ou au non désir de « parentalité ». Un regard nouveau sur soi et sur sa vie constitue une rupture et procède d'une transformation identitaire. Le retour sur l'enfance et le désir d'enfant peut être marqué par un interdit. Les trajectoires de reconstruction de soi expriment l'importance de l'identité individuelle. La remise en cause personnelle de ses propres compétences à la maternité et à la paternité est de plus en plus légitime. Ce questionnement correspond à la nouvelle conception de la parentalité comme une source d'épanouissement personnel fondée sur la qualité des relations interindividuelles. Mais le moment de la « renaissance » peut déboucher sur un avenir fermé, le décalage avec l'âge physiologique étant trop important. Restent alors les autres formes d'épanouissement de soi : l'activité artistique ou le soutien à l'épanouissement d'autrui. D'autres déterminations sont liées au fait que le souhait d'enfant s'est heurté au célibat non choisi et à l'absence de rencontres.

Deux variables de contexte sont à prendre en considération :

1) L'inscription d'une société en changements au sein des parcours influence les choix : depuis le milieu des années 60, l'accès des femmes au salariat et à la maîtrise de la contraception, la désaffection du mariage, la montée du divorce et de l'union libre participent des nouvelles modalités d'affirmation de soi et d'épanouissement personnel. Ces transformations majeures ont bouleversé l'ordre privé fondé sur la norme traditionnelle du dévouement féminin au conjoint et aux enfants. Les parcours de ces hommes et de ces femmes montrent qu'ils ont été les « victimes » des nouvelles conceptions du privé et de la fragilité du lien conjugal.

2) Le temps biographique s'articule autour de trois temporalités : les moments où hommes et femmes s'orientent et bifurquent, les temps longs de l'histoire familiale et ceux de l'actualisation individuelle de l'expérience collective. S'ajoute le rythme : très dense et accéléré pour ce qui est des investissements et réorientations professionnels, des rencontres amoureuses et des ruptures conjugales, et celui plus lent des temps d'ancrage dans le quotidien. Enfin, la force du « temps qui passe » a également un impact : elle porte parfois la responsabilité de l'absence d'enfant, entraînant malgré eux ceux et celles qui pourtant pensaient la dominer. A la différence des générations précédentes, le sentiment de maîtrise du temps projette la question de l'enfant dans un avenir à construire. Mais l'invention de sa vie est plus limitée que ne se la représentent les individus.

**En conclusion, l'auteur insiste sur les limites floues entre infécondité volontaire et involontaire. La question de l'enfant est dissociée de la vie sentimentale et suit une ligne parallèle au temps biographique. Trois registres de causalités, qui peuvent se conjuguer, sont repérés :**

- des causes historiques (collectives) relatives aux transformations sociales et culturelles qui ont marqué les générations de ces hommes et de ces femmes au moment où ils s'engageaient dans leur vie sentimentale et professionnelle ;
- des causes personnelles liées à la construction de l'identité personnelle et sociale lors de la socialisation enfantine puis conjugale ;
- des causes temporelles inhérentes à l'inadéquation au temps.

Les hommes, autant que les femmes, participent de la démarche conduisant à l'absence d'enfant. Le refus délibéré, rare, est une caractéristique masculine. Mais la sanction sociale est plus sévère vis à vis des femmes, la maternité restant au centre de leur identité sociale.

#### Observations, enseignements, recommandations

Cette étude, bien qu'apportant un éclairage partiel sur le phénomène d'absence d'enfant, est une contribution à la réflexion sur les évolutions de la famille, sur les causes d'aboutissement ou non d'un projet familial, sur la parentalité. L'étude retrace en quelque sorte les conditions individuelles et collectives de fondement de liens familiaux.

Le contexte est déterminant dans la projection d'une mise en couple stable puis du désir d'enfant : le couple se fonde sur un environnement identitaire cohérent. Il ressort l'importance du risque de décalage avec le temps biologique si les conditions de stabilité sont différées dans le temps. Avec l'allongement et le développement des études des jeunes filles, les difficultés d'engagement professionnel des jeunes, ces phénomènes pourraient s'accroître.

L'étude souligne que les causes collectives infléchissent les comportements individuels. Il faut donc agir sur ces deux registres.

Sur le thème de la parentalité, l'étude permet de comprendre la construction du désir d'enfant et de parentalité qui paraît « naturel », « évident ». La parentalité est constitutive d'enrichissement personnel, de bénéfices psychologiques et identitaires. Au regard de la problématique d'accompagnement de la fonction parentale, deux orientations d'action sont envisageables, avec en conséquence un double bénéfice : à l'égard des jeunes dans leur projet de vie, et de soutien aux parents dans l'accompagnement de leurs grands enfants.

Christiane CREPIN  
Conseillère Technique au Bureau de la Recherche de la CNAF

## Synthèse

Mal définis, les contours du "désir d'enfant" et de ce qui semble être son contraire, le "refus d'enfant" apparaissent comme des traits inhérents à la volonté de l'individu et à sa vie intime, très loin du social et du collectif, plus près du "naturel" et de "l'évidence" pour le premier, de "l'anormal" et du "hors normes choisi" pour le second.

L'option retenue dans cette étude<sup>1</sup> des choix plus ou moins délibérés de ne pas avoir d'enfant vise à nuancer la notion de "refus d'enfant" qui sous-entend une position définitive, non soumise aux aléas des événements qui surviennent dans le parcours des personnes. Or si la plupart des enfants qui naissent aujourd'hui ont été désirés, rien ne démontre que les désirs d'enfants des hommes et femmes, à un moment donné de leur histoire, ont pu se réaliser. A cet égard, la perspective biographique de cette approche rend compte des différents registres de causalité (individuels-collectifs) en jeu dans la question de l'enfant et de son absence, ainsi que la manière dont ces causalités s'enchaînent et se renforcent mutuellement dans le parcours de vie.

### Points de vue de la littérature

#### Un moindre désir d'enfant ?

Comme le souligne Catherine Rollet, nos sociétés contemporaines se caractérisent par le paradoxe suivant : "d'un côté, le désir d'enfant paraît ne jamais avoir été aussi fort, de l'autre, le nombre d'enfants procréés chaque année n'a jamais été aussi bas" (1991). Avec peu d'enfants mais des enfants désirés<sup>2</sup>, la procréation constitue donc toujours un phénomène attractif pour la majorité des individus, et plus largement, l'expérience de la parentalité, à travers l'adoption et le développement du recours aux procréations médicalement assistées. L'attrait qu'exerce l'enfant se lit aussi à travers la faible proportion de femmes restant sans enfant en France, concernant seulement 1 femme sur 10 de celles nées en 1955, c'est-à-dire beaucoup moins qu'au début de ce siècle où c'était le cas pour 1 femme sur 4, nées en 1900 (F. Prioux, 1994).

Si aujourd'hui, la très grande majorité des hommes et des femmes ne conçoivent pas de rester sans enfant et actualisent leurs projets en ce domaine, se dessinent un peu partout en Europe de nouveaux contours dans le cadre de l'infécondité dite "volontaire", qui semble prendre le pas sur l'infécondité "involontaire", induite par une stérilité définitive. En France, les estimations de Laurent Toulemon (1995) montrent que ce sont environ 4 % des couples qui n'ont jamais pu avoir d'enfant - cette proportion est une constante en Europe - et environ autant qui n'en ont jamais voulu, s'agissant de la génération des femmes nées entre 1930 et 1950. Cette infécondité, qui demeure modérée en comparaison avec d'autres pays européens, pourrait augmenter du fait de l'émergence de la possibilité pour certains couples de n'avoir aucun enfant, notamment "du fait qu'ils ont trop attendu" et se trouvent confrontés à des difficultés biologiques. Ces nouvelles données, avec d'autres relatives aux nouvelles conceptions du lien conjugal et à la fragilité actuelle des unions, font partie des processus qui conduisent aujourd'hui des femmes et des hommes à ne pas avoir d'enfant, sans pour autant l'avoir souhaité.

---

<sup>1</sup> Cette approche sociologique propose l'analyse de la construction sociale des choix et des contraintes menant à l'absence d'enfant à travers les parcours de femmes et d'hommes qui aujourd'hui se situent ou arrivent en fin de cette période de la vie qu'on appelle reproductive. Elle repose sur une soixantaine d'entretiens biographiques de 30 femmes (40-50 ans) et de 30 hommes (45-55 ans). Hormis l'âge, le critère d'une diversification maximale du point de vue socioprofessionnel, du milieu de résidence (rural, urbain), de la situation matrimoniale (en couple ou non) a primé dans la constitution de l'échantillon des personnes interviewées. Que ces dernières soient ici toutes remerciées pour leur participation sur laquelle se fonde ce travail.

<sup>2</sup> La diminution de la fécondité, dans les années 60, est essentiellement due à la diminution des naissances mal programmées et non désirées (H. Léridon et L. Toulemon, 1990).



## Le refus de l'enfant et l'individualisme

Ce double mouvement, choisir de ne pas avoir d'enfant et différer son arrivée conduisant à ne pas en avoir, témoigne-t-il d'une modification du sens de la famille ? L'individualisme contemporain - et la recherche du bonheur individuel - aurait-il induit des brèches dans l'édifice du système familial, favorisant le primat du conjugal sur le parental ? Dans cette "famille incertaine"<sup>3</sup>, la moindre fréquence ou l'absence de l'enfant traduirait selon Philippe Ariès, la "fin de son règne" et un nouveau malthusianisme "de nature hédoniste", permettant un meilleur épanouissement des individus et du couple, compromis par les enfants" (1992). Or cette thèse de "l'enfant gêneur" ne semble pas confortée par la perception que les individus ont de la famille : celle-ci occupe toujours la première place dans l'échelle des valeurs. Alors que l'enfant n'est plus perçu comme le but du mariage - c'est l'amour réciproque -, il est jugé indispensable pour l'équilibre conjugal, et rares sont les personnes se prononçant en faveur du couple sans enfant. La présence de l'enfant prime donc sur les liens institutionnels entre conjoints, et l'opposition se trouverait davantage entre le rapport à l'institution et le besoin d'épanouissement personnel qu'entre le rapport à l'enfant et le rapport au conjoint.

## La parentalité comme expérience

En s'investissant dans le rôle de père et de mère, c'est davantage l'expérience de la parentalité, considérée comme une source d'enrichissement personnel, qui est recherchée. La valorisation de la parentalité aujourd'hui tient moins à sa dimension statutaire qu'aux bénéfices psychologiques et identitaires qu'elle est censée apporter aux parents. Ainsi, pour le psychologue Gérard Poussin (1993), la parentalité est un "besoin", c'est "une étape dans le développement du sujet" parce qu'elle "permet au sujet lui-même de se réaliser à travers elle". Toutefois, parler ainsi du "sujet", c'est occulter son appartenance sexuelle et sociale. Or l'accès au statut de parent a un coût social pour les femmes que l'on ne retrouve pas pour les hommes : alors que la maternité hypothèque la trajectoire professionnelle des femmes, la paternité conforte l'investissement et la position professionnels des hommes (F. de Singly, 1990). Loin de l'affaiblir, la paternité renforce l'évidence incontestée du travail masculin ; l'homme n'est-il pas toujours le principal pourvoyeur des ressources de la famille même si sa conjointe travaille ? A l'opposé, l'activité professionnelle de la femme a une valeur toute relative et suspendue à une condition : celle de ne pas oublier qu'elle est avant tout mère, et que de sa disponibilité dépend le bien-être de l'enfant et de toute la famille. Les "stratégies des femmes"<sup>4</sup> mises en oeuvre pour rendre compatibles leur activité professionnelle et la charge des enfants dont elles assument la plus grande part sont à la hauteur de l'importance que revêt pour elles cette double identité maternelle-professionnelle.

On pourrait alors considérer que les femmes qui refuseraient cette expérience unique seraient celles dont l'investissement professionnel serait prioritaire et suffisant pour leur réalisation personnelle. Une telle hypothèse doit être nuancée : la hiérarchisation entre ces deux priorités, famille et vie professionnelle, procède d'un agencement qui se modifie sans cesse au cours du cycle de vie (M. Ferrand, 1998). La question du refus d'enfant dans cette logique d'autonomie féminine et de distance par rapport au modèle dominant du couple avec enfant ne peut se réduire au primat d'un pôle (l'investissement professionnel) aux dépens de l'autre (l'entrée dans la maternité). La conjugalité - sous toutes ses formes - constitue le troisième pôle dans une triangularité où chacun des axes est en tension, définissant des orientations et des enjeux différents selon les moments de la vie. Pour J.-Cl. Kaufmann, les femmes "ont beaucoup plus souvent comme motif profond la volonté d'être soi, qui commence par l'autonomie financière. Sans renoncer pour autant à l'amour." (1999).

---

<sup>3</sup> L. Roussel : *La famille incertaine* (1989).

<sup>4</sup> Voir l'ouvrage de J. Commaille : *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique* (1993).

## **Le refus d'enfant des femmes : un nouveau pouvoir sur les hommes ?**

La construction sociale de l'identité masculine, valorisant sa composante sociale-professionnelle, autorise davantage la mise à distance de la paternité. A cet égard, les hommes seraient moins soumis que les femmes aux pressions normatives en matière de fécondité. Si, pour les deux sexes, le refus de la parentalité est dépendant d'autres formes de reconnaissance sociale<sup>5</sup>, il ne symbolise pas une forme d'accès à l'autonomie pour les hommes. Les transformations des rapports sociaux de sexe et l'accès à l'autonomie des femmes ont davantage modifié les rapports de ces dernières à la maternité que ceux des hommes à la paternité. Les femmes qui allongent le temps de leurs études mettent en oeuvre une double rupture autorisée par la prolongation scolaire : "rupture avec leur position de classe et rupture avec leur position de sexe" (F. Battagliola, 1987).

Il serait toutefois excessif de penser que refusant de plus en plus la maternité, les femmes entraîneraient les hommes dans leur choix, ces derniers ayant perdu leur pouvoir décisionnel sur la procréation depuis la généralisation de la pilule. Pour O. Bourguignon (1987), il est "probable que les femmes qui ne veulent pas avoir d'enfant auront bientôt l'autorisation culturelle de ne plus en faire, abandonnant la maternité à celles-là seules qui la souhaitent. Participant du même mouvement culturel, les hommes sont corrélativement contraints de s'adapter, bon gré mal gré, à cette nouvelle définition." Le désir d'enfant n'est pas plus l'apanage d'un sexe que de l'autre, la grande différence est qu'il est socialement construit comme relevant du féminin et doit s'inscrire dans un projet de couple. A cet égard, il serait étonnant que la logique sentimentale se réduise à un rapport de force unilatéral des femmes sur les hommes, lesquels n'auraient plus voix au chapitre concernant la question de l'enfant.

### **La question de l'enfant dans les trajectoires**

#### **I. Absence et non accès au désir d'enfant : trois parcours typiques**

##### **L'absence d'enfant comme symbole d'autonomie pour les femmes**

L'aspiration à l'autonomie dans le mouvement de fond des années 70

Les trajectoires de choix de ne pas avoir d'enfant au féminin n'ont pas leur pendant au masculin : le refus des femmes n'est pas celui des hommes. Les récits féminins dans lesquels l'absence d'enfant s'affiche nettement comme un choix délibéré sont ceux où l'aspiration à l'autonomie s'affirme avec clarté : *"Je crois que ça, c'est un fil qui a dirigé un peu ma vie, cette quête d'autonomie, d'indépendance"*. La dynamique de la trajectoire à l'entrée dans la vie adulte est celle d'une affirmation de soi, passant d'abord par une volonté précoce d'indépendance matérielle, par rapport à la famille mais aussi et surtout par rapport aux hommes : *"Je souhaitais absolument pas dépendre d'un autre. J'avais envie d'avoir un travail qui me donne cette liberté économique, et d'un travail qui me permette de me réaliser."* Les souvenirs associés à la période des débuts de la vie sentimentale sont emprunts du mouvement de fond de contestation des normes et du modèle du mariage des années 70. La critique des liens institutionnels est soutenue par une volonté d'invention, au nom de l'authenticité des relations et des sentiments : *"Les gens mariés, tout ça, moi ça me donnait pas envie hein, je voulais autre chose, une autre image justement, je voulais créer un petit peu quelque chose d'autre."*

La dimension novatrice des nouveaux comportements (vie commune sans mariage...) échappait en partie à la conscience de ces femmes au moment où elles s'y engageaient, comme l'explique Eliane : *"J'ai su après que ça avait jaser dans toute la ville [...]. Et moi vraiment, j'ai fait une espèce de petite révolution sans le savoir. Je croyais que j'étais banale, classique, que j'allais me marier, avoir des enfants. Et finalement, j'ai rien fait de si classique que ça. Mais pour moi, je me vivais comme ça, j'étais*

---

<sup>5</sup> O. Schwartz montre ainsi comment, dans les cités minières du Nord, la reconnaissance sociale des hommes et des femmes passe par un accès précoce au statut de père et de mère, support central de leur identité (1990).

*pas ni une aventurière ni une originale.*" L'appartenance à la "génération pilule" apparaît très souvent dans ces récits, traduisant la conscience d'un vécu féminin privilégié au regard des transformations positives qui ont permis *"de ne plus avoir peur de tomber enceinte à chaque fois qu'on avait un petit ami"*. Pour autant, la participation active aux mouvements de lutte pour la libération des femmes n'a concerné que quelques unes d'entre elles, qui se sont du reste rapidement distancées des groupes féministes à tendance radicale : *"Dans ces groupes de femmes, la maternité se posait par rapport au refus des hommes, du père. J'ai même connu des femmes qui étaient enceintes d'un petit garçon, et qui l'ont refusé. C'était contre le pouvoir des hommes, il fallait pas contribuer à reproduire ce pouvoir. Moi j'ai quitté à ce moment là, ça me paraissait tout à fait extrême."*

Un des traits constants de ces récits de femmes est l'image positive d'une mère active (ou l'ayant été) et qui a fortement incité ses filles à faire des études, parfois plus que leurs frères : *"On n'était pas du tout poussées vers le mariage, pas du tout, y avait vraiment pas de pression à ce niveau-là mais une pression dans l'autre sens, c'est vrai. Surtout nous, les filles."* La socialisation d'Agnès et les normes familiales transmises inscrivaient le mariage et la maternité comme un programme crédible et valorisé pour les filles, mais il n'a pas été perçu comme le seul possible : *"J'ai été élevée dans cette idée qu'une jeune femme, elle est faite pour se marier, avoir des enfants, à la maison. [...] Mais y a certainement des choses inconsciemment qui se passaient parce que maman a toujours tenu à travailler en même temps qu'élever ses enfants [...], et donc je sentais bien qu'une femme s'épanouissait dans sa vie professionnelle, c'était clair."* La force de la transmission, plus ou moins implicite, de ce modèle valorisant de mère active et désireuse de l'être semble s'exercer, quels que soient le milieu d'origine, les valeurs et les systèmes de référence transmis par ailleurs. En revanche, la manière dont les mères de ces femmes ont vécu leur propre maternité paraît avoir considérablement déterminé les attentes et les aspirations de ces dernières vis-à-vis du couple et de la famille. Ainsi, celle de Valérie *"aurait sûrement aimé pas avoir tous ses enfants. Et elle a toujours eu ce discours que avoir des enfants, c'était un frein, puis c'était ingrat, dès qu'on a des enfants, on a des soucis. Et peut-être que c'est à moi qu'elle s'est le plus adressée... mais je l'ai jamais entendu parler d'un côté positif quoi."*

La plupart de ces femmes engagées dans des trajectoires d'autonomie n'ont pas nécessairement un bagage scolaire important au moment où elles entrent dans la vie active. L'intérêt qu'elles portent rapidement à leur travail les ont conduites à suivre des formations professionnelles qui leur ont ensuite permis d'avoir des postes avec des initiatives et des responsabilités. Toutefois, le choix de ne pas avoir eu d'enfant est pour elles totalement indépendant de leur forme d'investissement professionnel, souvent très positif. Aleth est la seule à considérer qu'elle "a tout sacrifié" à sa vie professionnelle. La brillante carrière qu'elle a menée relève d'un défi personnel et traduit une forte motivation compte tenu de son milieu d'origine : *"Et jusqu'à ce que je satisfasse cette ambition professionnelle, jusqu'à 35 ans, la question d'avoir des enfants était remise à plus tard, parce que l'objectif était, venant d'un milieu socialement défavorisé, une sorte de revanche à prendre."* C'est aussi la centration sur ses objectifs de réussite professionnelle qui ont détourné Aleth des possibilités de rencontrer un homme avec qui elle aurait *"aimé fonder une famille."*

### Une vie sentimentale hors couple

L'autonomie pour ces femmes n'est pas synonyme de célibat, au sens d'une vie solitaire. Au contraire, la vie amoureuse est une des composantes centrales de ces trajectoires au sein desquelles la présence de l'homme et les sentiments à son égard sont très investis : *"Je me suis jamais vraiment trouvée, ce qu'on appelle seule, parce que j'ai toujours une relation, même que je voyais pas forcément tout le temps... mais qui quand même était affective, enfin une relation d'amour quoi."* La grande différence avec les autres femmes dont l'autonomie est moins revendiquée est qu'ici, le couple n'existe pas. La vie à deux non seulement n'est pas attractive mais elle est perçue comme incompatible avec l'image de soi : *"Je suis pas faite pour la vie de couple, mon espace, c'est pas ça"*, et l'indépendance résidentielle apparaît comme un principe de base, presque de l'ordre de l'évidence identitaire : *"J'ai horreur de cohabiter moi, je cohabite pas, je suis pas une femme qui cohabite."* La vie à deux est réfutée au nom du maintien de l'indépendance mais aussi parce qu'elle est perçue comme le plus grand danger qui guette la relation :

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

"la routine, le train-train, puis la perte du désir de l'autre..." La vie sentimentale de ces femmes n'est pas uniforme au sein du même parcours et entre les parcours eux-mêmes. Certaines optent pour des "histoires passionnelles mais qui durent" avec des hommes mariés : "Je crois que je me sens mieux dans la peau justement d'une maîtresse que dans la peau d'une femme [...] parce que j'arrive mieux à me protéger et à préserver mon indépendance, tout simplement." Pour d'autres, la recherche de la qualité du sentiment se réalise en défiant d'autres normes : "Moi je suis pas attirée par les hommes de 55 ans, je les trouve pas beaux et puis macho. [...] Alors pourquoi faudrait qu'on prenne les plus vieux, les plus vilains, les plus grincheux. [...] Moi, tous ceux que j'ai qui m'ont aimée, c'était des plus jeunes hein. Alors les femmes ont peur de vieillir, ben forcément, si la seule perspective, c'est de pas être aimée par des vieux !"

L'élan porteur de la vie sentimentale pour ces femmes leur fait-il oublier la question de l'enfant ? Il est clair que celle-ci n'était pas à l'ordre du jour au moment où elles se sont engagées dans la recherche de leur indépendance financière ni même après, une fois installées dans leur mode de vie. En fait, rares sont celles qui déclarent avoir "toujours pensé" qu'elles ne voulaient pas d'enfant. Pour la plupart, l'idée de la maternité faisait partie de l'héritage familial transmis et était de l'ordre des possibles mais elles ont repoussé toujours plus loin cette pensée. Ces choix ou ces reports ont tous la même explication : le refus d'une maternité dont l'engagement au quotidien les impliquerait bien davantage que leur conjoint. Et même si elles reconnaissent la richesse de cette expérience au niveau personnel, elles ne sont pas prêtes à en payer le prix, sauf dans l'espoir - utopique - de voir un jour les rôles s'inverser entre les hommes et les femmes : "Si un conjoint m'avait dit : écoute, pour notre histoire, c'est important qu'on conçoive un enfant, je pense que j'aurais été capable de faire ce cadeau là sans problème. Mais à condition que derrière, je sente qu'y avait quelqu'un qui avait la capacité de prendre en charge en longue durée, que moi, je sois quelqu'un de moins permanent dans le rapport à l'enfant. C'est-à-dire que les rôles soient un peu inversés quoi, pour que moi, je puisse basculer."

## **L'absence d'enfant comme condition de la liberté pour les hommes**

### **Le refus des contraintes**

Les trajectoires masculines de refus d'enfant par choix délibéré, quant à elles, se déclinent sous le maître mot de "liberté" : "Moi c'est ma liberté, c'est rien d'autre que ça". Cette liberté revendiquée est celle du refus des contraintes sociales associées aux responsabilités de la vie de famille, à l'attachement territorial, à la disponibilité temporelle et la charge mentale que celle-ci exige : "Moi, dès le départ, j'ai toujours voulu faire ce que j'avais envie. [...] Disons qu'avoir une vie à deux ou des enfants, pour moi, c'est un manque de liberté, principalement."

La quête de liberté, pour ces hommes, s'affirme souvent depuis l'adolescence : "A 14 ans déjà, je supportais pas les contraintes, c'est dans mon caractère", et parfois, comme pour Patrice, dans des conflits avec le père où les rapports de force passent par une démonstration virile, signifiant que la période est terminée de la soumission à la toute puissance paternelle. L'âge symbolique de la majorité<sup>6</sup> concrétise cet élan vers la liberté : "Moi, j'attendais qu'une chose, c'était pouvoir me barrer à 21 ans". Pour d'autres, la contestation est dans l'air du temps et participe du mouvement collectif de mai 68 : "C'est vrai que les pavés contre les CRS, ça, j'étais pas le dernier non plus. Je m'en rappelle comme si c'était hier !". La conscience de la force collective de ce mouvement qui rejaillit au niveau individuel apparaît clairement dans le récit de Stéphan comme la clé d'explication centrale de son choix de ne pas avoir d'enfant : "Ca m'est jamais venu à l'idée de vouloir me marier, avoir des gamins. [...] Ca vient peut-être aussi de l'époque, des années 70, y a ça qui a fait aussi hein. Moi je pense que ça viendrait plutôt de là. [...] C'était une certaine liberté, tout le monde revendiquait à droite, à gauche. C'était plus ou moins être contre la famille, contre la société."

---

<sup>6</sup> Pour la plupart des personnes rencontrées, l'âge à la majorité n'était pas encore à 18 ans (celui-ci datant de 1974).

Les identités masculines, dans ces récits, se construisent dans la définition de soi comme individu libre, défiant l'obligation de se soumettre à un ordre social, de se plier à certaines formes de servitude comme celles de la hiérarchie au travail ou de la stabilité du cadre professionnel : *"Je voulais pouvoir bouger [...], c'est pour ça que je suis allé bosser sur contrats à l'étranger"*. Le souci de préserver la possibilité d'une mobilité physique et géographique est une constante dans tous ces entretiens. La condition de la garantie de cette liberté est l'indépendance (et non pas l'autonomie, comme pour les femmes). Le service militaire, rite de passage traditionnel dans la vie adulte, fut pour ces hommes, le moment où s'est affirmée de manière décisive l'orientation d'une trajectoire différente de celle des "copains d'armée" : *"Moi, mes copains de l'armée m'ont invité à leur mariage et tout. Je voyais bien qu'y avait une différence mais pour moi, cette voie là ne m'intéressait pas."*

### La sociabilité masculine

Les univers qui dominent ces parcours d'"hommes libres" sont ceux des amis, dont la fidélité inconditionnelle ne s'affaiblit que lorsque l'un d'eux cède à la tentation du retour à la "norme" par les voies du couple et de la création d'une famille. On peut déceler, dans les paroles de Jacques, le danger qu'aurait pu constituer l'arrivée d'un enfant pour le maintien de ces liens amicaux : *"A 25 ans, j'avais une copine qui voulait un enfant. Alors moi, je me voyais vraiment pas, ça m'aurait cassé mon élan quoi. Non, je voulais pas me faire piéger avec ça, et toujours pas d'ailleurs. [...] Non puis enfin, je sais pas si t'as peur ou... Tu te dis, les copains, ça va plus être pareil quoi. D'ailleurs, ça se voit bien après, quand t'as des copains qu'ont des mômes, on les voit plus hein. C'est triste, c'est dommage."* L'intensité de cette sociabilité masculine est pour certains telle qu'elle semble remplir la totalité du temps hors travail. Ce dernier n'est pas désinvesti mais se réduit à sa stricte fonction de nécessité : *"Le travail, c'est une chose, mais bon, sorti du travail, ça me prend plus la tête hein"*. L'incitation aux études longues ne fait pas partie du schéma familial dans lequel le père occupe souvent un emploi manuel : *"Moi je sais qu'étant l'aîné, j'ai tout de suite opté pour un CAP. Bon déjà, moi en étant d'un milieu modeste hein, ce que je voulais, c'était gagner ma vie le plus tôt possible. Et puis être déjà indépendant de mes parents."* Cette vie amicale ne consiste pas seulement en des occasions de sorties et de plaisirs hédonistes. Elle est au contraire un lieu central d'investissement identitaire : au même titre que la famille est le lieu de la reconnaissance de soi par les proches, les amis sont ici les "autrui significatifs" permettant la construction d'une identité "pour soi" positive, cohérente avec l'exigence individuelle de liberté. De la même manière, les investissements sportifs, souvent très engageants, ne sont pas seulement des "loisirs", mais des formes de réalisation personnelle qui, tout comme la vie centrée sur les sorties entre amis, est incompatible avec une conjugalité au quotidien. Ces investissements ne signifient pas centration sur soi et intérêt tourné essentiellement vers sa propre satisfaction, mais l'organisation de son temps, même ritualisée dans le cadre des pratiques sportives et de sociabilité, ne doit pas dépendre des obligations imposées par la vie conjugale : *"Moi, fallait toujours que je bouge, les week-ends à la montagne et tout [...]. Elle, ça l'intéressait peut-être pas que je sois jamais là [...]. C'est vrai que j'étais un peu égoïste à ce sujet là."*

On l'aura compris, toute idée d'enfermement ou même d'"attache" est rejetée par ces hommes. Et la vie amoureuse, si elle n'est pas exclue, doit rester dans le cadre léger des aventures, au moins pour un temps, qui peut s'éterniser pour certains : *"Non c'est vrai que jusqu'à 35-40 ans, j'avais des copines hein [...]. Mais je ne pensais pas du tout fonder un foyer."* Les modalités de vie sentimentale répondent à cette règle prioritaire du refus des contraintes : la cohabitation n'est possible que dans le cadre limité d'un quotidien "partiel" ou définitivement rejetée. Dès que la relation s'installe dans la durée, que la vie conjugale a pu s'établir, certes sous le mode du compromis (vie à deux sauf le week-end, une semaine sur deux...), la question de l'enfant est alors clairement annoncée : *"Ah moi, j'ai été franco dès le départ hein. Je lui ai dit : pas de mariage, pas de gamin ! Maintenant, elle fait ce qu'elle veut, c'est à elle de décider... Mais bon apparemment, ça doit pas trop la travailler parce que ça fait quatre ans que ça dure."* Avec l'avancement dans le parcours de vie, de nouvelles formes d'attachement sentimental se dessinent dans le sens d'une plus grande stabilité et longévité des relations. Toutefois celles-ci doivent rester compatibles avec les aspirations à la liberté, qui se sont inscrites avec le temps dans un mode de vie dominé par le sentiment d'une libre appartenance.

## L'impératif de la reconstruction de soi pour accéder au désir d'enfant

Une troisième trajectoire dont les contours se dessinent avec netteté est celle où la question de l'absence d'enfant est présentée comme intrinsèquement liée à la problématique familiale des personnes. Pour ces hommes et ces femmes, la "reconstruction de soi" était une nécessité pour accéder au désir d'enfant. Ainsi, deux vies se dessinent dans leurs parcours, l'une qui est restée dans l'ombre jusqu'à ce qu'un événement déclenche le processus de "révélation", ouvrant sur une autre vie dont la lumière éclaire d'un jour nouveau le passé et le présent. Ce nouveau regard sur soi et sur sa vie constitue une rupture dans la biographie subjective et procède d'une véritable transformation identitaire.

Sans ce "travail" d'élaboration subjective et de retour sur l'enfance, le désir d'enfant peut être marqué par un interdit : la peur de reproduire des mécanismes de violence vécus avec la mère comme c'est le cas par exemple pour cette femme : *"Je ne supporte pas d'entendre des gamins crier. Je me bloque. Je ressens la violence. J'ai énormément de violence, ma réaction, ce serait de taper, ça je le sais. Et il me faut une énergie absolument extraordinaire pour me retenir ! [...] Donc y a cet aspect, peur de reconduire la violence, de pas être capable d'aimer les enfants."* Pour d'autres, le vécu envahissant d'une relation maternelle semble avoir rendu impossible toute construction d'un soi autonome, comme si le développement personnel s'était figé précocement dans la dépendance initiale à la mère : *"J'ai eu une mère très possessive, castratrice, étouffante. [...] J'avais besoin de naître, donc c'était pas possible de faire naître quelqu'un !"*

L'égarement de la question de l'enfant dans la recherche de soi

Contrairement à tous les autres récits, la place de la question de l'enfant dans ces parcours est longtemps statique, comme enfermée dans un double temporalité : celle, indépassable, de l'enfance et celle du parcours et des mouvements de la vie dans lesquels elles ne s'intègre pas ; la vie amoureuse est peu habitée par la question de l'enfant, qui s'y maintient en arrière-plan, masquée par la problématique personnelle. L'ouverture se dessine quand le retour réflexif sur l'enfance permet de comprendre après coup les chaînes de causalité qui relient entre elles toutes les expériences vécues ensuite. Cette élaboration qui reconstruit la cohérence interne du parcours en même temps que la reconstruction identitaire se réalise demande du temps : *"Tout ça est très long, et ce n'est que récemment que je commence à comprendre"*. La question de l'enfant est alors une parmi d'autres, relatives à l'identité, qui accède progressivement à une certaine visibilité pour la personne : *"Je crois qu'avant d'en arriver là, ce que j'ai vécu jusqu'à maintenant, et ben c'était toujours l'enfant qui essayait de sortir du giron de la mère quoi. Donc si je suis enfant, je ne peux pas imaginer avoir un enfant, enfin ça s'explique pas, mais je crois que psychologiquement, j'en étais là. [...] J'avais ce mal-être intérieur à résoudre d'abord. La question de l'enfant, c'était pas ma question. [...] Et je sens bien que maintenant, l'ouverture s'est faite."*

L'ouverture vers la créativité et peut-être l'enfant

Mais le moment de cette "renaissance", qui s'ouvre parfois sur la conscience d'un désir d'enfant, peut déboucher sur un avenir fermé : le temps est passé pour espérer le voir se concrétiser. Quand enfin arrive l'âge psychologique - ou le sentiment d'une maturité psychique - pour penser à être mère ou père, le décalage avec l'âge physiologique ou social est parfois trop important pour se pencher vers le désir d'enfant à peine émergé. Restent alors toutes les autres formes d'épanouissement de soi auxquelles "cette renaissance" permet également d'accéder, telle qu'une activité artistique ou le soutien à l'épanouissement d'autrui.

Ces trajectoires de "reconstruction de soi" sont une des expressions de l'importance accordée aujourd'hui à l'identité individuelle. Certes, l'attraction pour les sciences de l'introspection comme la psychologie et la psychanalyse n'est pas partagée par tous, quel que soit le milieu d'origine et le sexe. Elle suppose déjà que les contraintes environnementales n'occupent pas la première place dans l'ordre

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

**n° 11** - 2000

des difficultés existentielles. Mais on peut penser qu'avec la diffusion de plus en plus large de la culture psychologique qui accompagne en le renforçant le processus d'individualisation, la remise en cause personnelle de ses propres compétences à la maternité et à la paternité sera de plus en plus légitime. Ces questionnements, affaiblissant l'évidence du désir d'enfant, correspondent à l'envers de la médaille de la nouvelle conception de la parentalité comme une source d'épanouissement personnel, fondée sur la qualité des relations interindividuelles.

## II. Une intentionnalité douce : les déterminations à distance

Entre choix positifs et choix négatifs, se déclinent toute une gamme de trajectoires où la dominante du choix ou de la contrainte varient dans leur nature et selon les priorités et les moments du cycle de vie. A l'extrême, on trouve les rares trajectoires nettement dominées par une logique de non choix ou de contrainte subie : celles où le souhait d'enfant s'est heurté au célibat non choisi et à l'absence de rencontres amoureuses. Qu'en est-il de ces parcours biographiques où l'absence d'enfant ne peut se définir ni véritablement sur le mode du choix volontaire ni totalement sur le mode du choix subi, basculant parfois de l'un à l'autre ? La réalité, pour ces hommes et ces femmes, se situe dans l'entre-deux, dans cet espace mouvant où se mêlent intentionnalité et "déterminations à distance"<sup>7</sup>, choix et hasards de la vie.

Ces femmes et ces hommes n'ont ni choisi de ne pas avoir d'enfant ni décidé d'en faire un. Certaines à un moment donné l'ont souhaité, d'autres n'y ont jamais vraiment songé, c'est le cas de nombreux hommes : ni "désireux" ni "refusants", ils se seraient laissés volontiers entraîner dans la parentalité si leur conjointe leur en avait fait la demande, passant de "distants" à "consentants" potentiels : *"Si j'avais eu une femme qui exerce à mon égard une pression, même modérée, pour qu'on fasse un enfant ensemble, je suis persuadé qu'on l'aurait fait. Mais j'ai jamais eu en fait cette demande de la part des femmes que j'ai rencontrées."* Projetés dans le mouvement de la vie, la question de l'enfant a pu d'abord passer au second plan puis s'effacer progressivement ou refaire surface de temps à autre, sans jamais s'ancrer dans un projet ou que ce dernier se concrétise. Le jeu des "circonstances de la vie" (les ruptures d'union, le désaccord sur la question de l'enfant dans le couple...), les options qui ont engagé, parfois malgré soi, dans d'autres voies que celles de la maternité et de la paternité apparaissent comme autant d'impondérables biographiques qui ne relèvent réellement ni de stratégies rationnelles ni d'un déterminisme absolu.

### L'inscription d'une société en changements au sein des parcours

Tout se passe comme si, depuis que l'enfant avait perdu son socle d'évidence que lui conférait le mariage, des forces insensibles, incomplètement maîtrisées tendaient à compromettre les chances de sa venue. Ces forces sont agissantes dans la formation des trajectoires individuelles, leurs orientations et leurs bifurcations ; elles témoignent des changements sociaux qui ont transformé les rapports sociaux de sexe et les modes de vie privée. Depuis le milieu des années soixante, l'accès des femmes au salariat et à la maîtrise de la contraception, la désaffection de l'institution du mariage, la montée du divorce et de l'union libre participent des nouvelles modalités d'affirmation de soi et d'épanouissement personnel. Ces transformations majeures ont bouleversé l'ordre privé, fondé sur la norme traditionnelle du dévouement féminin au mari et aux enfants. De nouvelles voies d'accomplissement personnel s'ouvraient aux femmes, qui ne passaient plus uniquement par celles de la maternité et de la vie familiale.

Portées par ce mouvement de fond, les femmes n'en ont pas toujours perçu les tenants sociaux et les retombées individuelles, subissant parfois les contrecoups d'une autonomie qui n'excluait pourtant pas la perspective de la maternité. De tels bouleversements ont moins affecté la place et le rôle des hommes,

---

<sup>7</sup> Selon la formule de Jean-Pierre Terrail : "à distance temporelle (efficace d'"actions passées") et/ou à distance spatiale (efficace d'"intérêts étrangers à une ligne d'activité")", in : *La dynamique des générations*, L'Harmattan, 1995.

historiquement construits dans l'appropriation de la sphère publique<sup>8</sup>. "Partant de plus loin et remettant en cause les bases de l'organisation sociale, la dynamique féminine d'affirmation de soi (dont la revendication égalitariste n'est qu'un aspect) est donc comparativement beaucoup plus large et subversive que celle de l'homme" (J.-Cl. Kaufmann, 1999). Les parcours de ces hommes et ces femmes montrent ainsi qu'ils ont pu, en même temps qu'ils en étaient les acteurs, être en quelque sorte les premières "victimes" des nouvelles conceptions du privé et de la fragilité du lien conjugal, de la disparition des repères temporels et des frontières nettes qui auparavant marquaient les différentes séquences de la vie.

## **Le temps biographique**

Les parcours de ces hommes et de ces femmes, les moments où ils s'orientent et bifurquent, se jouent dans l'articulation du temps long de l'histoire familiale et dans l'actualisation individuelle de l'expérience collective. Ces trois temporalités sont toujours à l'oeuvre dans l'enchaînement des événements qui tissent la trame de leurs parcours. La dimension qui les caractérise est leur hétérogénéité et, au sein du même parcours, les variations de rythme du temps : les temps très denses et accélérés des investissements et réorientations professionnels, des rencontres amoureuses et des ruptures conjugales ; des temps plus lents d'ancrage dans l'évidence d'un quotidien, à ce point évident que de longues périodes peuvent ainsi disparaître des récits sous le foisonnement d'événements plus signifiants. Dans cette structure temporelle à rythmes variables, la question de l'enfant y prend des contours à chaque fois différents. Quand l'absence d'enfant se situe dans une forme douce d'intentionnalité, ne relevant pas vraiment d'un choix mais plutôt de décisions jamais prises ou trop tardivement envisagées, la force du "temps qui passe" semble à elle seule en porter la responsabilité. Cette force aux vertus opérantes et insensibles a entraîné malgré eux ceux et celles qui pourtant pensaient la dominer.

A la différence des générations précédentes, l'avènement d'un sentiment de maîtrise du temps a projeté la question de l'enfant dans un avenir tout entier ouvert et à construire. Si la destinée n'est plus toute tracée, l'invention de sa vie est beaucoup plus limitée que ne se la représentent les individus. La détermination de la force du temps est implacable : dans l'éventail des possibles, le choix de l'un condamne l'émergence d'un autre. Les orientations de parcours le montrent qui, s'engageant dans une voie, détournent durablement de celle pouvant conduire à l'enfant. Davantage que la décision d'un "report" de l'enfant, c'est la fermeture involontaire de cette voie qui a échappé à la conscience individuelle pour de nombreux hommes et femmes. C'est là un des risques de sortir des sentiers balisés : le retour y est parfois difficile. L'installation dans le mode de vie se renforce progressivement dans le temps et diminue les chances objectives et les potentialités subjectives de devenir parent pour ceux qui le souhaitaient.

---

<sup>8</sup> Voir les tomes IV et V d'*Histoire des femmes en Occident*, dirigés par G. Duby et M. Perrot, Paris, Plon, 1990-1992.



## Conclusion

Au terme de cette analyse, une évidence s'impose avec force : les cadres sont trop étroits et la frontière trop rigide entre les catégories de "l'infécondité volontaire" et de "l'infécondité involontaire" même si cette dernière comprend aussi les situations irréversibles d'un report infini de l'enfant. La limitation de ces catégories tient au peu de place laissé au jeu des passages et des inversions entre choix et contraintes dans la dynamique temporelle. Mais elle tient surtout au présupposé de l'intention décisionnelle comme étant au principe de la venue des enfants, de leur retard et de leur absence définitive. Or l'intentionnalité ne semble pas toujours se jouer dans l'espace de la rationalité individuelle. Elle se construit dans la conjugaison de l'expérience - et de l'imaginaire - du moment et de déterminations plus lointaines dans le temps et l'espace social.

Les récits des parcours menant à l'absence d'enfant montrent comment la question de l'enfant s'y est inscrite. Les refus d'enfant des hommes se font au nom de la liberté et du refus des contraintes, ceux des femmes se construisent dans une dynamique d'autonomie. D'autres récits se centrent sur la problématique du désir d'enfant et sur l'invalidation de toute possibilité de choix au regard de la paternité et de la maternité. D'autres encore révèlent des parcours où l'absence d'enfant ne peut être définie ni comme un choix volontaire ni comme un choix subi : ou bien ces deux dimensions se sont inversées au cours du temps, ou bien, comme pour certains hommes, la question de l'enfant est toujours restée à distance. A l'extrémité du pôle de la contrainte subie, se situent les quelques parcours où les souhaits d'enfants, restés constants, n'ont jamais pu se réaliser.

Dans les quelques récits où l'absence d'enfant est définie comme un choix volontaire et positif, les revirements, même très ponctuels, des positionnements personnels au cours du cycle de vie sont rares. La question de l'enfant semble suivre une ligne parallèle au temps biographique, indifférente aux séquences de vie sentimentale et imperméable aux normes des limites temporelles de la procréation. Une telle constance dans le temps du refus délibéré d'enfant est essentiellement une caractéristique masculine, et s'inscrit dans des trajectoires de liberté revendiquée : le souhait d'une indépendance précoce par rapport à la famille d'origine et notamment au père, et le refus d'avoir des attaches sentimentales et géographiques pendant la période où les autres constituaient une famille.

Ces trajectoires de choix ont leur version féminine dans la revendication d'une autonomie qui est d'abord la recherche d'une autonomie financière par rapport aux hommes, dès le début de la vie adulte. La différence avec le leitmotiv de la liberté masculine est que, pour ces femmes, le refus d'enfant n'est pas un choix posé d'emblée (sauf lorsque les mères leur ont ouvert la voie par la transmission plus ou moins implicite des désavantages de la maternité). Si les récits féminins valorisant l'autonomie font apparaître l'absence d'enfant comme un choix positif, c'est que celui-ci s'inscrit plus globalement dans un mode de vie centré sur l'épanouissement personnel, et notamment dans l'espace professionnel. Plus que le refus affiché d'enfant, le choix de ne pas en avoir s'est le plus souvent construit progressivement dans le temps, corrélativement aux autres choix et options biographiques.

Dans les trajectoires de reconstruction psychologique de soi, la question de l'enfant n'est pas rejetée. Elle semble plutôt inactivée depuis le vécu d'une enfance difficile et prise dans une problématique identitaire qui ne peut la faire émerger. Elle est ainsi immobilisée jusqu'au moment où, après un long travail thérapeutique, l'accès à un mieux-être psychologique la rend perceptible. Devenue une potentialité biographique nouvelle, elle s'ouvre alors sur un refus d'enfant éclairé ou fait émerger un désir d'enfant quand les limites physiologiques ne lui font pas barrage. On peut rapprocher à ces trajectoires, celles des hommes et des femmes qui mettent aussi leur enfance en cause dans le fait de ne pas avoir eu d'enfant. Ce qui les distingue des précédentes est que, dès l'adolescence ou l'entrée dans la vie adulte, l'absence de désir d'enfant est clairement liée au vécu négatif de l'histoire familiale. La notion de choix s'affiche plutôt comme un choix négatif : ne pas avoir d'enfant pour ne pas risquer de reproduire certaines défaillances de la mère ou du père. En fonction des ressources sociales et de l'accès possible à d'autres formes de réalisation personnelle (investissement professionnel et social), l'absence d'enfant peut être vécue positivement.

Bien d'autres parcours se glissent entre ces trajectoires de liberté, d'autonomie et de reconstruction de soi, empruntant quelques éléments à chacune d'elles. Entre choix et contraintes, la question de l'enfant s'y est posée à chaque fois de manière singulière. Elle se centre davantage sur un moment de l'histoire ou une série d'événements qui semblent avoir infléchi le parcours menant, au bout du compte, à l'absence d'enfant.

En définitive, se dessinent plusieurs registres de causalité au regard de l'absence d'enfant : une causalité "historique", relative aux transformations sociales et culturelles qui ont marqué les générations de ces hommes et de ces femmes dans la période où ils débutaient leur vie sentimentale et où ils s'engageaient dans leur parcours professionnel. Une causalité "intime" qui procède des expériences plus ou moins douloureuses de l'enfance et du parcours amoureux, des logiques de construction et de transformation de l'identité personnelle et sociale dans le cadre de la socialisation enfantine mais aussi de la socialisation conjugale. Une causalité "temporelle", visible dans les temps "forts" et les temps "morts" de la question de l'enfant au sein des parcours, qui se forge dans l'inadéquation entre un nouveau rapport au temps : le sentiment de sa maîtrise et les limites - sociales et physiologiques - à la procréation.

Les trajectoires d'affirmation de liberté au masculin et de revendication d'autonomie au féminin sont les expressions les plus "pures" des processus sociaux de refus d'enfant dans ces générations d'hommes et de femmes qui avaient vingt ans dans les années 70. Elles ont été portées par cet élan collectif, plus ou moins conscient, de rupture avec les modèles de la vie privée du couple marié avec enfants. Au demeurant, toutes les personnes ne l'ont pas vécu de la même manière et en même temps. La conjugaison de la force des anciens modèles avec les possibilités ouvertes sur des comportements nouveaux est un agencement singulier, soumis à l'appartenance de sexe et à celle du milieu d'origine. Les femmes ont plus à gagner que les hommes à ne pas vouloir d'enfant. Et parmi elles, celles qui peuvent se réaliser par l'accès à l'autonomie.

L'impératif de l'épanouissement personnel des sociétés modernes ne s'impose pas avec la même force et ne transite pas par les mêmes chemins pour les uns et les autres. Les anciens modèles peuvent être repris presque à l'identique et être vécus sur le mode la nouveauté s'ils se situent un tant soit peu en rupture avec ceux attendus par l'environnement proche. Ces parcours sont révélateurs du devenir des imaginaires d'enfance et d'adolescence, des modèles intériorisés, des valeurs transmises, des attentes et des aspirations, auxquels se combinent toutes les variations intégrées dans l'avancement dans le cours de la vie.

Ces récits racontent des histoires, des histoires de famille, des histoires d'enfance, des histoires sentimentales surtout. Le refus de l'enfant n'entraîne pas le renoncement à l'amour, même pour celles qui revendiquent leur autonomie. Au contraire, il semble bien que ce soit parfois au nom de l'amour que l'idée de la venue de l'enfant est mise à distance. L'amour, même très engageant, doit se vivre sur le mode de la légèreté et ne doit pas être enserré dans un quotidien répété. Or la venue de l'enfant ferait basculer vers un rétablissement de l'ordre des choses, assignant les places respectives de chacun et chacune. C'est aussi pour cette raison que l'enfant, dans les récits masculins de liberté, peut apparaître comme "l'enfant gêneur", au même titre que la vie conjugale instituée.

Mais le détournement de la norme sociale de l'obligation d'enfant a un coût : la sanction sociale à travers le regard d'autrui est plus lourde pour les femmes que pour les hommes, plus encore pour celles qui vivent en couple et qui ont refusé la maternité. Les hommes y sont moins soumis : ne pas être père porte moins atteinte à leur identité sociale ; la maternité reste une définition centrale dans celle des femmes.

## Bibliographie

- Ph. Ariès : "L'enfant : la fin d'un règne", *Autrement*, 1992, 8, 229-235.
- F. Battagliola : "Le temps des insertions. Itinéraires féminins et histoires familiales", *Annales de Vaucresson*, 1987/1, 26, 133-148.
- O. Bourguignon : "La question de l'enfant", *L'Année Sociologique*, 1987, 37, 93-118.
- G. Duby et M. Perrot (dir.) : *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1990-1992.
- J. Commaille : *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, éd. La Découverte, 1993.
- M. Ferrand : "Pouvoirs des mères, droits des pères : la parentalité d'aujourd'hui", in (coord.) A. Fine et col. *A Chacun sa famille : Approche pluridisciplinaire*, T.2, Toulouse, éd. Univ. du Sud, 1998, 63-75.
- J. C. Kaufmann : *La femme seule et le Prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, 1999.
- H. Leridon, L. Toulemon : "La fin des naissances non désirées", INSEE, *Données Sociales*, 1990, 293-296.
- G. Poussin : *Psychologie de la fonction parentale*, Privat, 1993.
- F. Prioux : "La naissance du premier enfant", *Population & Sociétés*, 1994, 287.
- C. Rollet : "Le désir d'enfant aujourd'hui et demain : point de vue d'une démographe", *Dialogue*, 1991, 1er trim., 59-72.
- L. Roussel : *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989.
- O. Schwartz : *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.
- F. de Singly : *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, (2ème éd.) 1990.
- F. de Singly : *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, Coll. 128, 1993.
- J. P. Terrail : *La dynamique des générations. Activité individuelle et changement social (1968-1993)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- L. Toulemon : "Très peu de couples restent volontairement sans enfant", *Population*, 1995, 4-5, 1079-1110.



# RAPPORT

## Introduction

Cette étude sociologique se fonde sur l'analyse du choix plus ou moins délibéré de l'absence d'enfant et du renoncement à ce dernier chez des femmes et des hommes, a priori fertiles, et qui aujourd'hui, ont tout juste dépassé cette période de la vie qu'on appelle reproductive. Si elle est, comme toute recherche, une aventure risquée, l'intérêt porté au "refus d'enfant", ou plus précisément au "choix plus ou moins délibéré" de ne pas en avoir eu, reçoit un accueil mitigé. Généralement, l'annonce d'un tel sujet d'investigation à l'entourage suscite un étonnement perplexe ; dans le cadre d'une présentation de soi, entre "pairs", elle provoque un léger malaise. "C'est un drôle de sujet !" disent les uns, "elle va sûrement frayer avec la psychologie..." pensent les autres.

Ces réactions, à l'instar des réticences des personnes pour accepter l'entretien, en disent long sur l'objet lui-même, à la fois familier et difficile à décrire. Mal définis, les contours du "désir d'enfant" et de ce qui semble être son contraire, le "refus d'enfant" apparaissent comme des traits inhérents à la volonté de l'individu et à sa vie intime, très loin du social et du collectif, plus près du "naturel" et de "l'évidence" pour le premier, de "l'anormal" et du "hors normes choisi" pour le second. En ce sens, la psychanalyse et, dans une moindre mesure la psychologie, entretiennent cette vision duale du désir et du refus d'enfant - même si le pluriel s'impose alors à l'un et à l'autre - qu'elles déclinent de manière autonome pour chaque sexe, et hors des contingences de la réalité sociale.

L'option retenue dans l'approche de l'objet d'étude vise à nuancer la notion de "refus d'enfant" qui laisse trop d'emprise à une vision psychologique et volontariste de l'individu qui aurait décidé de ne pas avoir d'enfant. A l'instar du "désir d'enfant", l'expression "refus d'enfant" comporte le risque d'une acception naturaliste, comme si certaines personnes étaient intrinsèquement porteuses d'un désir d'enfant et d'autres de son refus. Elle laisse entendre que le refus d'enfant émane d'une position définitive, non soumise aux aléas des événements qui surviennent dans le parcours des personnes. Or on peut penser que si certaines ont eu le sentiment de faire le choix de ne pas avoir d'enfant, d'autres ont pu se trouver face à certaines contraintes les conduisant à y renoncer.

A l'heure où la contraception efficace permet de décider le moment de la venue des enfants et de leur nombre, le fait de ne pas en avoir n'est-il pas la traduction d'un rejet de cette perspective ? Or il semble bien que les choses ne sont pas si simples. Si la plupart des enfants qui naissent ont été désirés, rien ne démontre que les désirs d'enfants des hommes et femmes, à un moment donné de leur histoire, ont pu alors ou ensuite se réaliser. En dehors des limites physiques des incapacités fonctionnelles à la procréation que peuvent rencontrer les couples, de nombreux paramètres peuvent constituer des empêchements à la réalisation de ce désir, et à son renoncement provisoire ou définitif (H. Léridon, 1995). L'absence d'enfant chez des hommes et des femmes potentiellement fertiles peut être l'expression de refus répétés ou celle de leur non désir, mais aussi, pour beaucoup, la non actualisation de souhaits trop incertains et hésitants ou de projets formalisés et jamais aboutis. Par conséquent, il convient de distinguer le refus revendiqué de celui qui résulte d'une situation plus ou moins choisie.

A cet égard, la perspective biographique de cette approche fait se dérouler, comme dans un film, toutes les séquences de vie où la question de l'enfant s'est posée à la personne, en pointant les moments clé, les articulations des trajectoires familiales, professionnelles et sentimentales. Elle souligne aussi les moments de la vie où, oubliée ou mise à distance, la question de l'enfant ne se posait pas. En final, elle rend compte des différents registres de causalité (individuels-collectifs) en jeu dans la question

de l'enfant et de son absence, ainsi que la manière dont ces causalités s'enchaînent et se renforcent mutuellement dans le parcours de vie.

**Première partie**

---

**LES CONTOURS DE L'OBJET**

**ET**

**SON APPROCHE**



## Chapitre I

### Points de vue de la littérature et questionnements

#### I. Un moindre désir d'enfant ?

Dans les sociétés occidentales qui valorisent autant l'enfant, le refus ou le renoncement à cette valeur semble paradoxal. Depuis le milieu des années 60, l'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi, la désinstitutionnalisation du mariage, l'augmentation du divorce, celle de l'union libre, et la diffusion de la contraception sont autant d'éléments qui ont transformé les rapports sociaux entre les sexes et donné lieu à de nouvelles configurations familiales. Parallèlement, la chute de la fécondité et le report des naissances ont pu faire craindre un moindre désir d'enfant chez les couples.

Pourtant, comme le souligne Catherine Rollet, nos sociétés contemporaines se caractérisent par le paradoxe suivant : "d'un côté, le désir d'enfant paraît ne jamais avoir été aussi fort, de l'autre, le nombre d'enfants procréés chaque année n'a jamais été aussi bas" (1991, p. 59). Avec peu d'enfants mais des enfants désirés<sup>9</sup>, la procréation constitue donc toujours un phénomène attractif pour la majorité des individus, et plus largement, l'expérience de la parentalité, à travers l'adoption et le développement du recours aux procréations médicalement assistées. L'attrait qu'exerce l'enfant se lit aussi à travers la faible proportion de femmes restant sans enfant en France, concernant seulement 1 femme sur 10 de celles nées en 55, c'est-à-dire beaucoup moins qu'au début de ce siècle où c'était le cas pour 1 femme sur 4, nées en 1900 (F. Prioux, 1994). Cette baisse de l'infécondité au cours du siècle provient en partie des variations de célibat des hommes et des femmes, mais surtout de la raréfaction des couples sans enfant (L. Toulemon, 1995).

#### 1. Une nouvelle forme d'infécondité

Si aujourd'hui, la très grande majorité des hommes et des femmes ne conçoivent pas de rester sans enfant et actualisent leurs projets en ce domaine, il semble bien que depuis peu et un peu partout en Europe, se dessinent de nouveaux contours dans le cadre de l'infécondité dite "volontaire", qui semble prendre le pas sur l'infécondité "involontaire", induite par une stérilité définitive (G. Johnson and al., 1987). En France, les estimations de Laurent Toulemon (1995) montrent que ce sont environ 4 % des couples qui n'ont jamais pu avoir d'enfant - cette proportion est une constante en Europe - et environ autant qui n'en ont jamais voulu, s'agissant de la génération des femmes nées entre 1930 et 1950. Cette infécondité demeure modérée en comparaison avec d'autres pays européens<sup>10</sup>. L'Allemagne<sup>11</sup> arrive en première place pour l'infécondité en Europe, suivie par la Finlande et l'Angleterre ; la France se partageant la dernière place avec le Portugal, avec une très légère supériorité sur ce dernier (Demographic Statistics 1995, Eurostat). Les Françaises, comparativement à leurs voisines européennes, restent donc beaucoup plus rarement sans enfant : elles ne représentent que 8,3 % des femmes nées en 1955, alors que c'est le cas pour 13 % des Italiennes et 20,3 % pour les femmes ouest-allemandes (H. Léridon et L. Toulemon, 1993).

<sup>9</sup> La diminution de la fécondité, dans les années 60, est essentiellement due à la diminution des naissances mal programmées et non désirées (Henri Léridon et Laurent Toulemon, 1990, 1993).

<sup>10</sup> Aux Etats-Unis, A. R. Pebley et D. E. Bloom estimaient à 30 % le pourcentage de femmes nées en 1954 qui resteront sans enfant (1982). On peut penser qu'il s'agit d'infécondité "involontaire" pour la moitié d'entre elles. D'une manière générale, les difficultés de mesure de l'infécondité limitent la comparabilité des différents pays ; celle-ci n'est assurée qu'à 2 ou 3 % près pour les pays européens (F. Prioux, 1994).

<sup>11</sup> A propos des Allemandes qui "ne font plus d'enfant", Ch. Dienel souligne l'échec de la politique familiale allemande dans le domaine de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale : "La naissance du premier enfant est retardée du fait que sa présence signifie systématiquement l'abandon de la carrière professionnelle (1996, p. 47).

Avec le temps, on peut s'attendre, nous dit Laurent Toulemon, à voir augmenter l'infécondité "volontaire" du fait de "l'émergence de la possibilité pour certains couples de n'avoir aucun enfant". Les jeunes femmes sont ainsi de plus en plus nombreuses à déclarer qu'elles prévoient de rester sans enfant, même si elles restent très minoritaires et si les intentions exprimées sont rarement en concordance avec les comportements futurs. Cette infécondité "volontaire" s'accompagnera, dans une proportion sans doute assez similaire, de celle "involontaire" des jeunes générations qui reportent toujours plus leurs projets d'enfants : il y aura ainsi de plus en plus de couples "confrontés à des difficultés biologiques du fait qu'ils ont trop attendu" (L. Toulemon, 1995).

Ces nouvelles données, avec d'autres relatives aux nouvelles conceptions du lien conjugal et à la fragilité actuelle des unions, font partie des processus qui conduisent aujourd'hui des femmes et des hommes à ne pas avoir d'enfant, sans pour autant l'avoir souhaité.

## 2. Les "childless by choice"

Cette notion d'intentionnalité demande à être soulignée plus encore, dans la mesure où les rares écrits sur ce thème, essentiellement des écrits psychologiques ou psychosociologiques, se sont centrés sur des études auprès des personnes ayant fourni la "preuve" de leur refus d'enfant : les "*childless by choice*", qui sont recrutées parmi celles qui avaient pratiqué une stérilisation. Les premiers apparaissent dans la décennie 70, années qui vont voir se dessiner de nouvelles modalités de vie familiale et conjugale, à l'aune des modifications des rapports sociaux de sexe et parallèles au développement de l'activité féminine salariée. Principalement anglo-saxons, et plus spécifiquement nord-américains, ces écrits pointent la tendance à l'augmentation de ce qui est alors considéré comme le choix d'un nouveau style de vie des couples : celui de rester sans enfant (J. E. Veevers)<sup>12</sup>.

La plupart de ces travaux considèrent ces "*childless couples*" dans leurs différences avec les couples de parents, différences explicatives des causes de leur rejet de la parentalité ou, selon les auteurs, des effets d'un tel choix. Ainsi certains auteurs, postulant implicitement l'existence d'un instinct maternel, voire paternel, partent de la supposition que ces personnes qui ne veulent pas d'enfants présentent de manière évidente un problème psychologique, révélateur d'un état de santé mentale insatisfaisant (H. Feldman, 1981). D'autres mettent l'accent sur la stigmatisation et le jugement social négatif dont ils sont l'objet, et l'impact négatif de ce jugement sur la perception de soi (F. Baum et D. R. Cope, 1980). D'autres enfin se centrent sur les effets néfastes de l'absence de l'expérience de la parentalité et du manque psycho-affectif que cette absence induit, au regard des bénéfices que tirent les couples parentaux de l'enfant. A cet égard, les personnes stériles sont censées souffrir autant que celles qui refusent la parentalité.

Dans une visée plus sociologique, des études un peu plus récentes soulignent les conséquences d'un tel mode de vie sur la perception de la qualité de vie qui, mesurée selon des échelles d'items très diversifiés, semble en final assez similaire à celles des parents (M. D. Somers, 1993), et notamment à ceux ayant choisi de n'avoir qu'un seul enfant (V. J. Callan, 1986a ; 1986b). D'autres variables peuvent être retenues, telles que celles qui évaluent le degré et la nature des interactions conjugales, souvent estimées plus nombreuses et diversifiées que dans les couples de parents, dont les échanges sont largement centrés sur l'enfant. Sur ce point, l'idée de l'existence de certaines caractéristiques psychosociologiques intrinsèques à ceux qui refusent la parentalité (plus grande estime de soi...) a été progressivement remise en cause. Pour P. L. Heller and al. (1986), ces traits seraient davantage liés aux biais d'une sur-représentation des jeunes "*childless couples by choice*" parmi les personnes interviewées, ou traduiraient, non pas des différences "internes", mais les effets d'un mode de vie privée,

---

<sup>12</sup> J. E. Veevers, sociologue canadienne, est une référence pour les travaux qu'elle a effectués sur l'infécondité. On se reporte ici à sa très riche synthèse bibliographique, réalisée en 1979 dans *Marriage and Family Review*, 2/2, pp. 1-26.

et notamment d'une vie relationnelle basée sur la "dyade" du conjugal, "structurellement" différente de la vie relationnelle des familles des parents avec enfants.

### 3. De l'intentionnalité du refus d'enfant

Du point de vue de leurs orientations théoriques et de la centralité de la notion de choix dans le fait de rester sans enfant, ces travaux se focalisent sur l'individu, les traits de sa personnalité, ses représentations et perceptions (F. Baum, 1983). Une autre approche est celle développée par certains auteurs dans une application de la "théorie des échanges", qui suppose la rationalité des acteurs et leur évaluation des coûts et des bénéfices de la parentalité comme étant à l'origine du choix de ne pas s'y engager. Sont alors soulignées les corrélations positives entre le niveau d'études des femmes, leurs aspirations socio-professionnelle et leurs intentions de reporter la première naissance ou de rester sans enfant. L'idée prend forme qu'une des raisons de rester sans enfants a partie liée avec les effets sociaux, différenciés selon le sexe, de la parentalité : les hommes qui s'y engagent risqueraient moins que les femmes sur le plan du rendement de leur diplôme et de leur parcours professionnel ultérieur (K. Seecombe, 1991).

Au demeurant, dans tous ces travaux, l'hypothèse centrale est qu'un tel choix, se situant en opposition avec les attentes et les normes sociales, ne peut que relever d'une décision individuelle. Or notre hypothèse théorique est que le degré d'intentionnalité des acteurs est socialement construit, dans le cadre de leur comportement procréatif comme dans tout autre, relevant ou non de la sphère privée. Cette posture ne pose pas l'individu comme un être délié de toute attache sociale, mais prend en compte le contexte environnemental et situationnel dans lequel ses comportements s'inscrivent. Sur ce point, elle se démarque d'un subjectivisme individualisant tout autant que d'un déterminisme structurel<sup>13</sup>.

Cette nuance apportée à la notion d'intentionnalité des personnes répond aussi aux exigences de l'objet de cette étude qui, à la différence des travaux cités<sup>14</sup>, s'intéresse à toutes les situations d'infécondité - à l'exclusion de celle dite "involontaire", au sens médical du terme -, s'agissant d'un choix volontaire ou non. Très récemment, une étude anglaise menée par Fiona McAllister et Linda Clarke (1998) opte aussi pour cet angle d'approche plus large que celui de la stricte infécondité "volontaire". Les auteurs ont élaboré des typologies qui formalisent le "processus décisionnel" selon le caractère plus ou moins délibéré du choix des personnes de ne pas avoir d'enfant. Très informatives sur les contours des modalités décisionnelles, ces catégorisations semblent assez peu opératoires dans la compréhension des logiques individuelles, dans la mesure où les raisons évoquées par les personnes diffèrent peu d'un sous-groupe à l'autre. C'est le cas par exemple de l'investissement dans une carrière professionnelle, comptant assez peu pour de nombreuses femmes, qu'elles aient ou non décidé précocement et avec certitude qu'elles n'auraient pas d'enfants. Au demeurant, ce constat a l'intérêt de nuancer la croyance diffuse d'une causalité directe entre infécondité et carrière féminine<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> On entend ici une conception du rapport individu-société telle que celle développée par P. Berger et T. Lückmann où la réalité est celle que l'acteur construit socialement, à partir des éléments objectifs et subjectifs qui la produisent. Voir leur ouvrage : *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 2ème éd., 1989.

<sup>14</sup> S. Ph. Morgan, en 1982, avait déjà souligné l'importance, dans les études démographiques sur les intentions de fécondité, d'intégrer la notion d'incertitude et de traiter comme une intention en soi les réponses incertaines (c'est-à-dire, toutes les questions où les personnes répondent : "je ne sais pas").

<sup>15</sup> Concernant la complexité de la relation entre fécondité et activité féminine, Guy Desplanques souligne qu'en Europe, les "pays où la fécondité est aujourd'hui la plus élevée ne sont pas ceux où l'activité féminine est la moins répandue. Même en tenant compte du temps partiel, très variable d'un pays à l'autre, on ne retrouve pas une relation claire entre activité et fécondité." (1994, p. 15). On peut, sur ce point, se référer à l'ouvrage "La question familiale en Europe", sous la dir. de Jacques Commaille et François de Singly (1997).

## II. Le refus de l'enfant et l'individualisme

Ce double mouvement, choisir de ne pas avoir d'enfant et différer son arrivée conduisant à ne pas en avoir, témoigne-t-il d'une modification du sens de la famille ? L'individualisme contemporain - et la recherche du bonheur individuel - aurait-il induit des brèches dans l'édifice du système familial, favorisant le primat du conjugal sur le parental<sup>16</sup> ?

Dans cette "famille incertaine" (L. Roussel, 1989), la moindre fréquence ou l'absence de l'enfant traduirait selon Philippe Ariès, la "fin de son règne" et un nouveau malthusianisme "de nature hédoniste", permettant un meilleur épanouissement des individus et du couple, compromis par les enfants" (1992, p. 234). Or cette thèse de "l'enfant gêneur" ne semble pas confortée par la perception que les individus ont de la famille. Si l'on considère les sondages d'opinion, aucun élément n'apparaît qui pourrait laisser entrevoir les conditions d'une désaffection pour la famille : elle occupe toujours la première place dans l'échelle des valeurs (N. Tabard, 1992). Alors que l'enfant n'est plus perçu comme le but du mariage - c'est l'amour réciproque -, il est jugé indispensable pour l'équilibre conjugal. Et rares sont les personnes se prononçant en faveur du couple sans enfant.

La présence de l'enfant prime donc sur les liens institutionnels entre conjoints, et l'opposition se trouverait davantage entre le rapport à l'institution et le besoin d'épanouissement personnel qu'entre le rapport à l'enfant et le rapport au conjoint.

### 1. La parentalité comme expérience

Pour François de Singly (1993), la famille contemporaine "relationnelle" tire sa force de sa fonction de construction identitaire : fondée sur les relations affectives, elle est le lieu où les individus peuvent devenir eux-mêmes, à l'aide du regard des personnes qui leur sont proches (parents, conjoint...). Dans cette perspective, l'individu a besoin des autres pour se construire et la valorisation de l'épanouissement personnel ne s'oppose pas, loin de là, aux responsabilités et aux exigences des rôles, des positions et des statuts. La nouveauté est que ces derniers ne doivent plus définir l'individu mais trouver leur justification dans l'authenticité des engagements affectifs et dans la réalisation de soi.

En s'investissant dans le rôle de père et de mère, c'est davantage l'expérience de la parentalité, considérée comme une source d'enrichissement personnel, qui est recherchée. Ainsi, dans tous les pays d'Europe, les hommes et les femmes accordent une grande importance au fait d'avoir un enfant : "à peine plus de 10 % d'entre eux considèrent que ce n'est "pas très important" ou "pas important du tout" (sondage Eurobaromètre réalisé en 1993<sup>17</sup>). Cette faible proportion est quasi identique pour les deux sexes, et représente surtout les plus jeunes et les non parents. La valorisation de la parentalité aujourd'hui tient moins à sa dimension statutaire qu'aux bénéfices psychologiques et identitaires qu'elle est censée apporter aux parents<sup>18</sup>. Ainsi, pour le psychologue Gérard Poussin, la parentalité est un "besoin", c'est "une étape dans le développement du sujet" parce qu'elle "permet au sujet lui-même de se réaliser à travers elle" (1993, p. 106).

Toutefois, parler ainsi du "sujet", c'est occulter son appartenance sexuelle et sociale. Or l'accès au statut de parent a un coût social pour les femmes que l'on ne retrouve pas pour les hommes, au contraire : alors que la maternité hypothèque la trajectoire professionnelle des femmes, la paternité conforte l'investissement et la position professionnels des hommes (F. de Singly, 1987). Loin de

---

<sup>16</sup> Voir Jean Kellerhals : "Dimensions contemporaines du désir d'enfants. Aspects sociologiques", *La revue de pédiatrie*, XXI, n°6, 1985, 265-272.

<sup>17</sup> Eva Lelièvre et Nicole Malpas : "Les opinions sur la famille en Europe ; une enquête Eurobaromètre", *Revue Française des Affaires Sociales*, n°4, 1994, pp. 133-134.

<sup>18</sup> Pour ces derniers, souligne Christine Castelain-Meunier, "l'enfant est pris comme support de projection, de transfert et comme exutoire, devenant parfois un moyen de réalisation, d'accomplissement de soi" (1990, p. 27).

l'affaiblir, la paternité renforce l'évidence incontestée du travail masculin ; l'homme n'est-il pas toujours le principal pourvoyeur des ressources de la famille même si sa conjointe travaille ? A l'opposé, l'activité professionnelle de la femme a une valeur toute relative et suspendue à une condition : celle de ne pas oublier qu'elle est avant tout mère, et que de sa disponibilité dépend le bien-être de l'enfant et de toute la famille<sup>19</sup>. Pourtant, l'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi - et le maintien des mères - correspond à un phénomène profond et irréversible<sup>20</sup>. Les "stratégies des femmes"<sup>21</sup> mises en oeuvre pour rendre compatibles leur activité professionnelle et la charge des enfants dont elles assument la plus grande part sont à la hauteur de l'importance que revêt pour elles cette double identité maternelle-professionnelle. La manière dont elles s'y engagent dépend largement des ressources dont elles disposent dans le cadre des limitations de la division sexuelle du travail au sein de la famille et au sein de l'entreprise, les deux se renforçant mutuellement (M. Ferrand, 1998).

Si les femmes ne se définissent plus seulement par la maternité et refusent l'enfermement domestique, la plupart d'entre elles continuent à afficher comme priorité dans leur vie le fait de fonder une famille. Dans une enquête<sup>22</sup> réalisée auprès de jeunes adultes de 25-34 ans, "avoir des enfants et le temps de s'en occuper" constitue la priorité pour 71 % des femmes et seulement 58 % des hommes, le travail demeurant au premier plan dans les préoccupations de ces derniers. Dans leur valorisation de la maternité, les femmes aujourd'hui, soulignent Janine Mossuz-Lavau et Anne de Kervasdoué, sont très loin du féminisme radical des années 70, dont les analyses faisaient de la maternité "le lieu de l'oppression maximale" des femmes. Elles seraient plus proches du courant de la féminité<sup>23</sup> (ou différencialiste) dans la mesure où il présente la maternité "comme la source d'une expérience unique et privilégiée" (1997, p. 91). Si elles affirment leurs différences avec les hommes, elles n'en revendiquent pas moins l'égalité dans tous les domaines, dans la sphère privée comme dans la sphère publique. Et aujourd'hui, nous dit Janine Mossuz-Lavau, les jeunes femmes "veulent tout, elles ne supportent plus qu'on leur demande de choisir entre la vie familiale et la vie professionnelle, elles ne veulent plus être amputées d'une dimension d'elles-mêmes" (1999, p. 25).

## 2. La place des sentiments

A cet égard, on peut considérer que les femmes qui refuseraient cette expérience unique seraient celles dont l'investissement professionnel serait prioritaire et suffisant pour leur réalisation personnelle. Une telle hypothèse, si elle est retenue, doit être nuancée. On pense ici à des femmes ayant une forte dot scolaire, laquelle favorise nettement un rapport distant au mariage et à l'enfant. Ainsi pour Judith Blake (1979), ce sont les femmes les plus diplômées qui désapprouvent le fait de penser qu'on a une "vie vide" lorsqu'on est sans enfant. Ces positionnements reflètent plus une certaine "aisance sociale" face aux normes ambiantes et le souhait de se démarquer des discours dominants qu'une perte de crédit de la maternité face aux autres sources d'épanouissement personnel. Plus précisément, l'hypothèse qui suggère une inversion nette dans la hiérarchisation entre ces deux

---

<sup>19</sup> François de Singly rappelle que les femmes "sont conviées à la table du travail salarié comme les hommes, mais à la condition, implicite, qu'elles respectent certaines règles du jeu. Notamment, les femmes ne doivent pas oublier qu'elles ont aussi autre chose à faire, s'occuper de la maison et des enfants. C'est pourquoi elles sont autorisées, voire invitées, à quitter la table professionnelle plus tôt que les hommes." (1991, p. 147).

<sup>20</sup> A. Norvez, C. Rollet : "Activité professionnelle et stratégie de vie des femmes dans la France des années 1970-2000", *Solidarité Santé - Etudes Statistiques*, 1993, 4, 105-113.

<sup>21</sup> Voir l'ouvrage de Jacques Commaille : *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, éd. La Découverte, 1993.

<sup>22</sup> M. Bozon, J. Laufer, F. de Singly et col. : Sondage IFOP "jeunes adultes", in : *Les femmes en France, 1985-1995*, Rapport pour la 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur les femmes, 1995.

<sup>23</sup> Cette pensée revendique et entend revaloriser les "différences" des femmes. Elle est souvent, à tort, opposée au courant égalitariste (dont le féminisme radical), issu des écrits de S. de Beauvoir pour qui l'identité féminine est une illusion socialement construite servant à légitimer la domination masculine. Sur la dialectique entre égalité et différences dans la pensée féministe, on peut se référer à l'étude bibliographique : *Identités féminines, identités masculines*, P. Donati, 1996.

priorités, famille et vie professionnelle, ne tiendrait pas compte que ces priorités sont toujours susceptibles de modifications l'une par rapport à l'autre au cours du cycle de vie. La vie conjugale et sentimentale est susceptible d'une réévaluation permanente des priorités, demandant à être explorée à travers les interactions avec le partenaire (modalités du fonctionnement conjugal et de l'évocation de la question de l'enfant : allusions, négociations explicites, consensus implicite...).

Aussi, l'étude de la question du refus d'enfant dans cette logique d'autonomie féminine et de distance par rapport au modèle dominant du couple avec enfant ne peut se réduire au primat d'un pôle (l'investissement professionnel) aux dépens de l'autre (l'entrée dans la maternité). La conjugalité - sous toutes ses formes - constitue le troisième pôle dans une triangularité où chacun des axes est en tension, définissant des orientations et des enjeux différents selon les moments de la vie. C'est dans cette perspective que la question du refus d'enfant sera explorée dans cette étude. Pour Jean-Claude Kaufmann, les femmes "ont beaucoup plus souvent comme motif profond la volonté d'être soi, qui commence par l'autonomie financière. Sans renoncer pour autant à l'amour." (1999, p. 134). Les formes réussies de réalisation personnelle pour celles qui n'ont pas opté pour la maternité doivent aussi inclure l'expérience d'une vie sentimentale<sup>24</sup>, dans un cadre compatible avec leur autonomie, hors d'une conjugalité au quotidien.

### 3. Le refus d'enfant des femmes : un nouveau pouvoir sur les hommes ?

La construction sociale de l'identité masculine, valorisant sa composante sociale-professionnelle, autorise davantage la mise à distance de la paternité. A cet égard, les hommes seraient moins soumis que les femmes aux pressions normatives en matière de fécondité. On peut penser que si, pour les deux sexes, le refus de la parentalité est dépendant d'autres formes de reconnaissance sociale<sup>25</sup>, il ne symbolise pas une forme d'accès à l'autonomie pour les hommes. Les transformations des rapports sociaux de sexe et l'accès à l'autonomie des femmes ont davantage modifié les rapports de ces dernières à la maternité que ceux des hommes à la paternité. Olivier Galland souligne ainsi que les femmes qui allongent le temps de leurs études mettent en oeuvre "une double rupture, autorisée par la prolongation scolaire : rupture avec leur position de classe et rupture avec leur position de sexe<sup>26</sup>" (1991, p. 38-39).

Au demeurant, rappelons que la parentalité demeure une expérience qui doit être vécue par la plupart des femmes - quels que soient leurs capitaux sociaux - et la plupart des hommes. Et il serait excessif de penser que refusant de plus en plus la maternité, les femmes entraîneraient les hommes dans leur choix, ceux-ci ayant perdu leur pouvoir décisionnel sur la procréation depuis la généralisation de la pilule<sup>27</sup>. Si, comme le suppose Odile Bourguignon, il est "probable que les femmes qui ne veulent pas avoir d'enfant auront bientôt l'autorisation culturelle de ne plus en faire, abandonnant la maternité à celles-là seules qui la souhaitent", la poursuite de la pensée de cette auteure nous semble plus

---

<sup>24</sup> François de Singly souligne ainsi que le modèle de la femme centrée sur sa réussite professionnelle a perdu de sa légitimité : "La construction sociale de l'identité féminine est telle que l'amour et ses suites sont encore plus nécessaires pour les femmes que pour les hommes, les premières devant encore plus que les seconds marquer dans leur conduite qu'elles sont désintéressées." (1992, p. 54).

<sup>25</sup> Olivier Schwartz montre ainsi comment, dans les cités minières du Nord, la reconnaissance sociale des hommes et des femmes passe par un accès précoce au statut de père et de mère, support central de leur identité (1990).

<sup>26</sup> L'auteur reprend ici la formulation de Françoise Battagliola dans le cadre de l'étude qu'elle a menée sur les itinéraires sociaux et de sexe (1987).

<sup>27</sup> L'idée du nouveau pouvoir des femmes sur les hommes grâce à la maîtrise de la contraception est mise au service de nombreuses causes. On peut lire par exemple certaines contributions du colloque *Les pères aujourd'hui* (1981), et notamment celle d'Evelyne Sullerot (pp. 96-100), prônant un retour à la famille biparentale. Pour Elizabeth Badinter, avec le féminisme, les hommes ont perdu les repères de leur identité sexuée et le risque est grand d'une confusion des rôles du père et de la mère (1992). Cette image de l'"homme victimisé" est ainsi au coeur de la perception sociale des évolutions des rapports hommes-femmes 30 ans après les luttes féministes (cf. D. Frischer, 1997).

aléatoire : "Participant du même mouvement culturel, les hommes sont corrélativement contraints de s'adapter, bon gré mal gré, à cette nouvelle définition." (1987, p. 112). Le désir d'enfant n'est pas plus l'apanage d'un sexe que de l'autre, la grande différence est qu'il est socialement construit comme relevant du féminin et doit s'inscrire dans un projet de couple. A cet égard, la logique sentimentale ne pourra jamais se réduire à un rapport de force unilatéral des femmes sur les hommes, lesquels n'auraient plus voix au chapitre concernant la question de l'enfant.

### III. L'approche des désirs et des refus d'enfants

#### 1. Le désir d'enfant et son statut dans l'inconscient

"L'enfant imaginaire avant même tout début de réalisation, est celui que toute femme, même la plus sincère dans sa dénegation de maternité vient un jour à désirer."<sup>28</sup> Le postulat est ainsi posé, dans le cadre des théories psychanalytiques, que le désir d'enfant qui s'origine dans l'enfance existe chez chaque homme et chaque femme, qu'ils aient ou non des enfants (H. Marcos, 1976). Le désir<sup>29</sup> d'enfant est complexe, contradictoire, ambivalent, tantôt oedipien, tantôt narcissique. Il n'est pas de même nature selon qu'il s'adresse à un premier enfant ou aux suivants. Il peut être chez la femme désir de grossesse (désir de plénitude), désir d'enfanter (comme sa propre mère)<sup>30</sup> ou de mater ; et ces désirs ne s'articulent pas forcément les uns aux autres. On voit comment les motivations conscientes du désir et du refus d'enfant sont infiltrées de significations inconscientes, qui relèvent d'un cheminement singulier dont les fondements sont pris dans la psycho-sexualité du sujet (J. André, 1994). Sur ce point, les féministes théoriciennes de la différence ont critiqué la thèse freudienne du désir d'enfant chez la femme, fondé sur un manque (l'absence de pénis) et une frustration, pour qui l'enfant ne serait qu'une compensation illusoire, ne parvenant jamais à combler ce manque (L. Gendron, 1983).

Pour les hommes, "moins concernés dans leur corps et leur identité sociale, mais puissamment interpellés dans leur puissance procréatrice et leur positionnement générationnel"<sup>31</sup>, le désir d'enfant est davantage lié à la filiation et la continuité. Sur ce point, les entretiens devraient permettre de saisir l'importance pour les hommes de la notion de continuité et de prolongement de soi à travers l'enfant, et la manière dont se réalise cette continuité en dehors de la procréation. Si l'on s'en tient aux théories psychanalytiques, l'expression (au sens linguistique) du désir d'enfant serait rendue plus difficile pour les hommes : la dynamique oedipienne du petit garçon l'ayant conduit à davantage refouler son désir d'enfant et plus précocement que la petite fille. Ainsi, les concernant, "le désir d'enfant qui a existé, et qui est très refoulé, fait que beaucoup ne s'en souviennent pas. Il est beaucoup plus facile à une femme, qu'à un homme, d'évoquer son désir d'enfant." (F. Peille, 1997, p. 27). Doit-on alors penser que les hommes qui ont accepté d'en parler ici ne soit pas représentatifs des hommes en général, du point de vue de la construction de leur identité psychique ?

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'on ne puisse jamais dire "le tout du désir et du non désir" de par l'existence même de l'inconscient. Aussi, on rejoint la proposition d'André Buron qui engage davantage à comprendre le "comment" de la fécondité, et, nous concernant, de son refus, plutôt que le "pourquoi" : "plutôt qu'étudier les besoins, les motivations à la parenté ou la valeur de l'enfant, il nous semblerait plus utile de préciser comment se prend la décision [...]. Comment les partenaires intègrent-ils à l'intérieur de leur dynamique conjugale les motivations personnelles, familiales et culturelles pour aboutir à la décision d'avoir un enfant ou non ?" (1976, p. 911).

---

<sup>28</sup> Monique Bydlowski et Madeleine Dayan-Lintzer : "Désir d'enfant, mal d'enfant", *Revue de Psychosomatique*, 1985, 26/1, pp. 26.

<sup>29</sup> Pour une approche théorique de la notion de "désir", voir José de Martino, 1984, pp. 479-483.

<sup>30</sup> Voir l'ouvrage collectif sous la dir. du Pr F. Charvet : *Désir d'enfant, refus d'enfant*, éd. Stock, 1980.

<sup>31</sup> Odile Bourguignon, 1987, p. 102.

## 2. Le poids de la socialisation

L'influence de la famille d'origine, dans la manière dont elle peut former les contours des projets d'avenir, définir des aspirations et des attentes, proposer des modèles et des manière d'être en tant que femme et homme<sup>32</sup>... doit être considérée au regard de la question du refus d'enfant ou de son désir non actualisé. Jean-Claude Deville (1979) avait déjà montré que, plus que la taille de la fratrie, la place qu'on y occupait pouvait influencer sur le niveau de fécondité futur. On a pu également observer une forme de transmission intergénérationnelle, de mère à fille, de l'âge d'entrée dans la maternité<sup>33</sup>, selon des normes dictant le "bon âge pour procréer" dont la précocité serait plutôt valorisée dans les milieux sociaux moins favorisés. On peut ainsi trouver des "lignées de comportements" si l'on prend en compte plusieurs générations de femmes. Pour autant, il ne s'agit pas d'une reproduction à l'identique mais du signe d'un attachement des femmes à des "images guide" dans des situations successives d'adaptation aux évolutions économiques et culturelles (A. Langevin, 1981).

Les schémas parentaux, les valeurs qui les sous-tendent, le fonctionnement du couple et le partage des rôles... structurent aussi les systèmes de référence qui vont guider les comportements futurs. Dans une étude sur la socialisation des frères et soeurs, Annette Langevin (1991) souligne que les garçons et les filles n'ont pas la même perception de leur mère quand celle-ci travaille : les soeurs valorisent le statut salarial de leur mère, quel que soit l'emploi exercé, alors que les frères ont tendance à oublier que leur mère est aussi une femme active, sauf si son emploi est qualifié et socialement valorisé. L'image de femme que les mères transmettent à leurs filles est sans aucun doute ce qui influencera, de manière indirecte, leurs aspirations et leurs conduites futures : soit dans l'identification soit dans l'opposition, le plus souvent dans une combinaison de l'une et de l'autre.

Concernant le rapport à la maternité et la paternité, il semble que la transmission familiale doit être saisie par ce qu'elle induit, de manière tout à fait informelle, en termes de perception de soi, de projections en tant que mère et père. Les psychologues et les professionnels de la petite enfance considèrent ainsi l'importance des dynamiques relationnelles de la famille d'origine dans ce qu'elles peuvent conduire à des phénomènes de reproduction dans la génération suivante. Le vécu d'un climat familial négatif pendant l'enfance pourrait ainsi détourner de tout projet de parentalité : "un tiers des femmes et un quart des hommes<sup>34</sup> qui jugent que l'atmosphère de leur famille d'origine a été "mauvaise" ne veulent pas d'enfant, contre 6 et 3 % de ceux qui estiment qu'elle a été bonne (O. Bourguignon, 1987, p. 98). Dans une perspective psychanalytique, le refus d'enfant, qui s'origine dans la toute petite enfance et est "lié au lien archaïque avec la mère", est considéré comme une violence faite contre soi et autrui. Gérard Poussin cite une étude d'Edith Vallée qui a rencontré 30 femmes ne voulant pas d'enfant. A travers ce refus, c'est le refus d'une maternité représentant le désir de la mère qui serait en cause, "refus de réactualiser un rapport négatif à la mère ou refus d'entacher une relation idéalisée pour rester ainsi "l'enfant merveilleux" qui doit combler le désir maternel". Dans ce cas, "il s'agit moins d'un refus que d'un désir de dialogue permanent de la fille avec sa propre mère, dont elle veut, par mille moyens inconscients, demeurer l'enfant." (1993, p. 112-113).

---

<sup>32</sup> Le maintien d'une socialisation différenciée selon le sexe s'opère selon des modalités et des contenus différents en fonction des groupes sociaux et selon les domaines de transmission. Sur ce point, J.-C. Passeron et F. de Singly (1984) montrent que, contrairement à une opinion couramment admise, le degré de socialisation sexuelle n'augmente pas au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Il y a des domaines où la différence de classe joue plus que la différence de sexe et inversement.

<sup>33</sup> Voir *Les Ages de la vie* (Tome 2, PUF/INED, 1982, p. 143) où P. Guilmot reprend les résultats d'une étude qui montrent une forte relation positive "entre l'âge de la mère et l'âge de la fille à la venue du premier enfant".

<sup>34</sup> Annette Fréjaville fait aussi référence aux difficultés de la relation avec les parents pendant l'enfance comme une des raisons de la réticence de certains hommes à vouloir devenir père. La crainte qu'ils mettent en avant de s'engager dans le long terme avec une femme et un enfant traduirait une autre raison inconsciente : "le refus de donner une descendance à des parents haïs" (1990, p. 98).



Dans le cadre de cette étude, on doit s'attendre à ce que de telles problématiques soient contenues dans le récit que font certaines femmes et certains hommes de leur enfance. Comment la sociologie peut-elle les aborder ? Il nous semble que la perspective identitaire que développe François de Singly peut aider à comprendre ces situations. Pour cet auteur, l'identité individuelle ne peut se construire que dans des relations de confiance avec des proches qui aident, soutiennent et valident le développement personnel. Des relations trop serrées ou destructrices ne peuvent conduire à l'affirmation d'un soi autonome et empêchent "le processus de désaffiliation entendu au sens de prise de distance avec les parents en tant que proches familiers" (1996, p. 61). Le non aboutissement de ce processus de construction identitaire, s'il n'est pas réalisé ensuite à l'aide du conjoint, ne peut permettre d'accéder à l'étape de la parentalité. Dans cette optique, le refus de l'enfant ne relèverait pas d'un choix, mais d'une impossibilité de choisir et de s'imaginer en tant que père ou mère, ou de l'obligation de rejeter cette éventualité, par crainte de reproduire des mécanismes intériorisés de maltraitance.

### 3. Du désir à la décision

On voit comment la construction sociale du désir et du refus d'enfant emprunte des voies diverses parmi lesquelles la socialisation (transmission de schémas et de normes, construction d'un soi autonome...) n'est pas des moindres. Parallèlement, l'entrée dans la parentalité n'a jamais été autant vécue comme une affaire de choix personnel, même si, comme le souligne Martha McMahon, les parents ne savent pas dire pourquoi ils ont eu un enfant : les femmes qui disent en avoir toujours voulu n'expriment pas les raisons d'un choix, mais la force du modèle culturel de la maternité (1995, chap. 3 et 4). En un certain sens, "avoir des enfants, c'est n'avoir pas voulu n'en pas avoir"<sup>35</sup>. La généralisation de la contraception - ou plus généralement, la médicalisation de la procréation - a créé un nouvel "espace social de la procréation", espace autonome et maîtrisé, incompatible avec la notion de hasard au regard de la quantité et de la qualité des enfants à naître (S. Novaes, 1985).

Pourtant la décision de procréer semble si difficile à prendre qu'elle paraît ne pas vouloir toujours bien s'adapter à ce cadre trop étroit : cadre temporel d'abord, puisque les prescriptions sociales délimitent des âges au-delà desquels l'idée de procréation est malvenue, n'est pas de bonne augure (trop tôt) ou signe d'inconscience (trop tard). Etroitesse de ce cadre pour la complexité des implications subjectives dans la décision, des décalages au sein du couple où "l'un est prêt et l'autre pas", des décalages "entre la décision volontaire et le désir inconscient"... (A. Langevin, 1981). En somme, "pour quantité de raisons, il est plus compliqué de faire un enfant en le choisissant pleinement, qu'en laissant l'enfant se faire."<sup>36</sup>

### 4. L'individuel, le social et le collectif : ouvertures théoriques

L'existence du désir d'enfant n'implique donc pas toujours que les conditions de la décision de son arrivée soient réunies. D'autres éléments, échappant à la volonté individuelle, contribuent à diminuer les chances de la réalisation de ce projet. Au premier plan, la nouvelle conception des liens conjugaux (fondés sur les sentiments et non plus sur l'engagement dans le temps long) et la fragilité des unions qui augmente la fréquence des périodes de vie hors couple (C. de Guibert et col., 1994). Ces périodes, avec les temps qui suivent les séparations, les temps de "deuil", sont bien sûr à considérer dans cette étude. D'une part, parce que la question de l'enfant s'y pose de manière particulière, "silencieuse" (deuil de la relation et d'un projet d'enfant...), pouvant être l'occasion d'un repositionnement, d'une reconsidération du désir d'enfant ; d'autre part parce que ces périodes de vie hors couple, si elle se prolongent dans le temps, peuvent orienter de manière décisive dans une trajectoire de célibat durable. Notons que les chances d'en sortir ne dépendent pas seulement de la volonté individuelle mais sont liées aux

---

<sup>35</sup> On reprend ici l'expression de Dominique Merllié concernant les limites des enquêtes sur la fécondité qui opposent de manière absolue "vouloir" et "ne pas vouloir un enfant" (1996, pp. 142-148).

<sup>36</sup> C. Valabrègue et S. Treiner : *La pilule et après ? Deux générations face au contrôle des naissances ?*, Stock, 1996, p.277.

possibilités de rencontres, rendues plus difficiles avec la disparition des lieux traditionnels de sociabilité, comme les bals qui ont contribué à la formation de bien des couples<sup>37</sup>.

Cette "vie en solo" non choisie, contraire au modèle valorisé de la vie privée à deux, peut être habitée par la question de l'enfant en termes d'espairs, d'attentes... du "Prince charmant" (J.-Cl. Kaufmann, 1999), ou de l'"âme soeur" pour les hommes. On peut en effet supposer que la norme parentale actuelle, qui est celle, "romantique", d'un enfant désiré, et désiré par les deux, constitue un frein puissant à la transformation éventuelle d'un désir individuel d'enfant (s'agissant des femmes) en projet plus concret. Cet interdit de "l'enfant pour soi", du désir "égoïste" d'enfant, est cautionné par les principes psychologiques posant qu'un enfant a besoin de ses deux parents, l'absence du père compromettant son équilibre. Si l'enfant issu du désir du couple reste la norme, les femmes et les hommes qui subissent la solitude, plus qu'ils ne la choisissent, doivent aussi renoncer à l'enfant. On devrait ainsi retrouver deux tendances contrastées du point de vue du vécu de l'absence d'enfant : un vécu négatif, associé à la contrainte du célibat, un autre, positif, associé au choix de ce mode de vie.

En reprenant l'analyse du célibat féminin de Jean-Claude Kaufmann (1999), sa caractéristique aujourd'hui est qu'il oscille entre ces deux versions, la version positive étant celle portée par l'élan de la quête d'autonomie des femmes, la version négative étant le maintien du modèle dominant de la vie privée qui valorise le couple, "ce qui produit un mode de vie et de pensée spécifiques, marqués par la division identitaire et le combat intime entre les deux parties de soi." (p. 194). L'intérêt théorique de cette approche tient d'abord à la manière dont elle articule l'individuel et le social, mais aussi l'individu et le collectif par la prise en compte de la dimension de l'histoire : les trajectoires d'autonomie s'inscrivent ainsi dans un mouvement historique de fond, qui dépasse les consciences individuelles. On s'appuiera sur la conception interactionniste de la trajectoire qu'en a cet auteur, qui permet de "comprendre le mouvement biographique comme croisement des processus intimes et des cadres sociaux de l'expérience" et dont la dimension historique est "l'élément moteur". Ainsi, "la trajectoire d'autonomie a un souffle qui dépasse les existences singulières. Elle s'inscrit à la fois dans le quotidien minuscule des vies particulières et dans la longue durée des mouvements de l'histoire." (p. 124). Cette approche nous intéresse tout particulièrement compte tenu de l'importance des changements socio-culturels qu'ont connus les personnes composant la population de cette étude, qui avaient 20 ans à la fin des années 60 ou au début des années 70. Outre les modifications dans les rapports sociaux de sexe, celles intervenues avec la génération des parents induisent une véritable rupture intergénérationnelle. "Pour les jeunes des années 60, l'adoption de normes comportementales nouvelles ne pouvait se vivre que dans l'opposition à celles qui avaient légitimé l'existence parentale : elle supposait un investissement fort dans la conquête de l'autonomie" (J.-P. Terrail, 1995). Au demeurant, l'inscription générationnelle "ne procure en soi aucune appartenance collective", et si, comme le souligne Claudine Attias-Donfut, "l'accélération du changement social est un facteur important pour la réalisation des potentialités inhérentes à la position de génération", ces potentialités peuvent s'actualiser ou non, "dans les limites restrictives et "selon des modes d'appropriation spécifiques" qui diffèrent selon l'appartenance sociale et de sexe " (1991, p. 29).

A cette notion dynamique du temps historique, on peut ajouter celle du rapport au temps, qui nous semble décisive dans l'interprétation de ces trajectoires individuelles. L'affaiblissement des répertoires de rôles stables et des repères temporels qui autrefois structuraient les destinées des hommes et des femmes s'accompagne d'un sentiment de maîtrise du temps (X. Gaullier, 1998). Mais ce sentiment de maîtrise, ce temps réapproprié, ces aspirations "à créer son temps" sont parallèlement soumis à l'incertitude de l'avenir, à l'impossibilité de définir des limites temporelles aux projets (I. Billiard,

---

<sup>37</sup> Michel Bozon et François Héran montrent qu'aujourd'hui les rencontres entre hommes et femmes se font à l'occasion de sorties ou dans des lieux publics : la rue, le jardin public, le centre commercial... A l'opposé du bal d'autrefois, ces "rencontres non arrangées entre inconnus" nécessitent "un travail de rapprochement qui incombe aux intéressés", plus aisé pour certains et certaines que pour d'autres. "Naissance du lien amoureux : les lieux et les rites", *Autrement*, 1989, n°105, p. 63.

1998). L'effacement des seuils de passage de la jeunesse à l'âge adulte<sup>38</sup>, la diversification et l'allongement des périodes de transition d'un statut à un autre, la valorisation de la disponibilité et de la réversibilité sont autant de composantes qui structurent une forme de rapport individuel au temps où l'anticipation et le prévisible se diluent dans un horizon temporel plus flou. C'est dans l'enchevêtrement entre ces temps sociaux distendus et le sentiment d'une certaine maîtrise sur eux que se trouve aussi une des clés d'interprétation du processus conduisant des personnes à ne pas avoir d'enfant, sans trop savoir s'ils doivent définir cette situation sous le mode du choix ou de la contrainte.

---

<sup>38</sup> *Les âges de la vie*. VIIème Colloque national de démographie, 5-7-8 mai 1982, PUF/INED, Cahier n°102, 1983.

## Chapitre II

### Le parcours menant aux personnes interviewées

#### I. Les particularités du terrain

Si les terrains d'études réservent toujours quelques difficultés imprévues, force est de reconnaître que celles rencontrées ici avaient été quelque peu sous-estimées. Le terrain est aujourd'hui terminé : 60 personnes (30 femmes et 30 hommes) ont été interviewées. A ce jour, 45 entretiens (durée moyenne : 2h 15) ont fait l'objet d'une transcription intégrale (1800 pages) ; dans les 15 autres, les passages qui nous semblaient les moins significatifs ont été provisoirement résumés compte tenu du temps qu'exige la transcription (5 heures pour une heure d'entretien).

##### 1. La définition de la population d'étude

Le premier critère d'inclusion des hommes et femmes dans cette étude étaient qu'ils se situent à un moment de leur cycle de vie où, n'ayant pas eu d'enfant, cette question était encore "biographiquement" proche, et n'était pas devenue quelque chose de totalement incongru au regard de leur mode de vie actuel. Il s'agissait donc que les parcours individuels et conjugaux aient été suffisamment longs pour que la personne se définisse comme n'ayant pas eu d'enfant, par choix ou non, même si la question pouvait encore se poser. On supposait ainsi que les logiques de choix et de contraintes, ayant conduit à l'absence d'enfant dans leur parcours seraient toujours opérantes. Au contraire, une fois les limites fonctionnelles de la procréation largement dépassées, on pouvait penser que le risque était grand d'une reconstruction *a posteriori* d'un discours rationalisant et décontextualisé du vécu.

Les critères d'âge étaient donc 40-50 ans pour les femmes<sup>39</sup>, et 45-55 ans pour les hommes. Du point de vue strictement physiologique, il est clair que les femmes les plus jeunes et, qui plus est, tous les hommes pouvaient encore avoir des enfants. Au demeurant, les données démographiques soulignent que les naissances sont concentrées dans un temps relativement court, autour de l'âge moyen à la maternité. Celui-ci est de 28,5 ans en 1992 (contre 27,5 en 1985), et son recul progressif n'est pas dû aux naissances qui surviennent après 40 ans - la fécondité à cet âge restant marginale<sup>40</sup> - mais provient du fait que les couples diffèrent de plus en plus l'arrivée du premier enfant. Plus intéressant est le fait que ces femmes, nées à partir des années 50, appartiennent aux générations qui vont voir apparaître des changements rapides, avec une remise en cause du modèle traditionnel du mariage précoce et un diffèremment de l'arrivée des premières naissances, commencé depuis une dizaine d'années (H. Léridon et C. Villeneuve Gokalp, 1994, p. 111). Et si l'on constate une légère hausse de l'infécondité dans les générations nées après 1950, c'est que celles qui les ont précédées étaient déjà engagées dans une dynamique de changement. Ainsi, l'âge moyen à la première naissance qui était de 24 ans, et donc très précoce, pour les femmes nées entre 1940 et 1950, passe à 25 ans pour celles nées en 1950, "et probablement 26 ans pour celles nées en 1965"<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> La proposition initiale de la fourchette 38-48 ans pour les femmes a été abandonnée dans un souci de simplification lors de la parution des annonces.

<sup>40</sup> En 1993, le taux de fécondité légitime de rang 1 entre 40-44 ans est de 0,18 pour 100 femmes. En admettant que, comme aux autres âges, la fécondité naturelle est le tiers de la fécondité totale, elle serait de 0,27 pour 100 femmes (C. Couet et I. Tamby, *La situation démographique en France en 1993*, INSEE, 1996, p. 98).

<sup>41</sup> *Les femmes. Portrait social*, INSEE-Service des droits des femmes, Coll. Contours et Caractères, 1995, p.24-25 ; 28-29.

Le critère d'inclusion le plus délicat (à présenter) était celui de l'absence de stérilité ou plutôt, d'une fertilité potentielle, c'est-à-dire, que les personnes se reconnaissent comme ayant pu avoir des enfants mais n'en ayant pas eu. Sur ce point, c'est davantage l'auto-définition qui importait : ainsi, il a pu arriver, au cours de quelques entretiens, qu'un homme se souvienne de l'existence d'une paternité biologique qu'il avait oubliée, qu'une femme ait pu connaître, à un moment donné de son parcours, des difficultés pour mener une grossesse à terme... Toutes ces situations entrent dans le cadre de cette étude, dans la mesure où elles constituent des occasions de (re)positionnement par rapport à la question de l'enfant.

## 2. Les méthodes de recrutement

La composition de la population d'étude visait principalement trois objectifs : la représentation des hommes, le souci de diversification sociale et des modes de vie conjugaux. L'accès aux personnes interviewées a été réalisé grâce à deux méthodes de recrutement : la méthode "boule de neige" et la passation d'annonces dans différents supports de presse. En outre, deux entretiens ont été réalisés grâce à l'intermédiaire de deux personnes déjà interviewées.

Les biais sont bien connus du recrutement par annonces qui sélectionne des personnes motivées par le thème de la recherche, pouvant conduire à une vision partielle du fait étudié. C'est ainsi que les femmes, déclarant avoir fait le choix de ne pas avoir d'enfant, ont adhéré tout à fait volontiers à la proposition d'entretien. Elles ont un rapport très distancié aux contraintes normatives, et échappent en partie aux stéréotypes communs comme ceux qui associent le refus de la maternité à une forme d'individualisme, communément assimilé à un excès d'égoïsme.

Ce biais de recrutement est compensé par le recrutement "boule de neige". Presque toutes les femmes et les hommes rencontrés par un intermédiaire ont déclaré avoir accepté la proposition d'entretien parce qu'elle venait de lui ; ce dernier faisant partie de leur réseau de connaissance et, dans la plupart des cas, la demande s'étant répercutée, ne connaissait pas directement l'enquêteur. En revanche, toutes ou presque déclarent qu'elles n'auraient jamais répondu à ce type d'annonce si elles en avaient eu connaissance. Ces deux populations, recrutées par annonces et par un intermédiaire, sont donc socialement très différentes.

Globalement, le recrutement "boule de neige" s'avère beaucoup plus ouvert du point de vue du recrutement social des personnes. Comparativement aux annonces, il a notamment permis de toucher des hommes dans les catégories des ouvriers et des employés. Au total, 28 personnes (11 femmes et 17 hommes) ont été ainsi recrutées par le biais d'intermédiaires différents. Le recrutement par voie de presse cherchait à viser des types de lectorats diversifiés du point de vue socioculturel et du sexe ; les annonces ont été passées dans des hebdomadaires et des quotidiens d'information, ou des revues spécialisées (professionnelles, de loisirs) et ont permis de rencontrer 32 personnes (13 femmes et 17 hommes) :

- La revue ASH (Actualités Sociales Hebdomadaires) : 6 femmes
- 12ème Union (Journal du 12ème Arrondissement de Paris) : 3 femmes
- Femme Actuelle : 4 femmes et 1 homme
- L'Humanité : 2 femmes
- Libération : 4 femmes
- Télérama : 3 hommes
- Le Nouvel Observateur : 3 hommes
- Le Chasseur Français : 6 hommes

Plusieurs formulations d'annonce ont été testées. La première contenant l'expression "par choix ou par renoncement" a été modifiée en abandonnant le dernier terme ; la notion de renoncement à l'enfant ayant donné lieu à des réactions défensives de certaines femmes. Une des principales difficultés tenait à rendre facilement compréhensible le critère d'inclusion relatif à l'absence d'empêchements physiologiques ou de problèmes de stérilité. Une autre, apparue secondairement, fut de spécifier la

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

dimension hétérosexuelle comme cadre de cette infécondité ; la problématique du refus ou de la revendication à la parentalité homosexuelle constitue en effet selon nous un objet de recherche en soi. Au final, la proposition de participer à l'étude s'adressait à *"des femmes de 40-50 ans et à des hommes de 45-55 ans, en couple ou non, qui au cours de leur vie étaient susceptibles d'avoir des enfants et n'en ont pas eu, par choix plus ou moins délibéré"*.

En général, les personnes se manifestaient assez rapidement après la parution de l'annonce, soit par lettre, soit par téléphone, selon les modalités de retour à l'annonce requises par le service de rédaction du journal concerné. L'explicitation des objectifs et des modalités de l'étude, ainsi que l'organisation de la rencontre (date et lieu) ont nécessité plusieurs contacts, par téléphone ou épistolaires, préalables à l'entretien. L'éloignement géographique des personnes a donné lieu à des déplacements, parfois difficiles en zone rurale, sans possibilité d'accès directs par transports en commun. Cette difficulté a rarement entraîné l'abandon du projet d'entretien ; la plupart des personnes se sont organisées pour y remédier.

Certaines personnes, intéressées par le sujet d'étude et désireuses d'y participer bien que ne correspondant pas aux critères d'âge ou résidant à l'étranger, se sont manifestées. Les concernant, une lettre explicative de l'étude et de ses critères d'inclusion leur proposait une autre forme de participation : l'envoi d'un courrier comprenant le récit, même bref, de leur histoire. C'est ce qu'ont fait plusieurs femmes résidant dans les DOM et les TOM, sachant que leur contribution servirait indirectement à l'avancement de ce travail, par le renforcement de certains axes de réflexion.

Au demeurant, ces quelques manifestations spontanément enthousiastes ne doivent pas masquer la fréquence des attitudes hésitantes et réticentes à l'égard du thème de l'étude.

### 3. Les réticences des personnes

L'explicitation des raisons des hésitations à participer à l'entretien en dit long sur la perception sociale du refus ou du renoncement à l'enfant, et par contraste, sur celle du désir d'enfant. Les personnes peuvent avoir elles-mêmes exposé les raisons de leurs réticences, comme celles, par exemple, qui ont fait la démarche de répondre aux annonces, mais en émettant certaines réserves. Dans ce cas, il n'est pas rare que la réticence initiale se transforme en acceptation après une meilleure information sur les objectifs. Ou alors, les motifs des refus avancés sont rapportés par les "intermédiaires", c'est-à-dire les personnes qui avaient diffusé la demande autour d'eux.

Soulignons d'abord la première difficulté d'accès au terrain, du reste citée par tous les auteurs qui ont travaillé sur ce thème, en lien avec la faible visibilité sociale de l'objet de l'étude. Elle renvoie d'une part à la relative rareté des personnes concernées, et d'autre part, à l'indistinction, comme dans les enquêtes démographiques, entre l'infécondité "volontaire" et "involontaire". Ainsi, si une personne disait connaître dans son entourage un homme ou une femme sans enfant correspondant aux critères d'âge, l'ignorance de l'existence éventuelle de problèmes physiologiques induisait une gêne, faisant obstacle à la proposition de l'entretien.

La seconde difficulté dans le recrutement des personnes est celle relative à la norme du désir d'enfant et à sa valorisation sociale. La perception d'une différence négative, induite par un mode de vie non conforme aux attentes sociales, peut en effet se lire à travers l'expression d'une certaine crainte d'avoir à s'en justifier. C'est ce qu'exprime une femme : *"Il y a un jugement de la femme qui a pas d'enfant, ça c'est évident. Et pour répondre à votre petite annonce, il faut quand même aller au-delà de ça, parce qu'on vous connaît pas, on sait pas comment vous allez regarder les gens [...]. Et c'est un jugement moral qu'on vit tout le temps, le moindre questionnaire dans n'importe quelle administration, ou alors une conversation à bâtons rompus dans un repas..."* C'est rappeler ici que la notion de "libre choix" des femmes face à la maternité, depuis les années 70 et la maîtrise de la contraception, n'ouvre pas sur

une réelle alternative : choisir de procréer ou non, mais se réduit au libre choix de la régulation de la fécondité.

Une autre composante de ce sujet, à l'origine, sans doute, de certaines retenues pour l'aborder, est la dimension intime de son inscription au coeur des histoires sentimentales : *"Ce que je vous raconte, j'en n'ai parlé à personne, à part avec ma thérapeute évidemment"*. La mémoire semble en effet très vive des envies d'enfants qui ont traversé, même de manière éphémère, certaines parenthèses de vie amoureuses. L'expression de ce désir à l'autre, au partenaire, s'apparente souvent à une véritable déclaration d'amour. Or la réponse en retour d'un écho vide, ou d'un refus explicite, est celle d'un désaveu, d'une négation de cet amour. On peut dès lors penser que la reviviscence de ces sentiments à travers leur récit peut constituer un obstacle à s'y engager.

Au demeurant, le plus grand obstacle à la parole, exprimé jusqu'alors seulement par des femmes, est l'existence d'une souffrance, toujours présente. Cette souffrance peut être celle d'une absence d'enfant pour certaines femmes qui avaient fortement investi un projet d'enfant qui ne s'est pas actualisé. Mais elle peut être aussi explicitée comme l'expression plus globale d'une problématique personnelle, centrée sur des relations négatives à leur mère : *"Il fallait que je prenne de la distance avec ma mère. J'ai beaucoup souffert de ce cocon. Pour moi, famille égal prison"*. Dans ce cas, il semble que ce n'est pas tant le manque d'enfant qui est en cause, mais l'empêchement à l'accès au désir d'enfant et à son expression. On trouve ici une des définitions dominantes de la réalité du désir et du non-désir d'enfant dans nos sociétés qui est sa psychologisation, posant le principe d'une souffrance individuelle à la base du désir non avéni ou non réalisé. Les théories psychologiques servant ainsi à légitimer la survenue de cette souffrance dont l'évidence est subjectivement intériorisée, à tel point que son absence pourrait paraître suspecte à chacun.

La dernière attitude de retrait lors de la proposition d'entretien, masculine cette fois, est liée à la conviction de n'avoir fait aucun choix ni pris aucune décision liée à l'absence d'enfant, et par conséquent de n'être pas concerné par l'étude. Ces hommes, qui ont finalement accepté de raconter leur histoire, expriment le sentiment d'une non implication personnelle, d'une extériorité par rapport à la question de l'enfant. Pour eux, la question ne s'est pas posée, ni dans un sens ni dans l'autre, et ce sont les événements de la vie qui expliquent l'absence d'enfant : *"Ca s'est pas fait. C'est la vie qui a tourné comme ça, c'est tout"*. Ce positionnement souligne le fait que l'enfant, ou la pensée de l'enfant, n'occupe pas la même place dans l'identité personnelle des hommes et des femmes. Les unes et les autres n'ont pas reçu la même éducation vis-à-vis de l'enfant et de la parentalité, et l'identité masculine reste très fortement centrée sur le pôle social de l'identité professionnelle.

#### **4. L'entretien comme cadre d'interaction**

Les entretiens étaient individuels et les personnes en couple ont le plus souvent préféré que la rencontre se réalise à un moment où le conjoint était absent. Le choix du lieu de la rencontre était laissé à la personne : ils se sont généralement déroulés à son domicile, ou à celui du chercheur si elle préférait, ou encore, quand l'un ou l'autre lieu entraînait beaucoup de complications, dans un lieu public assez préservé comme un salon de thé pour trois entretiens.

Les postures adoptées dans l'acceptation de l'entretien diffèrent pour les hommes et les femmes. Ces dernières mettent davantage en avant leur intérêt pour le thème que les hommes. Elles témoignent souvent d'une volonté d'aide à l'égard du travail universitaire : *"J'ai une nièce qui est en thèse, je sais que c'est difficile de trouver des gens"*. La question vient sans trop tarder de l'âge et de la présence ou de l'absence d'enfant pour celle qui leur propose un tel entretien : *"Mais vous, vous en avez des enfants ?"* Tout se passe comme si la découverte d'une certaine "proximité féminine" sur ces deux points contribuait à faire disparaître les quelques hésitations qui pouvaient perdurer.

La démarche des hommes diffère selon qu'ils ont été contactés par un intermédiaire ou qu'ils ont lu l'annonce dans la presse. Les premiers disent accepter au nom de l'amitié portée à l'intermédiaire,

mais montrent qu'ils font un effort car un tel sujet, à leurs yeux ne mérite pas autant d'attention : *"je pense que je n'ai rien de bien intéressant à vous dire, mais si ça peut vous aider"*. Les hommes qui ont lu l'annonce, quant à eux, ne cachent pas que c'est un élan de curiosité qui les amène à prendre contact. Les lecteurs habitués des "petites annonces", et notamment celles de la rubrique "rencontres" se montraient relativement intrigués par le contenu du texte dont certains imaginaient qu'il masquait d'autres intentions. L'explicitation des objectifs est alors souvent suivie d'une acceptation immédiate, comme un défi lancé pour saisir l'opportunité d'un échange, perçu comme sortant du cadre des jeux de séduction et de la sociabilité ordinaire : *"Je veux bien me lancer, c'est vrai qu'on n'a pas souvent l'occasion de parler de ça, et puis avec quelqu'un qu'on reverra pas"*.

Ces postures différenciées, anticipant la dimension "très personnelle" de la vie privée comme étant au coeur des entretiens, tiennent au rapport particulier que chaque sexe entretient avec "la parole de l'intime". Dans les entretiens qu'elles ont menés auprès d'hommes et de femmes, Janine Mossuz-Lavau et Anne de Kervasdoué<sup>42</sup> montrent bien l'existence d'un rapport au langage qui ne serait pas le même chez les hommes et les femmes :

"Les femmes "déliquent, pratiquent, échangent la parole de l'intime. [...] Elles parlent de leur corps [...], de leur vie sexuelle, de leurs expériences de ce qu'elles vivent au jour le jour, de leurs histoires d'amour, de leurs enfants. [...] Et elles en parlent en priorité à d'autres femmes, aux "copines". [...] D'après les femmes, les hommes parlent un peu de sexe [...], mais beaucoup moins en termes de sexualité intime que sous la forme "de blagues grivoises...". [...] Ils aiment aussi discuter de voitures et de sport. [...] Mais le trait majeur, le point central de la conversation des hommes concernent leur travail. [...] "A l'instar des femmes elles-mêmes, les hommes reconnaissent que leurs compagnes détiennent la parole de l'intime, alors qu'eux-mêmes, dans ce domaine, ont tendance à observer un relatif silence."

La notion de la perception par certains hommes d'une mise en danger dans ce jeu de la parole de la vie privée, même accepté, a pu être perceptible, au début de l'entretien, dans une forme de réserve, non pas langagière, mais gestuelle ou peut-être posturale. Difficile à préciser, cette forme de retenue avait quelque chose d'un peu surprenant, de l'ordre d'un manquement au minimum des règles de sociabilité, comme si se montrer dans une certaine forme de convivialité risquait davantage de se laisser ensuite entraîner dans une pente non maîtrisée du récit de sa vie intime. Pour être plus précise, on pense par exemple à une situation où un homme se comportait comme s'il oubliait que j'étais là : prenant une tasse et se servant un café sans m'en faire la proposition immédiate, ce que, en toute autre circonstance, il aurait assurément fait. Il n'est pas sûr que cet "oubli" soit dû au geste routinier du célibataire, et encore à un manque de courtoisie. On pense plutôt à la volonté de maintenir une certaine forme de distance initiale dans un échange dont on ne connaît pas bien les règles, et qui exige d'en préserver la "neutralité sexuée", pour avoir une parole plus libre dans un espace davantage contrôlé.

Certaines personnes disent avoir pensé à l'entretien avant (parfois le temps du transport...) mais n'ont abouti à aucune réflexion concluante et ne savent pas si elles auront "quelque chose à dire". Ce n'est pas le cas des personnes qui sont déjà engagées dans un travail réflexif d'auto-analyse. Ainsi, deux femmes et un homme ont demandé un double de l'enregistrement de l'entretien, trace qui leur servira de base de réflexion dans la poursuite de leur "travail sur soi".

Ces entretiens, pour les souvenirs qui resurgissent (et les émotions qui ont pu les accompagner), ont souvent été vécus comme très *"impliquants"* ; souvent appréciés pour la satisfaction procurée d'avoir un *"regard global sur sa vie, ce qu'on ne fait jamais"*. Toutes les personnes, sauf une, ont demandé à connaître les résultats de l'étude, *"pour savoir si les autres sont comme moi"*, dit une femme, ou *"parce que c'est un échange des deux côtés"*.

---

<sup>42</sup> *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 17-20 ; 239-240. A travers une centaine d'entretiens, les auteures ont recueilli le discours d'hommes et de femmes sur eux-mêmes et sur leur partenaire.



La feuille d'informations, remplie après l'entretien, a pu faire émerger quelques difficultés à définir leur relation pour les personnes qui ne se considèrent ni en "couple" - cohabitant ou non - ni seules, et qui ont un partenaire "*mais qui n'est pas un conjoint*". Ces hésitations, significatives de situations nouvelles du point de vue des modes de vie sentimentale, sont par exemple celles de Valérie : "*Oui mais est-ce que c'est de type conjugal ? Je dirais non. C'est pas de type conjugal parce que bon, je le vois pratiquement tous les jours mais bon, on n'a pas de cohabitation... Enfin, je me considère pas en couple..., en couple si quand même, si je me considère en couple, mais sans cohabitation permanente. Et puis, est-ce que je peux dire que c'est mon conjoint...?*"

## 5. La conduite de l'entretien

L'orientation des entretiens, par la consigne de départ centrée sur l'histoire des personnes, se veut nettement biographique. Au demeurant, rien n'incitait les personnes à construire d'emblée leur récit sous la forme d'une trajectoire, déroulant des séquences biographiques dans un ordre plus ou moins chronologique. Une telle option est déjà significative de l'interprétation que donne la personne du fait qu'elle n'ait pas eu d'enfant.

Au caractère volontairement ouvert de la consigne de départ, avec une grande liberté accordée à la personne interviewée dans le choix des événements qu'elle relate, s'oppose la deuxième partie de l'entretien qui est d'abord faite de relances et de demandes de précision plus fines sur la partie "libre". Puis, dans un contexte plus directif, l'entretien est orienté sur les thèmes pré-définis dans la grille (annexe 2). En fin d'entretien, la personne était invitée à dresser une chronologie rapide des événements importants de sa vie sentimentale et professionnelle, sous la forme d'un bilan, avec des repères d'âge ou d'années. Cette reconstitution a notamment permis de faire émerger l'importance des temps "morts", diversement habités par la question de l'enfant, ce sont les temps de deuil d'une relation sentimentale, qui peuvent occuper un grand moment dans le parcours. Cette mise à plat du parcours a aussi mis en relief les périodes de la vie, riches en événements, où se conjuguèrent plusieurs décisions dont l'agencement excluait de fait la question de l'enfant.

Si dans le premier temps de l'entretien, la personne propose son modèle d'interprétation, il ne s'agit pas de se dispenser d'un travail de reconstruction de son récit qui d'emblée peut paraître très "lissé". On pense tout particulièrement aux quelques discours s'appuyant sur un effort de tentative d'explicitation du parcours, révélant une distance et un regard sur soi déjà familiers pour la personne. Le thème de l'étude était susceptible de recevoir une audience favorable parmi celles et ceux qui avaient une forme d'attirance pour une explicitation psychologique de leur histoire. Ainsi, l'acceptation psychologique et psychanalytique du "désir d'enfant", rattachée à l'histoire de l'enfance et de l'adolescence de la personne, définit *a priori* des formes de discours dont l'enfance est le moteur du reste de la trajectoire. En cela, ce sont déjà des reconstructions distanciées et réflexives dont on pourrait dire que les déterminismes inconscients sont, pour la trajectoire qui s'ensuit, l'équivalent du jeu des habitus pour Pierre Bourdieu.

L'invitation à pénétrer dans d'autres domaines que ceux spontanément abordés par la personne, ou l'oubli de longues périodes permettent de relire différemment le discours biographique recueilli dans un premier temps, et oblige à une réflexion sur les procédures de sélection ou d'omission de certaines périodes. C'est dans cette deuxième partie de l'entretien qu'émergent les ambivalences, les contradictions internes de la personne.

L'objectif étant dans ces entretiens de dépasser la variété des expériences individuelles, d'identifier des régularités et de faire émerger des profils de trajectoires susceptibles de rendre compte des différentes manières dont la question de l'enfant s'est posée.

## II. Les personnes rencontrées : appartenance générationnelle et modes de vie

Dans cette présentation des personnes interviewées, on tentera de dépasser l'aspect purement descriptif à l'aide des variables classiques (âge, CSP...) en tenant compte d'une part du contexte socio-historique dans lequel ces générations de femmes et d'hommes sont nées et ont grandi, et d'autre part, en questionnant certains résultats d'ordre socio-démographique pouvant avoir joué un rôle dans le fait que ces hommes et ces femmes n'aient pas eu d'enfant aujourd'hui.

Les rencontres avec les personnes se sont réalisées sur deux années civiles : fin 1988 et début 1999. Les femmes rencontrées, âgées de 40 à 50 ans, sont nées entre 1948 et 1959 ; les hommes, âgés de 45 à 55 ans, sont quant à eux nés entre 1943 et 1954. La plupart des personnes, sauf les hommes les plus âgés, appartiennent aux générations du *baby boom*, dont Alfred Sauvy a montré "l'effet explosif de la poussée démographique de cette première génération d'après-guerre", celle de 1946 "arrivant dans une société vieillie où deux générations superposées, les parents et les grands-parents, détiennent pouvoir et fortune" (C. Attias-Donfut, 1991, p. 35).

Ce dernier point est un peu nuancé par Xavier Gaullier (1998) : il ne faut pas oublier la dureté de la vie d'après-guerre pour les générations des Trente Glorieuses qui étaient actives à cette période, la rareté des logements, les difficultés du travail et son exploitation avec les conflits sociaux qu'elle a générés ; "une société de classes" avec peu de loisirs et une formation faible. En même temps, cette société était celle du plein emploi, de la mise en place de politiques familiales généreuses et de la protection sociale, ouvrant sur un optimisme qui permettait tous les espoirs d'une progression sociale. C'est dans ce contexte global qu'il faut resituer le récit des personnes évoquant certains traits de la vie de leurs parents, et tout particulièrement les évocations fréquentes d'un père "autodidacte", qui a tenté, réussi ou échoué dans un projet d'ascension sociale. L'exploration de la transmission de tels espoirs ou attentes à l'égard du fils ou de la fille contribuera à saisir les modalités d'engagement des hommes et des femmes rencontrés dans leurs trajectoires scolaire et professionnelle et leurs conséquences éventuelles en termes de report de la question de l'enfant.

### 1. L'âge et l'écart d'âge entre conjoints

Les femmes rencontrées se répartissent de manière à peu près égale entre celles qui ont moins de 45 ans et celles âgées de 45 à 50 ans (respectivement 14 et 16). Quant aux hommes, ceux qui ont passé la barre des 50 ans sont deux fois plus nombreux : un tiers a entre 45 et 49 ans révolus (n=10), et deux tiers ont entre 50 et 55 ans (n=20).

Tab.1. Age

Age	Femmes	Hommes	Ensemble
40-41 ans	6	-	6
42-43 ans	6	-	6
44-45 ans	4	3	7
46-47 ans	6	2	8
48-49 ans	5	5	10
50-51 ans	3	9	12
52-53 ans	-	5	5
54-55 ans	-	6	6
Ensemble	30	30	60
<i>âge moyen</i>	<i>45 ans</i>	<i>50,5 ans</i>	
<i>écart type</i>	<i>3,3 ans</i>	<i>2,7 ans</i>	

Ce sont parmi les femmes les plus jeunes que la question de l'enfant peut encore se poser : pour la moitié des femmes de moins de 45 ans, cette question a encore une certaine résonance bien que peu probable, mais l'existence d'un désir d'enfant se profile (il "s'est réveillé" tout récemment pour l'une d'elles). Les hommes, pour qui la contrainte physiologique ne joue pas, ne sont pas moins soumis que les femmes aux "bons âges" de la parentalité : pour ceux qui expriment une certaine attirance à l'idée d'une paternité éventuelle, l'image du "grand-père" auquel ils ressembleraient alors les incite généralement à ne pas considérer avec trop de sérieux cette éventualité. Pour eux, il s'agit davantage de ne pas fermer un espace des possibles, de se donner cette liberté d'imaginer que leur vie n'est pas déjà toute tracée vers un futur connu. Au demeurant, le désir d'enfant est très clairement exprimé par 9 hommes.

L'écart d'âge entre conjoints est pour certains très important. Sur ce point, la population des personnes rencontrées ne semble pas représentative de l'ensemble des couples (dont la supériorité masculine du point de vue de l'âge est de l'ordre de deux ou trois ans). Un tel constat avait déjà été rapporté par Fiona McAllister et Linda Clarke (1998) concernant les personnes qu'elles avaient interviewées dans le cadre d'une étude similaire. Cette question de l'âge est en effet loin d'être neutre dans l'étude de ces parcours : un âge tardif de formation des couples augmente considérablement le risque de rester sans enfant<sup>43</sup>. Ce risque est bien sûr celui des couples où l'un des partenaires est beaucoup plus âgé, ayant peut-être déjà des enfants. C'est par exemple le cas pour une femme de 43 ans, mariée depuis 15 ans et dont le conjoint a 70 ans. A l'inverse, deux autres femmes, non en couple, ont un partenaire plus jeune qu'elle de 15 ans. Les écarts d'âge importants dans les couples actuels des hommes sont plus fréquents et vont dans un sens comme dans l'autre : trois hommes ont une compagne beaucoup plus âgée (un a 50 ans, sa compagne en a 70) ; trois hommes vivent avec une femme qui a 10 ans de moins qu'eux. En dehors des couples actuels, les unions passées ont pu aussi révéler une distance d'âge entre conjoints (un homme avait ainsi épousé à 43 ans une jeune femme de 25 ans). Dans quelques cas, ces différences d'âge ont un impact direct dans l'absence d'enfant aujourd'hui.

<sup>43</sup> Laurent Toulemon souligne que près de 4 % des couples formés à l'âge de 20 ans n'ont eu aucun enfant mais c'est le cas de 30 % de ceux formés vers 35 ans (1995, p. 1095).

## 2. Disparités sociales et résidentielles

### Appartenance socioprofessionnelle

Dans l'ensemble, les niveaux scolaires sont assez diversifiés, et moins élevés chez les hommes que chez les femmes : 11 hommes n'ont pas atteint le niveau du bac, c'est le cas pour deux femmes seulement. Cet indicateur transversal ne rend pas compte des parcours de formation ultérieurs qui concernent la moitié des femmes (accès à une meilleure qualification dans leur secteur d'activité ou à des postes de responsabilité) et un tiers des hommes de l'échantillon (réorientation professionnelle).

Tab.2. Niveau de scolarité en fin d'études

Diplôme	Femmes	Hommes	Ensemble
Sans diplôme	-	-	-
Certificat d'Etudes	-	3	3
CAP	2	4	6
BEPC ou BEP	-	4	4
Bac ou niveau Bac	3	4	7
Paramédical ou social	10	1	11
BTS, DUT, 1er cycle univ.	6	7	13
2è ou 3è cycle univ.	9	6	15
Grande école	-	1	1
Ensemble	30	30	60

Si l'échantillon s'était uniquement centré sur les personnes pour qui l'absence d'enfant correspond à un choix véritable, le degré du niveau scolaire atteint par les deux sexes aurait sans doute été plus élevé en moyenne, et la supériorité scolaire des femmes plus visible. En effet, la plupart des études nord-américaines sur les "*childless by choice*" ont régulièrement souligné la liaison positive entre le bagage scolaire et le choix de ne pas avoir d'enfant (J. E. Veevers, 1979).

Pour autant, certains auteurs mettent en garde contre l'émergence d'un nouveau stéréotype : celui de femmes dont l'ambition scolaire et professionnelle se réalise aux dépens de leur maternité. Frances Baum et David Cope (1980) soulignent que ces profils émanent d'un recrutement non représentatif des populations d'études, largement issues de milieux sociaux favorisés, et qui occultent les autres intentions d'infécondité, sans lien avec le niveau scolaire et l'appartenance socioprofessionnelle : des femmes peu scolarisées et ayant un emploi manuel peuvent aussi avoir fait le choix de ne pas avoir d'enfant. William Kenkel (1985), dans une étude longitudinale chez des jeunes issus de régions rurales et fortement marquées par le chômage, montre que les aspirations et les espoirs en terme de mobilité sociale influent sur les intentions de fécondité. Les jeunes femmes qui veulent rester sans enfant sont celles qui rejettent l'idée d'être "femme au foyer" et ont des attentes en termes d'ascension sociale. Au contraire, les jeunes hommes qui déclarent ne pas vouloir d'enfant ont des aspirations scolaires et des espoirs d'ascension professionnelle plus faibles que ceux qui veulent être parents.

Même si l'on sait que les déclarations d'intention sont loin de correspondre aux comportements en matière de fécondité, les motivations, les espoirs et les attentes socio-scolaires semblent plus déterminantes que les titres scolaires, dans la mesure où ils traduisent des projets d'avenir différents pour les femmes et les hommes.

Sur ce point, rappelons que les personnes rencontrées font partie de ces générations, nées dans l'immédiat après-guerre, dans une société où l'éducation était devenue une valeur sociale primordiale face aux nouvelles exigences de modernité dans l'univers du travail. L'éducation, et l'essor qu'elle a connue avec ces générations nombreuses, "apparaissait comme le moyen d'accéder à une élévation de

la qualité de vie, à l'égalité des chances et au bien-être personnel" (S. Dufour et col., 1994, p. 280). Ce sont ces générations qui ont connu une brusque croissance de la proportion des cadres et professions intermédiaires. Louis Chauvel précise que les cohortes nées entre 1936 et 1950 sont celles qui ont été "recrutées lors de la décennie dorée, qui vécurent ainsi la première explosion scolaire, l'expansion tertiaire, l'extension de l'emploi des appareils de l'Etat-providence et de l'emploi privé, voyant ainsi doubler ses chances d'accès au salariat moyen et supérieur". Les générations suivantes, celles de 1950-1965, sont davantage "marquées par la stagnation" (1998, p. 95).

Plus de la moitié de l'échantillon se concentre dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (dont 2 hommes travaillant dans le monde de l'information et du spectacle, et 2 femmes et 3 hommes ayant une profession libérale) et la catégorie intermédiaire, dont les métiers du secteur social, paramédical ou de l'enseignement, concerne une femme sur deux (annexe 3).

Tab.3. Appartenance socio-professionnelle

CSP	Femmes	Hommes	Ensemble
Agriculteurs	-	3	3
Artisans, commerçants	-	2	2
Cadres, Prof intell. sup.	9	7	16
Prof. intermédiaires	15	7	22
Employés	5	4	9
Ouvriers	1	7	8
Ensemble	30	30	60

La grande majorité des personnes occupe un emploi stable au moment de l'entretien. Seulement une sur dix est inactive : une femme est au chômage depuis plusieurs années et s'occupe de sa mère malade ; une autre est en formation professionnelle ASSEDIC ; un homme, inscrit au chômage occupe des petits emplois intermittents ; deux autres n'ont plus droit aux ASSEDIC et touchent le RMI (l'un travaille au noir, l'autre termine une formation professionnelle).

Toutes les femmes, sauf une, ont un rapport positif à l'emploi<sup>44</sup>, quel que soit le leur, et ne voudraient pas envisager de s'arrêter de travailler même si elles pourraient matériellement le faire. Les hommes ont des discours plus contrastés, valorisant davantage leur travail quand il s'agit d'un poste à responsabilité, d'un métier "à vocation" (arts et spectacles) ou quand les modalités de l'exercice professionnel offre des avantages sur le plan de la disponibilité et de la liberté. Certains, occupant un emploi peu qualifié, s'investissent davantage dans d'autres domaines (amis, loisirs).

Globalement, on note une différence assez faible entre les appartenances socio-professionnelles des conjoints pour les personnes qui vivent en couple depuis longtemps. Cette homogamie n'a pas toujours existé, beaucoup de femmes ayant repris des études ou fait des formations pendant leur vie conjugale. L'examen rapide de la mobilité intergénérationnelle montre le plus souvent l'importance de la distance parcourue entre la position socio-professionnelle des personnes et celle de leurs parents (seuls 4 hommes et 5 femmes avaient un père dont l'activité professionnelle correspond aujourd'hui à la catégorie des cadres supérieurs et professions libérales). La très grande majorité avaient des parents agriculteurs, des pères ouvriers, artisans, commerçants, "employés de la poste" ou à la SNCF. Les mères, quant à elles, étaient "femmes au foyer" dans un peu plus de la moitié des cas ; certaines n'ont jamais travaillé, d'autres, plus nombreuses, ont cessé leur activité salariée (emploi de bureau...) à la naissance des enfants. Les mères des femmes travaillaient plus souvent à l'extérieur (saliariées) que celles des hommes (aides familiales, agricultrices...) et sont plus nombreuses à avoir une formation professionnelle (mère assistante sociale, infirmière...). Les rares qui, à leur époque, avaient fait une

<sup>44</sup> Selon la distinction faite par Françoise Battagliola et col. entre rapport à l'emploi (souhait d'être active) et rapport au travail (intérêt porté au travail subordonné par ses conditions d'exercice), 1994, p. 340.

scolarité longue font figure d'exception (la mère d'un homme a fait des études d'avocat, celle d'une femme a fait des études de pharmacienne, aucune des deux n'a exercé une fois mariée). On verra que l'incitation parentale à poursuivre des études et, pour les femmes surtout, que l'image d'une mère active et salariée est déterminante dans le rapport aux études, à l'emploi et, d'une manière plus générale, dans la conception des rapports hommes-femmes.

Du point de vue de la stabilité professionnelle, on rencontre un éventail de situations lorsque l'on considère les parcours : certains ont changé de statut (passage du public au privé et inversement, du statut de salarié à libéral). Les trajets marqués par une mobilité ascensionnelle au sein du parcours sont plus fréquents chez les femmes, la mobilité masculine étant davantage une mobilité sectorielle ou géographique. Par exemple, trois hommes ont eu un long parcours professionnel très erratique (choix d'une alternance de contrats lucratifs à l'étranger et de "petits boulots" en France, ou inversement), certainement assez caractéristique de cette génération qui avait 20 ans dans les années 70<sup>45</sup>.

Tab.4. Niveau de revenus individuel

Revenus mensuels	Femmes	Hommes	Ensemble
< 5 000 f.	2	3	5
5 000 à < 8 000 f.	3	4	7
8 000 à < 15 000 f.	19	15	34
15 000 à < 30 000 f.	6	7	13
> ou = à 30 000 f.	-	1	1
Ensemble	30	30	60

Plus de la moitié des personnes ont un revenu moyen (8-15 000 f./mois). Les cinq personnes qui n'ont pas de revenus salariés disposent de ressources d'aides sociales (ASSEDIC, RMI) ou familiales (aide financière de sa mère pour un homme). Aucune femme ne dépend matériellement de son conjoint ou ami, sauf l'une d'entre elles dont l'activité est précaire (petits contrats à temps partiel) et qui bénéficie du niveau de vie de son partenaire. Une femme apporte une aide substantielle à son ami ; deux hommes dépendent des revenus de leur conjointe (l'un est en recherche d'emploi, l'autre fait le choix d'une activité très réduite). Précisons également que pour les femmes divorcées, la rupture du couple n'a pas entraîné de phénomène de précarisation, tout au plus, un ajustement à la baisse dans le mode de vie.

## **L'habitat**

La recrutement des personnes est très diversifié du point de vue géographique : un peu plus de la moitié des personnes habite en Ile-de-France et 12 autres régions sont représentées (voir le détail des régions en annexe 4).

Du point de vue de l'habitat, les villes moyennes sont sous-représentées. Concernant les zones rurales et les petites villes, il ne s'agit pas uniquement d'agriculteurs (n=3) ou de "néo-ruraux", mais de personnes qui ont toujours habité cette commune, ou qui sont restées géographiquement proches de leur famille.

Le lien entre l'appartenance socioprofessionnelle et le fait de résider à Paris et autour est assez lâche dans cet échantillon : les personnes les mieux dotées ne résident pas exclusivement en Ile-de-France. Divers milieux sociaux sont représentés dans cette région : de l'habitation de fortune au quartier chic, en passant par des banlieues ouvrières et résidentielles.

<sup>45</sup> Cette génération est en effet souvent décrite comme étant celle qui refusait la société de consommation et son pouvoir d'intégration, celle "où tout était possible". Voir l'article de Stéphane Dufour et col., 1994, pp. 277-300.

Tab.5. Catégorie de la commune de résidence

Taille de l'agglomération	Femmes	Hommes	Ensemble
Paris	9	4	13
Banlieue parisienne	9	10	19
Autre ville >= 250 000 h.	3	3	6
Agglomération < 250 000 h.	4	4	8
Agglomération < 100 000 h.	1	-	1
Agglomération < 20 000 h.	3	3	6
Commune rurale	1	6	7
Ensemble	30	30	60

Le statut d'occupation de la résidence (propriétaire/locataire) sera interprété dans le cadre de cette étude comme un indicateur relatif d'une certaine forme de rapport à l'argent et donc au temps, en lien avec les projets de vie. On suppose en effet que l'importance que représentent l'épargne et son investissement, ou au contraire, la revendication d'un mode de vie "au jour le jour", sans économie, participe d'une certaine perception de soi, de l'avenir, et permet de mieux comprendre la question de la continuité de soi et de la transmission pour ces personnes sans enfant.

Tab.6. Statut d'occupation de la résidence

	Femmes	Hommes	Ensemble
Propriétaire*	18	22	40
<i>Résid. principale</i>	12	17	29
<i>Résid. secondaire(s)</i>	1	3	4
<i>Résid. princ. + résid. second.</i>	3	2	5
<i>Logt fonction + résid. 2 second.</i>	2	-	2
Locataire (ou chez le conjoint)	10	7	17
Logement de fonction	2	-	2
Habitation de fortune		1	1
Ensemble	30	30	60

\*dont en voie d'accession à la propriété

Les hommes sont plus souvent propriétaires que les femmes et souvent, depuis plus longtemps qu'elles. Les femmes et les hommes qui ne le sont pas refusent la dépendance que cette contrainte financière induirait.

### 3. La vie sentimentale et le mariage

Au moment de l'entretien, plus de la moitié des personnes vivent seules (n=36), sans conjoint ou sans cohabitation dans le cas d'une relation de couple. Parmi elles, quatre vivent chez ou avec un parent.

Les autres sont en couple, recomposés ou non, et habitent avec leur conjoint. Trois femmes et deux hommes se déclarent "en couple" et sont engagés dans une relation conjugale sans pour autant vivre ensemble à temps complet. Pour les deux hommes, cet arrangement tient en partie à l'activité professionnelle, pour les femmes, cela est davantage présenté comme un mode de vie choisi, ou bien correspond à une situation transitoire, le couple étant de formation récente.

Tab.7. Mode de vie et statut marital

	Femmes	Hommes	Ensemble
Seul(e)	19	17	36
<i>Jamais marié(e)</i>	12	13	25*
<i>Divorcé(e)</i>	7	4	11
En couple	11	13	24
<i>Jamais marié(e)</i>	4	9	13
<i>Marié(e) ou remarié(e)</i>	6	4	10
<i>Divorcé(e)</i>	1	-	1
Ensemble	30	30	60

\*Dont une femme vivant depuis longtemps avec sa mère malade, un homme agriculteur ayant toujours vécu avec ses parents, et deux autres, avec leur mère depuis plus de 20 ans.

Parmi les 36 personnes qui vivent seules<sup>46</sup>, deux hommes seulement sont "célibataires" de longue date et n'ont pas connu d'histoires sentimentales après l'âge de 25 ans ; les autres ont toutes été engagées (ou le sont encore) dans une relation non cohabitante dont la durée, pour certain(e)s a pu être très brève.

Globalement dans cette étude, les hommes ne semblent pas avoir une vie sentimentale plus stable que les femmes : la fréquence des ruptures et des séquences de vie amoureuse est à peu près identique pour les uns et les autres<sup>47</sup>.

Les situations actuelles de couples recomposés (hommes ou femmes vivant avec un partenaire ayant un ou des enfants) concernent 4 femmes et 5 hommes. Les beaux-enfants ont tous plus de 15 ans et n'habitent pas à temps plein avec le couple (2 hommes ont des "beaux-petits-fils"). Les quelques autres couples recomposés ne sont pas cohabitants. En revanche, les parcours sentimentaux peuvent faire apparaître des unions précédentes avec un partenaire ayant un ou des jeunes enfants.

Dans l'ensemble de l'échantillon, le mariage a été peu attractif, surtout pour les hommes : près de la moitié des personnes rencontrées n'ont jamais été mariées. Chez les hommes, 22 n'ont jamais été mariés (contre 8 qui l'ont été au moins une fois), parmi eux, deux l'auraient souhaité si l'absence de rencontres féminines ne les avait pas conduit à un célibat instauré de longue date.

Pour les 22 hommes et femmes qui ont été au moins une fois mariés, l'amplitude de la durée du mariage est très vaste, allant de un an à 20 ans ou plus quand les couples sont toujours unis (9 personnes sont en couple depuis au moins 13 ans). Ces situations de mariage apparaissent comme très particulières : nous sommes loin du schéma traditionnel du mariage, sauf pour quelques cas où il est intervenu au tout début de la vie adulte, suivi d'un divorce précoce. Si l'on décrit l'échantillon en regardant toutes les personnes mariées à un certain moment de leur histoire, certaines dimensions apparaissent atypiques : l'existence d'un écart d'âge important avec le conjoint, une union tardive, et parfois, le refus d'enfant par le conjoint inscrit dans le contrat de mariage, mariage qui a perduré et dont la durée témoigne de l'acceptation ou de la résignation de l'autre conjoint. Une dernière forme atypique procède de couples où la question de l'enfant apparaît somme toute secondaire pour les deux conjoints.

<sup>46</sup> Alors qu'entre 30 et 35 ans, une femme et un homme sur cinq ne vivent pas en couple, cette proportion augmente avec l'âge pour les femmes et diminue pour les hommes ; ces derniers ne sont plus que 13 % entre 45-49 ans, contre 23 % des femmes de ces tranches d'âge. C. de Guibert et col. : "La cohabitation adulte", *Population et Sociétés*, septembre 1994.

<sup>47</sup> On peut ici souligner que "sans enfant, les femmes se remettent aussi rapidement en couple que les hommes", selon l'étude de Henri Léridon et Catherine Villeneuve Gokalp, 1994, p. 155.



#### 4. La place dans la fratrie

Sur la base de cet échantillon, aucun profil spécifique ne se dégage par rapport au rang occupé dans la fratrie, pouvant laisser supposer une relation entre ce dernier et le fait de ne pas avoir d'enfant. L'intérêt porté à la place dans la fratrie d'origine visait en effet à vérifier l'hypothèse des effets d'une socialisation différenciée selon le rang sur la construction d'un rapport spécifique à la procréation, pouvant conduire à son refus (position d'aîné(e) d'une fratrie nombreuse associée à une prise en charge pesante des plus jeunes, position de dernier enfant pouvant être surinvesti par la mère...). Après les travaux du démographe Jean-Claude Deville<sup>48</sup> sur une éventuelle "hérédité de la fécondité" en lien avec le vécu du statut d'aîné ou d'enfant unique, Elizabeth Kiernan (1989), à partir d'un suivi de cohorte de femmes nées en 1946, montre que les femmes qui étaient filles uniques étaient deux fois plus nombreuses que les autres à ne pas avoir d'enfant à 36 ans (respectivement 11 % et 5 %).

Tab.7. Place dans la fratrie

	Femmes	Hommes	Ensemble
Aîné(e)	10	8	18
Dernier(ère)	7	12	19
Fils (fille) unique	1	1	2
Jumeau(elle)	1	-	1
Autres rangs	11	9	20
Ensemble	30	30	60

On constate peu de participation d'enfants uniques à l'étude (en revanche, bon nombre avaient des parents qui étaient fils et fille unique). Une majorité ont des frères et soeurs, et sont engagés à des degrés divers dans une relation de marrainage ou de parrainage auprès de leurs filleul(e)s. Pour certaines femmes, ces relations sont très investies, ayant une "vie de famille élargie" avec leurs neveux et nièces ; par exemple, une femme a exercé pendant plusieurs années un rôle parental auprès de ses neveux.

#### Deuxième partie

---

#### LES RÉCITS :

---

<sup>48</sup> Jean-Claude Deville : "La fécondité serait-elle héréditaire ?", *Economie et Statistique*, 1979, 116, 3-11.

**LA QUESTION DE L'ENFANT**  
**DANS**  
**LES TRAJECTOIRES**

## Chapitre I

### Les manières de dire

La consigne de départ engageait donc les personnes à raconter ce qui, à partir de leur histoire, a pu contribuer au fait qu'elles n'aient pas eu d'enfant. Elle était donc l'élan porteur à partir duquel chaque récit s'est construit dans sa logique propre, dans une forme d'énonciation à chaque fois différente. Indissociable de son contenu proprement biographique, la mise en forme du récit est centrale. Elle témoigne de la manière dont la personne s'approprie la question de départ, orientant parfois son récit plus du côté du pourquoi que du comment ou inversement, ou passant de l'un à l'autre.

Du point de vue de la forme énonciative, on distingue plusieurs types de récits. Les plus nombreux procèdent d'une mise en forme biographique qui suit plus ou moins le déroulement séquentiel de la vie dans des rythmes variés, des événements et des temps précipités laissant dans l'ombre la question de l'enfant, et des périodes où elle est projetée en avant de la scène. C'est le mouvement de la vie et ses hasards, le jeu des contraintes et des choix qui font sens à l'égard de l'absence d'enfant. D'autres au contraire sont construits sur la base d'un système explicatif global et cohérent au regard de la question de l'enfant. Certains même proposent une histoire avec un début et une fin, révélant comment une détermination principale et fondatrice a pu se répercuter sur le rapport au désir d'enfant. Enfin certains récits peuvent être qualifiés de "centrifuges" : ils ne s'engagent pas spontanément dans une logique d'enchaînement diachronique mais s'ouvrent sur une multitude de directions, retenant dans chacune d'elle certains éléments dont le cumul fait sens au regard de la question de l'enfant.

Quelques rares récits commencent par un long plaidoyer en défaveur des liens du mariage et de l'obligation de procréation. Tous s'engagent à un moment ou à un autre dans les séquences de vie amoureuse. Les récits masculins se structurent le plus souvent sur la trame temporelle du parcours professionnel, ceux des femmes s'organisent davantage autour de la vie sentimentale. Dans les uns et les autres, la période de l'enfance occupe une place plus ou moins importante.

Ces récits mettent en scène des personnages<sup>49</sup> qui, en dehors des conjoints ou des partenaires ont joué un rôle de manière plus ou moins directe dans la question de l'enfant. Il s'agit essentiellement de femmes et tout particulièrement des mères qui peuvent occuper une place centrale dans certains récits de femmes et d'hommes ; les belles-mères interviennent parfois aussi, notamment pour la pression qu'elle ont pu exercer que ce soit à l'encontre d'un désir ou d'un refus d'enfant. D'autres personnages apparaissent souvent dans les récits, comme celui, positif, de la grand-mère : tantôt présentée comme le modèle féminin de référence, tantôt comme une confidente des histoires intimes.

#### La perception de l'enfant

Certains travaux anglo-saxons sur les "childless by choice" ont relevé le manque d'attrait que représentent les enfants pour ceux qui n'en désirent pas, les enfants étant perçus négativement à travers la gêne qu'ils induisent (bruyants...). Par ailleurs, ceux qui refusent la parentalité ont des idées très strictes sur la manière dont les parents devraient élever leurs enfants (F. Baum, 1983). Dans cette étude, aucune personne ne tient de discours disqualifiant l'enfant. Les seules représentations négatives ne concernent pas l'enfant en soi ou sa relation avec lui, mais ont trait, pour quelques femmes, au rejet de l'image de la grossesse et de la femme enceinte. En revanche, les personnes rencontrées émettent

---

<sup>49</sup> Au sens d'"actants" selon l'expression de Didier Demazière et Claude Dubar : "Dans la description des récits collectés par entretiens de recherche, les actants désignent les personnages qui agissent, interviennent, jouent un rôle, et constituent les indices de systèmes de relations significatifs et structurants", in: *Analyser les entretiens biographiques*, Nathan, Paris, Coll. Essais et Recherches, 1997, p.333.

souvent un avis critique sur l'éducation donnée par les adultes de leur entourage à leurs enfants. Certaines semblent avoir gardé intactes leurs propres références parentales et comparent avec celles de leurs amis parents, comme si les changements socio-culturels intervenus dans les rapports parents-enfants depuis leur enfance leur avaient échappé.

## I. Entre choix délibéré, choix contraint et absence de choix

Une première analyse descriptive du matériau montre une grande variabilité entre les parcours du point de vue des positionnements des femmes et des hommes par rapport à la question de l'enfant. Il est possible, dans un premier temps, de distinguer les personnes pour lesquelles le fait de ne pas avoir d'enfant est davantage défini sous le mode du choix plutôt que de la contrainte. Ce sont ainsi les deux tiers des personnes, en nombre presque identique d'hommes et de femmes (20 hommes et 19 femmes) pour qui l'absence d'enfant renvoie globalement à une logique de choix plus ou moins délibéré. Le tiers restant (10 hommes et 11 femmes) se reconnaît davantage dans le pôle du choix contraint (dont deux hommes ayant toujours mené une vie de "célibataires", sans rencontres féminines).

Toutefois il ne faut pas voir, à travers ces notions de choix et de contraintes, une dimension causale qui expliquerait que ces hommes et ces femmes ne soient pas devenus parents : on verra qu'assez peu d'entre eux considèrent leur choix de ne pas avoir eu d'enfant comme un élément structurant et constant dans leur parcours. Les notions de contrainte et celle de choix dépendent elles-mêmes du sentiment plus général d'avoir une certaine maîtrise de sa vie, d'en avoir dirigé les principales orientations. C'est ce sentiment général, construit biographiquement à travers le récit, qui transparaît dans le positionnement actuel par rapport à la question de l'enfant, plus proche pour certains du pôle "choix délibéré", et pour d'autres, du pôle "choix contraint".

Par ailleurs rappelons que l'intentionnalité<sup>50</sup>, considérée comme socialement construite, est un agencement complexe entre des aspirations individuelles et des inscriptions plus ou moins maîtrisées dans logiques affectives et sentimentales, des contraintes structurelles et des systèmes de représentations, de valeurs et de normes. Ces éléments se combinent différemment selon les ressources sociales, mais aussi selon les identités de genre. La question de l'enfant n'occupe pas la même place dans les identités masculines et féminines.

### 1. Un rapport distant à la question de l'enfant

Sur cette ligne fictive allant du choix délibéré au choix contraint se situent des personnes qui, au cours de leur histoire, n'ont pas eu le sentiment de s'être nettement positionnées par rapport à la question de l'enfant : elles n'ont pas décidé d'en avoir mais n'ont pas décidé non plus de ne pas en avoir, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'y aient jamais pensé. Disons plutôt que, d'une manière générale, cette question ne les a pas trop impliquées ni dans un sens ni dans l'autre : *"Je dirais que si personnellement je n'ai pas d'enfant, c'est que je n'ai jamais cherché à en avoir"* dit un homme.

Une telle posture "distante" est essentiellement masculine (13 hommes et 2 femmes), et est compatible avec une définition de l'absence d'enfant comme un choix (2 hommes seulement se situent davantage vers le pôle du choix contraint). Parmi les deux femmes de ce groupe, Susie est en couple depuis longtemps puisqu'elle s'est mariée à l'âge de 17 ans, et dit-elle : *"avec mon mari, on s'est jamais tellement posé la question [...] et puis la vie est passée comme ça."*

---

<sup>50</sup> Fiona McAllister et Linda Clarke (1998) ont proposé un modèle de catégorisation selon un "continuum dans le processus d'intentionnalité" des personnes. Dans cette approche, on préfère la notion de polarité et de tendances, compte tenu du flou des frontières entre les notions de choix, d'intention et de décision pour les personnes elles-mêmes ; flou que reconnaissent les auteures.

Pour certains, cette question est encore ouverte et reste dans le domaine du possible, mais elle n'est pas associée à un sentiment de manque dû à l'absence d'enfant : *"J'ai pas un rejet particulier, c'est un concours de circonstances, ça se fait ou ça se fait pas. Y a pas une volonté de ne pas en avoir [...]".* Donc le choix fondamental, c'est qu'en fait je suis assez indifférent à ce problème. Avoir un enfant ne m'aurait pas déplu, ne pas en avoir ne me gêne pas. [...] Bon maintenant, on peut jamais dire, si demain l'occasion se présentait..." (Enzo).

## 2. Ne pas avoir eu d'enfant par choix

A l'opposé de ces derniers, on trouve les personnes pour qui il semble clair que le fait de ne pas avoir eu d'enfant est associé à un choix volontaire (9 hommes et 6 femmes)<sup>51</sup>. Ces personnes entreraient dans la catégorie socio-démographique de celles pour qui l'infécondité est dite "volontaire" et dont les projections démographiques indiquent qu'elles pourraient être de plus en plus nombreuses à l'avenir (L. Toulemon, 1995). Pour elles, la notion de choix prédomine dans le récit de leur parcours et l'absence d'enfant n'est associée à aucun regret. Écoutons Léa : *"J'ai su très tôt que je ne voulais pas d'enfant, et c'est quelque chose qui a très peu bougé en fait. Y a eu effectivement des moments dans ma vie où je me suis reposé la question et où la réponse a été toujours la même : non."* Là encore, apparaissent toutes les limites de ces notions de choix. Pour certain(e)s, les raisons les ayant conduit(e)s au "choix" de ne pas faire d'enfant sont des raisons négatives, mais du fait qu'elles ont été réappropriées positivement, ce choix est décrit comme n'ayant jamais été vécu comme un choix négatif, un choix par défaut (ce qu'il aurait été pour d'autres). Dans ce cas, la transformation de contraintes en choix révèle un certain nombre de ressources personnelles et sociales.

## 3. Les choix contraints

Les personnes qui se situent vers ce pôle ont des trajectoires très différentes du point de vue des événements qui ont fait que pèse sur elles ce sentiment d'un choix non complètement désiré, voire tout à fait subi. Il n'est pas surprenant que 7 hommes sur les 10 de ce groupe expriment l'espoir, bien que compromis pour la plupart, d'avoir un enfant. Les femmes, parmi les plus âgées, ont déjà renoncé à cette idée, à moins qu'elles n'envisagent l'adoption ; les plus jeunes (40 ans ou un peu plus) préfèrent considérer que la question n'est pas encore totalement close et se laissent "encore une porte ouverte".

### Le rapport au temps

Si l'on sait que le sentiment de maîtrise de sa vie dépend des ressources sociales des individus, il est aussi, dans le cadre de notre problématique, directement corrélé avec la notion du rapport au temps. Ce temps subjectif, qui diffère selon le moment du cycle de vie, n'est pas le même pour tous et toutes. Outre le temps biologique de la procréation et le temps social de la parentalité qui s'imposent de manière plus serrée aux femmes qu'aux hommes<sup>52</sup>, il est un autre rapport au temps, plus intérieur, qui semble structurer de manière implicite les attentes, les investissements et les choix des personnes. Ce que l'on voudrait explorer ici est comment, selon la manière dont les personnes définissent leur vision d'elle-même et du monde, s'articule une certaine perception du temps. Cette perception a à voir avec leur passé et leur avenir, mais aussi avec le passé et l'avenir collectifs.

Prenons deux exemples masculins : Lucien et Marcel. Lucien est le seul célibataire rencontré qui n'a pas eu l'occasion de réaliser son désir d'enfant, faute d'avoir trouvé une compagne : *"J'aurais bien*

---

<sup>51</sup> Ce groupe, qui est le mieux identifiable du point de vue de l'intentionnalité, est aussi le moins important, comme le souligne la plupart des études antérieures qui ont eu une approche assez ouverte de "l'infécondité volontaire", non exclusivement centrées sur des personnes ayant fourni la preuve de leur choix (personnes stérilisées, militant dans une "association de "non parents"...). Aux États-Unis, les membres de la "National Organization of Non-Parents", fondée en 1972 et militant pour la reconnaissance sociale des personnes refusant la parentalité, ont été régulièrement enquêtés.

<sup>52</sup> Annette Langevin : "Planification des naissances, de l'idée du nombre à l'idée de moment", *Dialogue*, 1981, n°72.

*voulu, oui. C'est parce que j'ai pas trouvé l'âme soeur, c'est tout.*" La temporalité de son histoire s'inscrit dans la suite de celle des générations antérieures : son enfance, ses parents et ses grands-parents. Son présent est le déroulement logique et prévisible de la suite de ce qu'ont fait ses parents. Son souhait d'avoir un enfant s'inscrit dans ce "temps circulaire", comme dans les sociétés traditionnelles d'autrefois<sup>53</sup>, pour prolonger sa vie sur terre. Lucien est un des seuls à évoquer la mort, événement naturel survenant à l'heure prévue : *"La terre, elle est là hein, c'est nous qu'on est de passage, c'est tout. On croit qu'on est propriétaire de la terre mais on est propriétaire de rien, c'est la terre qu'est propriétaire de nous. On vit sur la terre, c'est tout. [...] C'est la mort qui nous guette tous hein, c'est pour ça que ça sert à rien d'accumuler de l'argent."* Les valeurs transmises par la génération passée sont conservées à l'identique et le monde moderne semble lui être extérieur : *"Les femmes, elles veulent faire le monde à l'envers hein, elles veulent prendre des métiers [...]. Elle pourrait être heureuse la femme aujourd'hui si elle voulait, au lieu de s'embêter à aller travailler."*

Son niveau d'aspiration et l'estimation des chances de rencontrer "une personne" sont plus largement déterminés par des critères subjectifs que par ses conditions de vie (Lucien habite dans la ferme de ses parents) et de travail : *"J'ai toujours rencontré des personnes qui voulaient pas de moi, c'est ça [...]. Je leur plaisais pas, c'est tout. C'est déjà le physique qui compte hein, au premier abord."* Ainsi, le sentiment d'appartenance au monde rural et paysan, s'il rend légitime son statut de célibat (il n'est pas le seul à être célibataire dans son village), ne l'explique pas pour autant. C'est là toute la différence entre une vision saisie de "l'intérieur" et une objectivation extérieure aux systèmes de pensée individuels. Pour Lucien, l'anticipation de son avenir est déterminée en référence à son expérience passée. C'est ce rapport au monde et au temps - que l'on qualifierait à tort de "fatalisme"<sup>54</sup> -, qui participe au sentiment d'un choix contraint, mais non totalement subi (Lucien, à 50 ans, estime qu'il a encore tout le temps pour espérer fonder une famille).

Le récit de Marcel fait apparaître un autre rapport au temps, toujours ouvert sur l'avenir, non calqué sur le passé mais sur la nouveauté. Son histoire est celle d'un homme qui a toujours choisi les principales orientations de sa vie, à commencer par son orientation scolaire : *"Comme ça marchait bien, mes parents m'ont laissé. Non vraiment, j'ai choisi mes études, j'ai fait ce que je voulais."* Sa vie professionnelle est marquée par une conversion en milieu de parcours, dont il a pris l'initiative : *"Je suis parti parce que j'avais envie de changer, c'est dans mon caractère. [...] Tout le monde a été surpris. On m'a vraiment pris pour un fou."* Quand à 30 ans, il rencontre sa compagne actuelle, le fait qu'elle ait 9 ans de plus que lui et trois grands enfants *"n'était pas un problème. De toute façon, on ne sait jamais si ça va durer au début."*

Aujourd'hui, Marcel à 49 ans et se trouve dans une situation un peu fermée : il a envie d'un enfant mais ne peut envisager de réaliser ce souhait, sa compagne ayant déjà quelques petits-enfants... Ce récit illustre combien la part de choix et de contrainte associée à l'absence d'enfant peut être subtile et dépendante de la perception de l'ensemble de son histoire. L'exemple de ce récit est celui où le rapport au temps, propre aux exigences de la modernité et de l'individualisme, est un temps pour soi, réapproprié, distendu. Les séquences qui, hier encore, se succédaient au sein d'une entité homogène : "le cycle de vie"<sup>55</sup>, n'ont plus ce bel ordonnancement, elles s'allongent et s'effilent, se superposent, et

---

<sup>53</sup> Jacques Gélis décrit très bien cette vision du monde où la vie n'était qu'un passage sur terre, dans le monde d'ici bas, et où les générations se succédaient les unes aux autres dans un mouvement de perpétuel recommencement. Dans cette chaîne sans fin, la naissance d'un enfant, qui réincarnait l'âme d'un ancêtre, correspondait toujours à la mort d'un vieillard. *L'arbre et le fruit*, Fayard, 1984.

<sup>54</sup> Sans oublier que les rapports au temps sont socialement différenciés selon les milieux sociaux, et comme le rappelle Gilles Pronovost, "ce sont dans les milieux moins scolarisés, ou les chômeurs, que l'on peut davantage observer la présence d'aspects contraires à la stratégie : sentiment d'impuissance, fatalisme, plus grande routine dans le déroulement des activités" (1996, p. 58), mais les formes valorisées de maîtrise du temps (stratégies, projets, planifications...) sont tournées vers l'avenir et leurs enjeux (cumul de biens sociaux et culturels, épanouissement personnel...) semblent en partie échapper à Lucien.

<sup>55</sup> Xavier Gaullier : "Pour un new deal entre générations. Ages mobiles et générations incertaines", *Esprit*, oct. 1998, pp. 5-44.

leurs contours échappent en partie aussi aux individus (sans doute un peu moins à Lucien), là où parallèlement, ils pensent les gérer. Cette dualité est, selon nous, déterminante dans la question de l'enfant. La question du temps et celle de l'enfant sont liées de manière quasi structurelle, et ce couple mérite au moins autant d'attention que le désir d'enfant et sa venue. Il est par exemple difficile de parler de "report" ou de "différemment" du projet d'enfant concernant Marcel, bien qu'il y ait tout de même un peu de cela : *"A 30 ans, dit-il, on s'imagine qu'on a la vie devant soi, et puis le temps passe..."*

## II. Constance et inconstance des refus et des désirs d'enfant

Il ne faudrait pas imaginer que ces positions, distance, choix contraint ou volontaire, sont restées statiques dans le temps ; elles témoignent d'un sentiment général qui définit la subjectivité de la personne au regard de la place qu'a occupée la question de l'enfant dans sa vie. Ainsi, si l'on pénètre dans les histoires individuelles, ce ne sont que très peu d'hommes et de femmes qui n'ont pas été, à un moment donné de leur vie, directement confrontés à la question de l'enfant (demande d'enfant du ou de la partenaire, survenue d'une grossesse souhaitée ou non...). Les refus ou les deuils de l'éventualité de l'arrivée d'un enfant sont bien sûr vécus différemment selon le moment du parcours de vie et les histoires sentimentales dans lesquels ils s'inscrivent, et selon les intentions, plus ou moins explicites, au regard du projet de la parentalité (évidence de sa réalisation future ou registre du possible, refus de cette perspective...).

### 1. La constance des "refusants" et des "distants"

Deux groupes de parcours sont remarquables par la relative constance dans le temps du point de vue des positions adoptées concernant la question de l'enfant. Le premier est celui des hommes et des femmes exprimant clairement leur choix de ne pas avoir d'enfant. Le second regroupe les parcours qui sont présentés comme ayant été peu "habités" par la question de l'enfant. Soulignons qu'il existe un autre type de parcours également marqués par une certaine constance : ceux de deux personnes (Lucien et Edwige) qui expriment avoir toujours souhaité un enfant et n'en ont pas eu. Lucien du fait de son célibat, Edwige, du fait qu'elle n'a jamais rencontré de partenaire qui partage son souhait ou qui aurait pu répondre à ses attentes en tant que père potentiel, ainsi dit-elle : *"Moi c'est une idée qui m'a toujours trotté. J'ai eu pas mal de partenaires dans ma vie, mais à chaque fois, ça a pas pu se passer"*.

La constance des parcours de choix délibérés de ne pas avoir d'enfant (les moins nombreux dans l'étude et concernant principalement des hommes) reflète le plus souvent le renforcement dans le temps d'une posture adoptée au moment de la prise d'autonomie vis-à-vis des parents. Il est rare en effet que cette notion de choix (et sa stabilité) soit posée de manière affirmée et définitive avant l'entrée dans la vie adulte. Seules deux femmes se souviennent avoir "toujours dit", depuis leur adolescence, qu'elles ne voulaient pas d'enfant (il ne s'agit pas ici de celles qui expliquent qu'elles n'ont "pas pu en vouloir" pour des raisons psychologiques). Leurs parcours, sous-tendus par un libre refus d'enfant, sont stables : la survenue éventuelle d'une grossesse non prévue ne fragilise pas les postures (son interruption s'impose comme une évidence). Le désir d'enfant est ainsi pour Léa et Céline quelque chose qu'elles n'ont "jamais ressenti", et si l'envie d'un enfant a pu ponctuellement émerger, elle n'avait pas les contours ordinaires du désir d'enfant, classiquement inscrit dans un projet de couple. C'est l'exemple de Léa. On l'a dit, les grands-mères sont des personnages importants dans de nombreux récits, féminins et masculins ; celle de Léa, qui comptait beaucoup pour elle, aurait pu la faire céder, le temps de quelques mois, à la "tentation" de l'enfant : *"C'est vrai que cet homme là en avait envie, mais c'était le moment où ma grand-mère était mal et j'ai eu le sentiment à ce moment là que si je faisais un gamin, peut-être qu'elle vivrait jusqu'au bout de ma grossesse, pour voir ce gamin là. Là effectivement, ça a été une grosse tentation."* Et Léa poursuit en riant : *"Bon c'était aussi une très très mauvaise raison de faire un gamin !"*

Le deuxième groupe des parcours "constants" dans le temps sont ceux où la question de l'enfant n'a jamais été centrale et s'est maintenue dans une certaine forme d'extériorité, de distance par rapport

à la personne (quel que soit son parcours sentimental). La notion de désir ou de refus d'enfant évoque peu de choses pour ces hommes. Il est remarquable de noter que cette posture ne concerne que très peu de femmes : étant davantage soumises à la norme de la parentalité que les hommes, elles doivent au moins se positionner contre si elles s'en écartent. Une femme qui reste relativement indifférente face à la question de la maternité et de l'enfant est plus suspecte<sup>56</sup> encore que celle qui choisit de la refuser. La femme refusante répond au modèle de la femme moderne qui se réalise autrement que par la maternité (même si elle peut paraître trop centrée sur soi, voire égoïste). Celle qui ne se sent pas trop concernée par cette question est-elle au moins une femme ?

Mais revenons à la stabilité dans le temps de cette relation distante à la question de l'enfant. Ni "désireux" ni "refusants", ces hommes (et ces deux femmes) se seraient laissés volontiers entraîner dans la parentalité si leur conjoint(e) leur en avait fait la demande, passant de "distants" à "consentants" potentiels. C'est par exemple le cas de Serge : *"Si j'avais eu une femme qui exerce à mon égard une pression, même modérée, pour qu'on fasse un enfant ensemble, je suis persuadé qu'on l'aurait fait. Mais j'ai jamais eu en fait cette demande de la part des femmes que j'ai rencontrées."* Dans ce groupe, peu de parcours ont ainsi été marqués par ces moments de confrontation avec la question de l'enfant dont le partenaire est à l'origine. Quand ils se présentent, ils sont décrits comme des moments-clé où la perspective d'être parent, jusque là de l'ordre de l'impensé, devient une réalité. C'est ce que laisse apparaître les paroles de cet autre homme : *"Je ne me suis jamais trop posé la question d'avoir une famille. Enfin si, une fois, je me suis posé la question d'avoir une famille lorsque j'ai rencontré une jeune femme qui était enceinte de moi...[...]. C'était un accident, mais dès le moment où elle m'a dit qu'elle était enceinte, je me suis mis dans la peau de celui qui pouvait éventuellement être père. Et c'est elle qui a refusé. [...] Mais sitôt que j'ai su que je ne le serais pas, après, dans mon esprit, ça s'est... Et je n'ai pas le sentiment d'avoir raté ma vie parce que je n'ai pas d'enfant."*

## 2. Les désirs pris dans les mouvements de la vie sentimentale

De manière toujours très schématique, on peut regrouper les parcours (les plus nombreux) où la question de l'enfant s'est posé de manière différente à la personne suivant les moments et les contextes. Ces parcours sont marqués par une certaine forme d'alternance ; il ne s'agit pas ici d'ambivalence des désirs, mais de repositionnements au regard de la question de l'enfant au sein d'un parcours. On peut distinguer ceux dans lesquels les désirs d'enfants se sont manifestés à plusieurs reprises, au gré des investissements amoureux (8 femmes et 2 hommes), de ceux dans lesquels le désir apparaît une fois, en début de parcours lors de la première union (3 femmes et 1 homme) ou en fin de parcours (9 femmes et 4 hommes) ; la "fin" du parcours correspondant au moment de l'entretien, et rappelons le, à la fin de la période socialement prescrite pour procréer<sup>57</sup>.

Ces parcours sont les plus diversifiés du point de vue du rapport à la question de l'enfant. On y trouve d'abord les personnes pour qui l'absence d'enfant est plutôt codée comme un choix, même si leur parcours sentimental a débuté, selon un schéma classique, par un projet d'enfant qui n'a pas abouti. Ces femmes ne se reconnaissent pas comme ayant refusé la perspective de la parentalité, mais cette question est ensuite devenue secondaire. Viennent ensuite celles dont le parcours sentimental est ponctué de désirs d'enfant non réalisés. Et enfin celles, plus près du pôle du choix contraint, où le désir d'enfant n'apparaît que tardivement, et dont la réalisation est largement compromise pour la plupart.

Dans ce groupe, se dessinent des formes de rapports différents au désir d'enfant (et non à l'enfant). On pourrait qualifier le premier de "romantique", c'est celui qui est associé à une ou plusieurs histoires amoureuses très marquantes. Écoutons par exemple Florence : *"Alors là, coup de foudre*

---

<sup>56</sup> On pense ici à Susie qui attend un résumé de l'étude pour savoir si elle est "normale", normale de ne jamais s'être trop posé la question de l'enfant, elle et son mari...

<sup>57</sup> Voir les travaux d'Annette Langevin sur les temps sociaux et les prescriptions sociales de la fécondité qui pèsent plus lourdement sur les femmes, et surtout sur celles moins bien dotées socio-culturellement (1981, 1987b).



*grave ! C'est avec cet homme, magnifique compagnon, que pour la seule et unique fois de ma vie s'est posée de manière heureuse et comme un projet de vie conscient, le fait de faire, de fonder une famille."*

Un autre désir est davantage mis en mots dans les récits sous la forme d'un désir "social" (ou socialisé) d'enfant. Il s'agit là des débuts de parcours où les premières unions contenaient l'évidence du mariage et de l'enfant pour les femmes : *"Quand je l'ai épousé, je pensais un peu que, ben comme tout le monde, qu'on allait fonder une famille. Parce que je me souviens très bien que sur la liste de mariage, j'avais mis une balance de cuisine qui faisait pèse-bébé. Et puis après bon, c'est passé aux oubliettes quoi."* (Armelle). L'équivalent de ce désir "social", correspondant à un modèle intériorisé et qui semblait aller de soi pour les hommes (au moins en début de parcours) se module plutôt dans l'attente d'une situation stable avant de penser à l'enfant. C'est le cas d'Olivier qui a attendu d'avoir 43 ans avant de se marier : *"Moi j'ai eu une vocation du mariage tardive, très tardive même [...], j'avais une activité professionnelle à l'époque qui était très remplie [...] et je voulais assurer le matériel d'abord."* Au demeurant, le souhait "de profiter de sa liberté" avant de se lancer dans une vie conjugale stable participe tout autant à ce report que l'engagement professionnel.

Notons, comme c'est le cas pour Olivier, que les obstacles à la réalisation de désirs d'enfant renvoient la plupart du temps à la relation conjugale ou sentimentale (désir d'enfant non partagé, relation qui se détériore au moment où le désir d'enfant se profile...). Cette remarque pour souligner que les contraintes purement matérielles ou économiques ne sont jamais présentées comme des limitations déterminantes qui expliqueraient l'absence d'enfant aujourd'hui, tout au plus sont-elles avancées avec d'autres raisons dans quelques cas de différenciation du projet d'enfant. Roger est ainsi le seul à évoquer l'existence de difficultés matérielles ayant conduit à ne pas répondre positivement à la demande de sa femme : *"Quand je me suis marié, Martine voulait avoir des enfants. Moi ce que je voulais, c'était assurer derrière quoi, assurer le beefsteak tous les jours et puis tout, ça veut dire beaucoup de choses."* Le sentiment de "manque" a marqué toute la jeunesse de Roger, et le rôle de pourvoyeur économique de l'homme au sein de la famille définit non seulement le rôle du père mais garantit l'accès à une identité masculine positive : *"J'ai vécu jusqu'à l'âge de 17 ans en étant en manque complet, de nourriture, de tout quoi. [...] On a passé des Noëls sans rien [...]. Y a des gens qui font des gosses, ils assurent pas derrière ni rien, c'est la mère qui assure derrière et tout. Moi j'aurais honte, mais vraiment honte !"*

### **3. L'inaccessible désir d'enfant : le temps du silence et de la révélation**

A côté des parcours stables du point de vue de la question de l'enfant et de ceux où elle se présente dans une certaine mouvance au gré des rencontres, on trouve une autre modalité d'inscription temporelle du désir d'enfant qui instaure une rupture dans la trajectoire. Il s'agit des parcours masculins et féminins où l'absence d'enfant renvoie à une problématique identitaire liée à la petite enfance et aux relations intrafamiliales. Le rapport au désir d'enfant est alors présenté comme un sentiment qui est resté longtemps "inaccessible". Il ne se manifestait ni en terme de désir ou de refus mais restait silencieux, dans une forme d'oubli, noyé dans d'autres conflits affectifs et relationnels qui le dépassaient et dans lesquels il était enchevêtré.

Ainsi, pour quatre femmes et deux hommes, la question de l'enfant a longtemps été perçue comme une question qui leur était "étrangère", non pas parce qu'elle ne faisait pas problème (comme dans les groupes des "distants"), mais au contraire parce qu'elle renvoyait à une forme de malaise intérieur qui a perduré jusqu'à ce que la personne - à l'aide d'un tiers - en comprenne les fondements. C'est le cas de Lucie : *"Je me suis jamais posé la question, c'était pas ma question. Ma question, c'était : je sens un mal-être intérieur et il faut que je me libère de ça. [...] Je sentais bien que c'était en lien avec ma mère, mes parents, ma famille quoi. Moi j'avais besoin de travailler là-dessus et de me faire une place [...]. Ce que je remarque maintenant, c'est que je me suis libérée de ma mère, donc de ma mère extérieure, et du coup, ma mère intérieure a de la place pour vivre, pour se développer quoi."* Ces "libérations" permettant d'accéder ensuite à la conscience de l'existence d'un désir potentiel d'enfant prennent un nombre considérable d'années. Débouchant sur la satisfaction d'un état de mieux être (au

sens psychologique), elles ouvrent alors sur d'autres voies d'épanouissement personnel quand celle de l'enfant est compromise par le temps.

## Chapitre II

### Absence et non accès au désir d'enfant : trois parcours typiques

Après cette première approche descriptive des contours de la question du désir d'enfant et de la manière dont elle se décline dans une dynamique temporelle globale, présentons trois grands types de trajectoires à partir des logiques sociales qui les déterminent. Ces trajectoires ne représentent pas l'ensemble des récits mais seulement une partie d'entre eux, choisis comme "noyaux durs" pour la force de l'orientation du parcours, de l'homogénéité des facteurs présentés comme ayant influencé la question de l'enfant et de la cohérence de l'hypothèse interprétative de l'ensemble. Ces trajectoires types sont d'une part, celles où l'absence d'enfant est posée comme un choix et d'autre part, celles où le rapport problématique au désir d'enfant est déterminant. On verra que les traits mis en exergue dans ces récits se retrouvent dans tous les autres, de manière plus nuancée et différemment articulés dans le déroulement du parcours.

#### I. L'absence d'enfant comme symbole d'autonomie pour les femmes

La première évidence qui s'impose dans les discours où l'absence d'enfant est présentée comme un souhait est la "nature sexuée" des parcours. Ainsi, les trajectoires de choix de ne pas avoir d'enfant au féminin n'ont pas leur pendant au masculin : le refus des femmes n'est pas celui des hommes.

##### 1. L'aspiration à l'autonomie dans le mouvement de fond des années 70

Les récits féminins dans lesquels l'absence d'enfant s'affiche nettement comme un choix délibéré sont ceux où l'aspiration à l'autonomie s'affirme avec clarté : *"Je crois que ça, c'est un fil qui a dirigé un peu ma vie, cette quête d'autonomie, d'indépendance"* (Delphine). La dynamique de la trajectoire à l'entrée dans la vie adulte est celle d'une affirmation de soi, passant d'abord par une volonté précoce d'indépendance matérielle, par rapport à la famille mais aussi et surtout par rapport aux hommes : *"Je souhaitais absolument pas dépendre d'un autre. J'avais envie d'avoir un travail qui me donne cette liberté économique, et d'un travail qui me permette de me réaliser."* (Céline). Les souvenirs associés à la période des débuts de la vie sentimentale sont emprunts du mouvement de fond de contestation des normes et du modèle du mariage des années 70. La critique des liens institutionnels est soutenue par une volonté d'invention, au nom de l'authenticité des relations et des sentiments : *"Les gens mariés, tout ça, moi ça me donnait pas envie hein, je voulais autre chose, une autre image justement, je voulais créer un petit peu quelque chose d'autre."* (Valérie).

La dimension novatrice et subversive des nouveaux comportements (vie commune sans mariage) échappait en partie à la conscience de ces femmes au moment où elles s'y engageaient, comme l'explique Eliane : *"J'ai su après que ça avait jérémy dans toute la ville [...]. Et moi vraiment, j'ai fait une espèce de petite révolution sans le savoir. Je croyais que j'étais banale, classique, que j'allais me marier, avoir des enfants. Et finalement, j'ai rien fait de si classique que ça. Mais pour moi, je me vivais comme ça, j'étais pas ni une aventurière ni une originale, non."* L'appartenance à la "génération pilule" apparaît très souvent dans ces récits, traduisant la conscience d'un vécu féminin privilégié au regard des transformations positives qui ont permis *"de plus avoir peur de tomber enceinte à chaque fois qu'on avait un petit ami"*. Pour autant, la participation active aux mouvements de lutte pour la libération des femmes n'a concerné que quelques unes d'entre elles (qui du reste, à l'époque, ne suivaient pas toutes un cursus universitaire). Parmi elles, toutes se sont rapidement distancées des groupes féministes qui revendiquaient une position radicale contre la maternité ou contre les hommes. C'est ce qu'explique Claudine : *"Dans ces groupes de femmes, la maternité se posait par rapport au refus des hommes, du*

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

père. *J'ai même connu des femmes qui étaient enceintes d'un garçon, et qui l'ont refusé. C'était contre le pouvoir des hommes, il fallait pas contribuer à reproduire ce pouvoir. Moi j'ai quitté à ce moment là, ça me paraissait tout à fait extrême.*"

Un trait presque constant qui marque ces récits de femmes est l'image positive d'une mère active - même si cette image se ternit parfois à l'évocation de la mère en tant qu'épouse - et qui a fortement incité ses filles à faire des études, parfois plus que leurs frères : *"On n'était pas du tout poussées vers le mariage, pas du tout, y avait vraiment pas de pression à ce niveau-là mais une pression dans l'autre sens, c'est vrai. Surtout nous, les filles."* (Valérie). A la différence de Valérie, la socialisation d'Agnès et les normes transmises par sa famille inscrivaient le mariage et la maternité comme un programme crédible et valorisé pour les filles, mais il n'a pas été perçu comme le seul possible : *"J'ai été élevée dans cette idée qu'une jeune femme, elle est faite pour se marier, avoir des enfants, à la maison. [...] Mais y a certainement des choses inconsciemment qui se passaient parce que maman a toujours tenu à travailler en même temps qu'élever ses enfants [...] et donc je sentais bien qu'une femme s'épanouissait dans sa vie professionnelle quand même, c'était clair."* La force de la transmission, plus ou moins implicite, de ce modèle valorisant de mère active et désireuse de l'être semble s'exercer, quels que soient le milieu d'origine, les valeurs et les systèmes de référence transmis par ailleurs. En revanche, la manière dont les mères de ces femmes ont vécu leur propre maternité semble avoir considérablement déterminé les attentes et les aspirations de ces dernières vis-à-vis du couple et de la famille. Ainsi, celle de Valérie *"aurait sûrement aimé pas avoir trois enfants. Et elle a toujours eu ce discours que ben avoir des enfants, c'était un frein, puis c'était ingrat, dès qu'on a des enfants, on a des soucis, voilà enfin... Et peut-être que c'est à moi qu'elle s'est le plus adressée.. mais je l'ai jamais entendu parler d'un côté positif quoi. [...] Ma soeur, elle avait 19 ans quand elle a été enceinte, ma mère se serait presque opposée au mariage hein. [...] Elle lui a proposé un avortement alors que c'était pas légalisé encore, enfin bon."*

La plupart de ces femmes engagées dans des trajectoires d'autonomie ne sont pas issues d'un milieu très élevé et n'ont pas nécessairement un bagage scolaire important au moment où elles entrent dans la vie active. L'intérêt qu'elles portent rapidement à leur travail les ont conduites à suivre des formations professionnelles qui leur ont ensuite permis d'avoir des postes avec des initiatives et des responsabilités. Pour elles, le choix de ne pas avoir eu d'enfant est totalement indépendant de leur forme d'investissement professionnel, souvent très positif. Aleth est la seule à considérer qu'elle "a tout sacrifié" à sa vie professionnelle. La brillante carrière qu'elle a menée relève d'un défi personnel et traduit une forte motivation compte tenu du milieu ouvrier dont elle est issue : *"Et jusqu'à ce que je satisfasse cette ambition professionnelle, jusqu'à 35 ans, la question d'avoir des enfants était remise à plus tard, parce que l'objectif était, venant d'un milieu socialement défavorisé, une sorte de revanche à prendre."* C'est aussi la centration sur ses objectifs de réussite professionnelle qui ont détourné Aleth des possibilités de rencontrer un homme avec qui elle aurait *"aimé fonder une famille."*

## **2. Une vie sentimentale hors couple**

L'autonomie pour ces femmes n'est pas synonyme de célibat, au sens d'une vie solitaire. Au contraire, la vie amoureuse est une des composantes centrales de ces trajectoires au sein desquelles la présence de l'homme et les sentiments à son égard sont très investis : *"Je me suis jamais vraiment trouvée, ce qu'on appelle seule, parce que j'ai toujours une relation, même que je voyais pas forcément tout le temps... mais qui quand même était affective, enfin une relation d'amour quoi."* (Valérie). La grande différence avec les autres femmes dont l'autonomie est moins revendiquée est qu'ici, le couple n'existe pas. La vie à deux non seulement n'est pas attractive mais elle est perçue comme incompatible avec l'image de soi : *"Je suis pas faite pour la vie de couple, mon espace, c'est pas ça"* (Léa), et l'indépendance résidentielle apparaît comme un principe de base, presque de l'ordre de l'évidence identitaire : *"J'ai horreur de cohabiter moi, je cohabite pas, je suis pas une femme qui cohabite."* (Florence). La vie à deux est fuie au nom du maintien de l'indépendance mais aussi parce qu'elle est perçue comme le plus grand danger qui guette la relation : *"la routine, le train-train, puis la perte du désir de l'autre..."* La vie sentimentale de ces femmes n'est pas uniforme au sein du même parcours et entre

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

les parcours eux-mêmes. Certaines, comme Christelle, optent pour des *"histoires passionnelles mais qui durent"* avec des hommes mariés : *"Je crois que je me sens mieux dans la peau justement d'une maîtresse que dans la peau d'une femme [...] parce que j'arrive mieux à me protéger et à préserver mon indépendance, tout simplement."* Pour d'autres comme Florence ou Valérie, la recherche de la qualité du sentiment se réalise en défiant d'autres normes : *"Moi j'en ai 48, il faudrait qu'il en ait 55. Mais j'aime pas les... je suis pas attirée par les hommes de 55 ans, je les trouve pas beaux et puis macho. [...] Il se trouve que les hommes que j'ai, ils sont attirés aussi par les femmes plus... Alors pourquoi faudrait qu'on prenne les plus vieux, les plus vilains, les plus grincheux, alors qu'on en a des... ? [...] Moi, tous ceux que j'ai qui m'ont aimée, c'était des plus jeunes hein. Alors les femmes ont peur de vieillir, ben forcément, si la seule perspective, c'est de pas être aimée par des vieux !"* (Valérie).

L'élan porteur de la vie sentimentale pour ces femmes leur fait-il oublier la question de l'enfant ? Il est clair que celle-ci n'était pas à l'ordre du jour au moment où elles se sont engagées dans la recherche de leur indépendance financière ni même après, une fois installées dans leur mode de vie. En fait, rares sont celles qui déclarent avoir *"toujours pensé"* qu'elles ne voulaient pas d'enfant. Pour la plupart, l'idée de la maternité faisait partie de l'héritage familial transmis et était de l'ordre des possibles mais elles ont repoussé toujours plus loin cette pensée. Ces choix ou ces reports ont tous la même explication : le refus d'une maternité dont l'engagement au quotidien les impliquerait bien davantage que leur conjoint. Et même si elles reconnaissent la richesse de cette expérience au niveau personnel, elles ne sont pas prêtes à en payer le prix, sauf dans l'espoir - utopique - de voir un jour les rôles s'inverser entre les hommes et les femmes : *"Si un conjoint m'avait dit : écoute, pour notre histoire, c'est important qu'on conçoive un enfant, je pense que j'aurais été capable de faire ce cadeau là sans problème. Mais à condition que derrière, je sente qu'y avait quelqu'un qui avait la capacité de prendre en charge en longue durée, que moi, je sois quelqu'un de moins permanent dans le rapport à l'enfant. C'est-à-dire que les rôles soient un peu inversés quoi, pour que moi, je puisse basculer."* (Céline).

## II. L'absence d'enfant comme condition de la liberté pour les hommes

### 1. Le refus des contraintes

Les trajectoires masculines de refus d'enfant par choix délibéré, quant à elles, se déclinent sous le maître mot de "liberté" : *"Moi c'est ma liberté, c'est rien d'autre que ça"*. Cette liberté revendiquée est celle du refus des contraintes sociales associées aux responsabilités de la vie de famille, à l'attachement territorial, à la disponibilité temporelle et la charge mentale que celle-ci exige : *"Moi, dès le départ, j'ai toujours voulu faire ce que j'avais envie. [...] Disons qu'avoir une vie à deux ou des enfants, pour moi, c'est un manque de liberté, principalement."* (Stéphan).

La quête de liberté, pour ces hommes, s'affirme souvent depuis l'adolescence : *"A 14 ans déjà, je supportais pas les contraintes, c'est dans mon caractère"*, et parfois, comme pour Patrice, dans une période de conflits avec le père où les rapports de force passe par une démonstration virile, signifiant que la période est terminée de la soumission à la toute puissance paternelle. L'âge symbolique de la majorité<sup>58</sup> concrétise cet élan vers la liberté : *"Moi, j'attendais qu'une chose, c'était pouvoir me barrer à 21 ans"*. Pour d'autres, la contestation est dans l'air du temps et participe du mouvement collectif de mai 68 : *"C'est vrai que les pavés contre les CRS, ça, j'étais pas le dernier non plus. Je m'en rappelle comme si c'était hier !"* (Patrice). La conscience de la force collective de ce mouvement qui rejaillit au niveau individuel apparaît clairement dans le récit de Stéphan comme la clé d'explication centrale de son choix de ne pas avoir d'enfant : *"Ca m'est jamais venu à l'idée de vouloir me marier, avoir des gamins. [...] Ca vient peut-être aussi de l'époque, des années 70, y a ça qui a fait aussi hein. Moi je pense que ça viendrait plutôt de là. [...] C'était une certaine liberté, tout le monde revendiquait à droite, à gauche."*

---

<sup>58</sup> La plupart des personnes rencontrées appartiennent à ces générations où l'âge à la majorité n'était pas encore à 18 ans (celui-ci datant de 1974).

*C'était plus ou moins être contre la famille, contre la société [...]. Je sais qu'à l'époque nous, avec les copains, on avait été se dénicher une petite ferme à perpette les oies, et on a vécu là-haut tous ensemble..."*

Les identités masculines, dans ces récits, se construisent dans la définition de soi comme individu libre, défiant l'obligation de se soumettre à un ordre social, de se plier à certaines formes de servitude comme celles de la hiérarchie au travail ou de la stabilité du cadre professionnel : *"Je voulais pouvoir bouger [...], c'est pour ça que je suis allé bosser sur contrats à l'étranger"*. Le souci de préserver la possibilité d'une mobilité physique et géographique est une constante dans tous ces entretiens. La condition de la garantie de cette liberté est l'indépendance (et non pas l'autonomie, comme pour les femmes). Le service militaire, comme le montrent les travaux sur les trajectoires sociales<sup>59</sup>, est le rite de passage traditionnel dans la vie adulte : le premier emploi stable et le mariage. Pour ces hommes, c'est le moment où s'affirme de manière décisive l'orientation d'une trajectoire différente de celle des "copains d'armée" : *"Moi, mes copains de l'armée m'ont invité à leur mariage et tout. Je voyais bien qu'y avait une différence mais pour moi, cette voie là ne m'intéressait pas."* (Stéphan).

## **2. La sociabilité masculine**

Les univers qui dominent ces parcours d'"hommes libres" sont ceux des amis, dont la fidélité inconditionnelle ne s'affaiblit que lorsque l'un d'eux cède à la tentation du retour à la "norme" par les voies du couple et de la création d'une famille. On peut déceler, dans les paroles de Jacques, le danger qu'aurait pu constituer l'arrivée d'un enfant pour le maintien de ces liens amicaux : *"A 25 ans, j'avais une copine qui voulait un enfant. Alors moi, je me voyais vraiment pas, ça m'aurait... ça m'aurait cassé mon élan quoi. Non, je voulais pas me faire piéger avec ça, et toujours pas d'ailleurs. [...] Non puis enfin, je sais pas si t'as peur ou... Tu te dis, les copains, ça va plus être pareil quoi. D'ailleurs, ça se voit bien. après, quand t'as des copains qu'ont des mômes, on les voit plus hein. C'est triste, c'est dommage."* L'intensité de cette sociabilité masculine entre copains est pour certains telle qu'elle semble remplir la totalité du temps hors travail. Ce dernier n'est pas désinvesti, mais se réduit à sa stricte fonction de nécessité : *"Le travail, c'est une chose, mais bon, sorti du travail, ça me prend plus la tête hein"*. L'incitation aux études longues ne fait pas partie du schéma familial dans lequel le père occupe souvent un emploi manuel, comme celui de Stéphan : *"Moi je sais qu'étant l'aîné, j'ai tout de suite opté pour un CAP. Bon déjà, moi en étant d'un milieu modeste hein, ce que je voulais, c'était gagner ma vie le plus tôt possible. Et puis être déjà indépendant de mes parents."*

Il ne faudrait pas penser ici que la vie amicale ne constitue que des occasions de sorties et de plaisirs hédonistes. Elle est au contraire un lieu central d'investissement identitaire : au même titre que la famille est le lieu de la reconnaissance de soi par les proches, les amis sont ici les "autrui significatifs"<sup>60</sup> permettant la construction d'une identité "pour soi" positive, cohérente avec l'exigence individuelle de liberté. De la même manière, les investissements sportifs, souvent très engageants, ne sont pas seulement des "loisirs", mais des formes de réalisation personnelle qui, tout comme la vie centrée sur les sorties entre amis, est incompatible avec une conjugalité au quotidien.

On l'aura compris, toute idée d'enfermement ou même d'"attache" est rejetée par ces hommes. Et la vie amoureuse, si elle n'est pas exclue, doit rester dans le cadre léger des aventures, au moins pour un temps, qui peut s'éterniser pour certains : *"Non c'est vrai que jusqu'à 35-40 ans, j'avais des copines hein [...]. Mais je ne pensais pas du tout fonder un foyer."* (Bruno). Avec l'avancement dans le parcours de vie, de nouvelles formes d'attachement sentimental se dessinent dans le sens d'une plus

---

<sup>59</sup> Ainsi soulignent F. Battagliola et col. : "Pour la plupart des hommes rencontrés, la fin du service militaire marque le début de l'insertion dans la vie adulte : se stabiliser dans un emploi, rechercher une amélioration de sa position professionnelle vont alors de pair avec la perspective de fonder une famille." *Dire sa vie, entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, 1994, 337-38.

<sup>60</sup> Pour reprendre l'expression de François de Singly (1996).

grande stabilité et longévité des relations. Avec le temps, les aspirations à la liberté se sont inscrites dans un mode de vie dominé par le sentiment d'une libre appartenance. Ce qui ne signifie pas pour autant centration sur soi et intérêt tourné essentiellement vers sa propre satisfaction (Jacques a ainsi consacré énormément de temps à aider ses frères dans la construction de leur maison). Mais l'organisation du temps pour soi, même ritualisée dans le cadre des pratiques sportives et de sociabilité, ne doit pas dépendre des obligations imposées par la vie conjugale.

Les modalités de vie sentimentale répondent à cette règle prioritaire du refus des contraintes : la cohabitation n'est possible que dans le cadre limité d'un quotidien "partiel" ou définitivement rejetée. Stéphan explique bien que la vie à deux n'est décidément pas compatible avec son mode de vie "indépendant" : *"A chaque fois que j'ai eu à vivre avec une copine, ça a jamais marché quoi. [...] La seule fois où ça a duré, c'est quand j'ai habité avec une fille, mais pour partager le loyer quoi, c'était pas ma petite amie."* Stéphan reconnaît qu'il n'a jamais bien su mettre en pratique les principes modernes de la vie de couple : une régulation des relations conjugales basée sur l'écoute de l'autre, un minimum de concessions à fournir... aussi, même s'il en est très affecté, il n'est pas surpris que sa dernière compagne ait décidé de le quitter : *"Moi, fallait toujours que je bouge, les week-ends à la montagne et tout [...]. Elle, ça l'intéressait peut-être pas que je sois jamais là [...]. C'est vrai que j'étais un peu égoïste à ce sujet là."* Dès que la relation s'installe dans la durée, que la vie conjugale a pu s'établir, certes sous le mode du compromis (vie à deux sauf le week-end, une semaine sur deux...), la question de l'enfant est alors clairement annoncée : *"Ah moi, j'ai été franco dès le départ hein. Je lui ai dit : pas de mariage, pas de gamin ! Maintenant, elle fait ce qu'elle veut, c'est à elle de décider... Mais bon apparemment, ça doit pas trop la travailler parce que ça fait quatre ans que ça dure."*

### III. L'impératif de la reconstruction de soi pour accéder au désir d'enfant

Une troisième trajectoire dont les contours se dessinent avec netteté est celle où la question de l'absence d'enfant est présentée comme intrinsèquement liée à la problématique familiale des personnes. Pour ces hommes et ces femmes, la "reconstruction de soi" était nécessité pour accéder au désir d'enfant. Ainsi, deux vies se dessinent dans leurs parcours, l'une qui est restée dans l'ombre jusqu'à ce qu'un événement déclenche le processus de "révélation", ouvrant sur une autre vie dont la lumière éclaire d'un jour nouveau le passé et le présent. Ce nouveau regard sur soi et sur sa vie constitue une rupture dans la biographie subjective et procède d'une véritable transformation identitaire, appelée "alternation" par P. Berger et Th. Luckmann<sup>61</sup>.

Sans ce "travail" d'élaboration subjective et de retour sur l'enfance, le désir d'enfant peut être marqué par un interdit : la peur de reproduire des mécanismes de violence vécus avec la mère comme c'est le cas par exemple pour Chantal : *"Je ne supporte pas d'entendre des bébés crier ou des gamins crier. Je me bloque. Je ressens la violence. J'ai énormément de violence, ma réaction, ce serait de taper, ça je le sais. Et il me faut une énergie absolument extraordinaire pour me retenir ! [...] Donc y a cet aspect, peur de reconduire la violence, de pas être capable d'aimer les enfants."* Une autre problématique est le vécu envahissant d'une relation maternelle qui semble avoir rendu impossible toute construction d'un soi autonome, comme si le développement personnel s'était figé précocement dans la dépendance initiale à la mère : *"J'ai eu une mère très possessive, castratrice, étouffante. [...] J'avais besoin de naître, donc c'était pas possible de faire naître quelqu'un !" (Lucie).*

---

<sup>61</sup> Pour ces auteurs, la conversion religieuse et la cure analytique constituent deux exemples typiques d'alternation. "Cela implique une réinterprétation de la biographie passée *in toto*, selon la formule "alors, je pensais... maintenant, je sais." (1989, p. 218).

## 1. L'égarement de la question de l'enfant dans la recherche de soi

Contrairement à tous les autres récits, la place de la question de l'enfant dans ces parcours est longtemps statique, comme enfermée dans un double temporalité ; celle, indépassable, de l'enfance et celle du parcours et des mouvements de la vie dans lesquels elles ne s'intègre pas : la vie amoureuse n'est pas habitée par la question de l'enfant, qui s'y maintient en arrière-plan, masquée par la problématique personnelle. L'ouverture se dessine quand le retour réflexif sur l'enfance permet de comprendre après coup les chaînes de causalité qui relient entre elles toutes les expériences vécues ensuite. Cette élaboration, qui reconstruit la cohérence interne du parcours en même temps que la reconstruction identitaire se réalise, demande du temps : *"Tout ça est très long, et ce n'est que récemment que je commence à comprendre"*. La question de l'enfant est alors une parmi d'autres, relatives à l'identité, qui accède ainsi progressivement à une certaine visibilité pour la personne : *"Je crois qu'avant d'en arriver là, ce que j'ai vécu jusqu'à maintenant, et ben c'était toujours l'enfant qui essayait de sortir du giron de la mère quoi. Donc si je suis enfant, je ne peux pas imaginer avoir un enfant, enfin ça s'explique pas, mais je crois que psychologiquement, j'en étais là. [...] J'avais ce mal-être intérieur à résoudre d'abord. La question de l'enfant, c'était pas ma question. [...] Et je sens bien que maintenant, l'ouverture s'est faite."* (Lucie).

Mais le moment de cette "renaissance" qui s'ouvre parfois sur la conscience d'un désir d'enfant, peut déboucher sur un avenir fermé : le temps est passé pour espérer le voir se concrétiser. Le parcours de Danielle en est l'illustration : lorsque qu'elle peut enfin envisager avec sérénité son désir d'enfant (à la fin d'une psychanalyse), l'éventuelle réalisation de ce dernier ne pourra passer que par la solution de l'adoption ou de l'accueil. En effet, l'homme que Danielle a épousé a 70 ans. Le choix de ce conjoint beaucoup plus âgé, à ses yeux, n'est pas neutre ; il renvoie à la seule figure masculine positive qu'elle ait eue, celle de son grand-père. Aussi explique-t-elle : *"Pour moi l'enfance, c'est de la souffrance [...]. Donc pour pouvoir réussir l'alchimie de faire un bébé, il fallait forcément le magicien qui croyait à la beauté de l'enfance. [...] Je me suis choisi un magicien sans baguette moi !"*

## 2. L'ouverture vers la créativité et peut-être l'enfant

Quand enfin arrive l'âge psychologique - ou le sentiment d'une maturité psychique - pour penser à être mère ou père, le décalage avec l'âge physiologique ou social est parfois trop important pour se pencher vers le désir d'enfant à peine émergé. Restent alors toutes les autres formes d'épanouissement de soi auxquelles "cette renaissance" permet également d'accéder, telle qu'une activité artistique ou le soutien à l'épanouissement d'autrui. Lucie réalise maintenant qu'elle est capable de donner aux autres et s'investit dans une activité associative auprès de "jeunes exclus" : *"Tout ce travail, c'est pour moi que je l'ai fait, alors si un enfant peut en profiter, tant mieux [...]. J'ai 40 ans, je peux pas dire que j'ai renoncé au projet d'enfant, je crois que c'est pas vrai. Mais je suis dans une phase de ma vie de me dire que je peux me réaliser autrement. Moi, y a plein de portes qui s'ouvrent dans ma vie en ce moment [...]. A travers les ateliers d'écriture par exemple, protéger la parole des jeunes qui sont en atelier, les amener à prendre la parole et tout ça, pour moi, je le vois comme un rôle de mère. Je leur apporte beaucoup de choses. Jusqu'à maintenant, c'est vrai que ce côté protection, soutien, écoute, c'était vers moi que je le tournais quoi. J'avais besoin de ça pour aller au bout de... de ma naissance."* (Lucie).

Ces trajectoires de "reconstruction de soi" sont une des expressions de l'importance aujourd'hui accordée à l'identité individuelle. Certes, l'attraction pour les sciences de l'introspection comme la psychologie et la psychanalyse n'est pas partagée par tous, quel que soit le milieu d'origine et le sexe. Elle suppose déjà que les contraintes environnementales n'occupent pas la première place dans l'ordre des difficultés existentielles. Et on peut situer les hommes et les femmes qui s'inscrivent ici dans ce type de parcours (et à ce moment de leur vie) dans ce qu'on appelle la "catégorie intermédiaire" dont on connaît la forte adhésion aux principes diffusés par la psychologie. Les modes d'accès à une démarche psychothérapique ou à un travail psychanalytique peuvent être très divers et constituer une forme de familiarisation et d'initiation progressive, une transition douce vers la "conversion" : *"A 15 ans, j'étais tombée sur un livre qui m'a beaucoup marquée, et j'avais eu envie d'aller plus à fond. [...] L'analyse, j'ai*



*dû la commencer vers 21 ou 22 ans [...]. Mais ceci dit, avant j'avais travaillé dans le secteur de la formation pour adultes [...] et quand j'ai fait ma première formation, c'était conseillère en économie sociale et familiale, on avait des cours de psycho aussi. Il y avait quand même eu des petites choses comme ça je crois où j'ai commencé à m'interroger."*

On peut penser qu'avec la diffusion de plus en plus large de la culture psychologique, qui accompagne en le renforçant le processus d'individualisation, la remise en cause personnelle de ses propres compétences à la maternité et à la paternité sera de plus en plus légitime. Ces questionnements, affaiblissant l'évidence du désir d'enfant, correspondent à l'envers de la médaille de la nouvelle conception de la parentalité comme une source d'épanouissement personnel, fondée sur la qualité des relations interindividuelles.

## Chapitre III

### Les processus de causalités intimes

Le cadre familial est le lieu privilégié de la construction de l'identité individuelle, même si d'autres instances de socialisation (l'école, le groupe des pairs...) participent à la transmission de normes et de modèles. La socialisation ne se termine pas avec l'enfance et la construction identitaire est un processus dynamique, jamais abouti. Néanmoins, c'est au cours de la petite enfance que la socialisation, de par son contenu subjectif, pose les bases durables de l'identité individuelle.

#### I. La mémoire d'"une enfance pas terrible"

Si l'on regarde l'ensemble des trajectoires d'hommes et de femmes qui n'ont pas eu d'enfant, il est frappant de constater le nombre de récits (environ un quart) qui convoquent le passé lointain de la petite enfance dans une forme de causalité plus ou moins directe au regard de l'absence de procréation. Comme on vient de le voir dans les trajectoires de "reconstruction de soi", des liens mère-enfant dysfonctionnants n'autorisent pas la construction du soi passant par la reconnaissance de la personne en tant qu'individu. Ces liens sont à l'origine d'un malaise identitaire dont la personne a conscience parfois très tôt, dès l'adolescence, mais qu'elle ne nomme d'abord pas jusqu'à ce qu'elle soit engagée dans un travail réflexif personnel de type analytique ou psychologique. Le parcours est alors rempli par ce travail sur soi, cette recherche d'éclaircissement et de compréhension des désordres qui restaient dans l'indiscernement.

Mais d'autres récits mettent spontanément en scène la période de l'enfance et de l'adolescence sous la forme d'une ambiance familiale négative, d'un fait traumatisant sur le plan affectif ou d'un stigmate social important. La différence avec les trajectoires précédentes de "reconstruction de soi" réside dans le fait que le désir d'enfant n'est pas resté dans une forme d'extériorité problématique pour la personne mais s'est manifesté par un non désir de procréation ou une crainte de se lancer dans un tel projet. L'impact effectif de cette mémoire négative de l'enfance sur l'absence d'enfant aujourd'hui est parfois très hypothétique pour la personne, mais il existe subjectivement, de manière plus ou moins confuse, sous la forme du ressenti ou d'une conviction profonde "que ça a sans doute joué".

La mise en mot de cette mémoire agissante de l'enfance est alors le récit d'une blessure, d'une souffrance qui provient d'un sentiment de différence avec les autres, parfois associé à l'humiliation ou à la honte. La perception souvent floue de la causalité engendrée par cette blessure de l'enfance ne dépend pas seulement des capacités à se distancier de son histoire et donc de la possession de ressources sociales et culturelles favorisant l'introspection. La personne sait ou sent qu'elle s'est construite avec cette blessure incorporée qu'elle a retravaillée et transformée à son insu à travers la multitude entrelacée de ses expériences. Simplement, la présence de cette trace prend sens au regard de la question de l'enfant. Ainsi, dans ces récits, le processus de causalité entre l'enfance et l'absence d'enfant est médié par le reste du parcours.

On peut penser que ces mêmes personnes, dans le cadre d'entretiens moins approfondis, auraient sans doute mis en avant leur parcours sentimental ou professionnel qui, à eux seuls, étaient susceptibles d'expliquer le fait qu'elles n'aient pas eu d'enfant. La construction biographique et l'organisation signifiante des faits temporels qu'elle propose ouvre sur la recherche et la construction de sens d'événements, de ruptures et de discontinuités. "L'expérience vécue n'accède à l'histoire - à un sensé ordonné et daté - que si elle s'exprime et se re-présente. [...] Le surgissement de ce présent

singulier met en prise synchrone sur les déterminants de l'existence mais aussi ses indéterminations et le jeu - parfois très mince - qui en résulte."<sup>62</sup>

## 1. La négation de la valeur de la famille

### La solitude dans l'enfance

Pour Adrien, l'existence d'un lien entre l'expérience vécue de son enfance et le fait de ne pas avoir voulu d'enfant n'est pas soumise à interrogation : *"Moi je pense que c'était simplement la conviction, sans pouvoir forcément la traduire en mots précis, mais une conviction profonde que je n'avais pas de bons schémas à reproduire et que quelque part, je ne voulais pas m'emmerder la vie avec quelque chose qui m'aurait ressemblé quand moi j'étais moufflet. [...] Je n'avais pas de bons schémas à reproduire parce que je n'ai pas de bons souvenirs de mon enfance, simplement. Je pense avoir des parents qui n'ont pas su montrer qu'ils avaient de l'affection."*

Adrien est intarissable sur cette période de son enfance et de sa jeunesse où les relations avec sa mère, directrice d'école, *"extrêmement dominante"*, et son père *"qui était coiffeur, émigré russe, jaloux"* n'apparaissent qu'à travers les punitions et les corrections qu'ils lui infligeaient : organisation très élaborée de châtiments humiliants de la part de sa mère, *"qu'on appelait le Dragon et qui s'en vantait"*, alors que son père *"ne savait plus comment me taper dessus. [...] Sans compter qu'en plus, dans les récréations, j'étais le seul con de fils de russe. Alors moi, j'ai dérouillé de tous les côtés."*

Mais plus encore que l'attitude de ses parents, qui par ailleurs, *"étaient empêtrés dans leurs problèmes de couple"*, c'est *"le silence, la lâcheté"*, l'absence de signes de solidarité de la part de ses soeurs - quand ce n'étaient pas elles qui le trahissaient en le *"dénouçant"* - qui lui a laissé une profonde amertume et un ressentiment toujours très vif : *"Etre gamin, c'était ça : des volées de martinet [...] Et j'étais puni devant tous mes petits copains [...] des choses comme ça qui étaient parfois très humiliantes. Et avec la complicité de mes frangines ! Avec l'assentiment de mes frangines ! Y a jamais eu cette soudure là. Donc pour moi, la famille, c'est ça, ça n'a aucune valeur la famille"*. Adrien n'a pas besoin d'aller quêter d'autres explicites, de chercher à situer les "noeuds", de comprendre l'origine de ces violences, celles de ses parents, de ses soeurs et la sienne. Cette mémoire est là, bien vivante, et il sait que c'est elle qui est porteuse du désaveu et de la négation totale de la famille en tant que valeur, et de là, de l'absence de toute envie d'en créer une : *"Pour moi la famille, c'est pas une valeur, j'ai pas été éduqué de telle manière que c'en est devenue une à respecter. Je respecte ceux qui font ce choix là parce qu'ils ont leurs raisons de le faire. Pour moi, c'est pas une valeur, au contraire. J'ai vu beaucoup trop d'éléments négatifs. Pour moi, l'individu est une valeur, pas la famille."*

### Les "valeurs refuge"

La solitude et la création d'un espace à lui, retranché du reste du monde et de l'univers familial, furent les stratégies défensives qu'Adrien développa pour échapper à sa réalité. Il s'est ainsi créé son petit monde, son univers avec ce qu'il appelle aujourd'hui ses "valeurs refuge" : *"des valeurs refuge très fortes que j'ai développées à mon insu et que maintenant, je sais être mes valeurs refuge. [...] Donc j'étais seul, j'ai toujours été seul, j'étais dans une famille de quatre enfants, j'étais toujours seul, et j'avais mon mécano, ma trompette, ma chambre. Et pour moi l'enfance, c'est ça ! Etre gamin, c'était ça. Qu'est-ce que vous voulez que j'aïlle en fabriquer !"*. La solitude qui a marqué toute l'enfance et l'adolescence d'Adrien était nourrie d'une révolte intérieure ; la reconstruction d'un soi positif n'avait pas d'autres voies que celles d'une volonté farouche, d'une insistance obstinée à démontrer sa propre valeur : *"Je ne voyais personne des journées entières. Je descendais manger et je remontais jouer de la trompette dans ma chambre. A 15 ans, je m'enregistrais déjà, et toujours avec une idée professionnelle de faire le mieux possible."* Une telle détermination sans faille *"à toujours vouloir être le meilleur"*, ainsi qu'*"un*

---

<sup>62</sup> Gaston Pineau et Jean-Louis Le Grand : *Les histoires de vie*, PUF, Coll. Que Sais-je ?, 1996, p. 78.

*grand orgueil, sans doute, et un carburant suffisant pour progresser*" sont les composantes qui expliquent aujourd'hui la réussite professionnelle d'Adrien, musicien reconnu, ayant relativement tôt entamé une carrière internationale<sup>63</sup>.

On peut voir ici comment le vécu de l'enfance module certaines orientations de parcours ou en amorce les bifurcations. Néanmoins, les choses ne sont pas si simples et les forces agissantes - perçues comme telles par les acteurs - dans le parcours de chacun sont hétérogènes et entremêlées. Elles ne relèvent d'aucune mécanique causale et ceci même dans l'exemple choisi d'Adrien où une certaine clarté se dégage dans son récit du point de vue des modalités de construction de son identité personnelle et sociale. La question de l'enfant, dont le rapport a été ici largement influencé par l'enfance, semble avoir été définitivement réglée avec l'entrée dans un métier "à vocation" et le souci de construire une carrière d'artiste professionnel : *"On ne devient pas musicien professionnel comme ça [...]. Ce qui fait le partage entre ceux qui réussissent et les autres, c'est pas le talent hein, tout le monde en a ou presque, c'est l'énergie et les choix, c'est le fait d'oser aller jusqu'au bout de ses options [...]. Il faut sacrifier beaucoup de choses, et dans mon esprit, c'était forcément l'un ou l'autre. Je le voyais comme ça. Et pour moi, c'était forcément un investissement total."*

Mais s'en tenir à l'articulation et à la convergence entre une vision négative de l'enfance et le choix d'un investissement professionnel exclusif reviendrait à occulter une dimension majeure dans la vie d'Adrien concernant son refus d'enfant : sa vie conjugale. On peut en effet se demander si l'engagement dans cette voie professionnelle, la confirmation de son identité d'artiste et sa détermination pour la réussite de cette carrière auraient été possibles si Adrien n'avait pas trouvé, dès le début de sa vie de couple à 21 ans, le support immédiat à la construction d'une identité positive<sup>64</sup>. On verra que cette question de la socialisation conjugale dans le sens d'une validation identitaire par le conjoint est parfois centrale dans la dynamique d'ajustement conjugal autour de la question de l'enfant. Ainsi, outre le rôle de "pourvoyeuse économique" que son épouse assurait dans les premières années du couple, Adrien a conscience de la fonction identitaire qu'elle a exercée à son égard, et qu'il décrit ainsi à sa manière : *"Elle m'a aidé à me faire, c'est clair. Je vous dis, j'avais moi à faire. Ben je sortais d'une problématique... familiale nulle."* Au moment de la rencontre, *"j'étais brut de fonderie hein, fallait voir [...]. Et ma femme, elle m'a connu hyper violent, heureusement elle était une très bonne régulatrice de ça, dans sa compréhension des choses et dans la réflexion que ça provoquait."*

A s'attarder ainsi sur l'histoire d'Adrien et à le suivre dans le déroulement de sa vie, on pourrait penser que la distance s'installe progressivement avec ce qui devrait rester au centre de nos préoccupations, en l'occurrence l'absence d'enfant, qu'Adrien a du reste toujours vécue comme un choix au-delà du ratage d'une certaine forme d'héritage familial. Or dans chaque récit, y compris ceux qui ne mettent en avant aucune forme de causalité particulière mais "toute une série de petites choses", la complexité des différentes formes d'engendrement des processus menant à l'absence d'enfant exige de prendre en compte la gestion conjugale de cette question.

Comme l'analyse Jean-Claude Kaufmann<sup>65</sup>, les projets formés au sein du couple doivent être, au moins en partie, partagés par les deux partenaires et se combiner avec le sentiment amoureux. Il est facile d'imaginer que le projet professionnel d'Adrien soit aussi devenu en partie celui de son épouse. Mais il est plus difficile de concevoir que pour elle, en tant que femme et épouse d'un artiste professionnel, le don de soi - socialement défini comme une composante importante de l'identité

---

<sup>63</sup> On retrouve ici les analyses psychologiques de Vincent de Gaulejac des "sources de la honte", où en réponse à cette dernière, "L'orgueil est le moyen de restaurer le Moi, de retrouver une dignité perdue, de remettre l'Idéal du moi sur un piédestal [...]. Il y a là un retournement en son contraire, une inversion des termes et des sentiments qui transforment le regard négatif intériorisé en conscience positive exaltée [...]. L'orgueil, c'est le narcissisme exacerbé, l'obsession de soi-même, l'affirmation d'un soi qui, au départ, a été profondément mis en question". (1996, p. 248-249).

<sup>64</sup> Voir François de Singly, *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Coll. Essais et Recherches, 1996.

<sup>65</sup> *La trame conjugale*, Nathan, Coll. Essais et Recherches, 1992.

féminine - l'ait conduite, dans un même élan de générosité, à s'aligner sur la posture de son mari au regard de la question de l'enfant. Car à moins que les deux conjoints sachent qu'aucun ne souhaite d'enfant, cette question ne peut rester dans le silence bien longtemps. En effet, raconte Adrien : *"Ca c'est une chose qui s'est posée quand j'ai rencontré ma femme et qu'elle... comme à tout moment d'intimité, y a toujours la grande question : et si on faisait un petit qui te ressemblait mon chéri, qu'est-ce que tu en penses ? J'en pensais rien de bien. [...] mais surtout, j'avais rien fait pour moi encore, j'étais rien. Donc je me voyais pas... et puis j'avais tout plein de trucs à faire, dans ma tête, c'était clair que j'allais faire ça, que c'était plus... mon destin, que j'avais ça à faire, et que je voudrais pas en vouloir à qui que ce soit de m'empêcher de le faire."*

Si l'on ne disposait pas de la vision panoramique de la biographie conjugale d'Adrien, il serait tentant d'interpréter son attitude comme l'expression masculine d'un rapport d'imposition, ne laissant comme seule alternative à son épouse celle de mettre fin à leur union, dans l'espoir de concrétiser son désir d'enfant avec un autre partenaire. Mais les logiques de l'amour prennent des voies complexes, les dons s'échangent dans des domaines (et des temps) autres que ceux des contre-dons, dans une dynamique d'ajustement continu entre l'individuel et le conjugal. L'on apprend par exemple qu'Adrien, qui appréciait beaucoup son beau-père, s'en est occupé pendant les dernières années de sa vie comme une mère prendrait soin de son enfant malade. Il fut presque étonné d'apprendre, bien après la mort de ce dernier et par le biais de sa belle-soeur, combien son épouse avait été touchée par cet investissement. On peut dès lors mieux comprendre pourquoi celle-ci semble ne pas avoir vécu les refus constants d'Adrien à ses demandes d'enfants comme un acte de désamour, une négation de ses sentiments envers elle, comme peuvent l'exprimer d'autres femmes. L'avancée dans le temps et le cycle conjugal, la moindre idéalisation du sentiment amoureux mais surtout la positivation de l'économie globale des échanges font que la discordance des aspirations au sein du couple d'Adrien n'est pas mise en scène - et en mots - sous la forme d'une tragédie.

Par ailleurs, Adrien semble bénéficier de certains atouts : il a, aux yeux de sa femme qui les comprennent, de bonnes raisons de ne pas vouloir d'enfant. Son refus ne peut pas être codé simplement comme l'expression d'un égoïsme masculin : sensible à la souffrance que son mari a vécue étant enfant dans cette famille qu'elle connaît et prête à en reconnaître les effets psychologiques, elle accepte son refus, tout en le testant régulièrement : *"C'est vrai qu'on est soumis au coup de butoir périodique d'une épouse qui vous pose la question [...]. Alors à chaque fois que ma femme a... alors on peut dire, a posé le problème... c'était non ! Et elle a très bien senti que c'était déterminé. Et elle sait pourquoi. [...] Elle a eu une partie du discours que je vous ai donné, donc... elle a compris. Elle insiste pas, ou que très peu."* Le temps passant, sa femme s'est engagée dans d'autres investissements dont certains, sous la pression bienveillante et avec le soutien d'Adrien. Ce qui lui fait dire aujourd'hui que le désir d'enfant de son épouse ne devait pas être très fortement ancré, et si elle évoque parfois encore la question de l'enfant, c'est davantage sous le mode du jeu : *"Elle est attentive, elle est tendre, mais elle est pas... comment je pourrais dire, elle est pas maternante non, et je ne pense pas qu'elle a eu des poussées physiologiques... suffisantes pour que... Je pense qu'y a toujours une part, encore maintenant, y a toujours un peu de désir... mais qui est parfaitement maîtrisable, je veux dire."*

Au terme de ce développement, on conviendra qu'une critique puisse être formulée, tenant à la limitation induite par le choix d'approfondir le parcours d'un artiste dont on sait que l'appartenance à ce groupe professionnel renvoie à un "éthos culturel" spécifique, se caractérisant par une moindre conformité par rapport aux modèles dominants<sup>66</sup>, y compris ceux de la vie privée comme la fécondité. La culture d'un groupe, qui se forge à partir de systèmes d'identification réciproques et de distinction des autres, définit des individus qui se reconnaissent à travers elle. Encore faut-il que ceux-ci se soient eux-mêmes construits dans une potentielle affiliation à ce groupe, du reste peu homogène. Or comment et à

---

<sup>66</sup> Odile Blin, ayant mené une enquête sur la construction de l'identité sociale des artistes, rappelle que "Cette population spécifique entretient une certaine liberté par rapport aux normes usuelles de l'intégration familiale. On s'y marie un peu moins, on y divorce plus et on y fait moins d'enfants que ce qui vaut pour la moyenne nationale." (1997, p. 65).

partir de quand cette construction identitaire permet-elle de se considérer comme artiste ? Car comme le souligne Adrien, on ne naît pas artiste, on le devient. Tout cela pour dire qu'une plus grande distance par rapport à la norme sociale de "l'obligation de la parentalité", fut-elle partagée par tout un groupe, ne peut suffire à rendre compte des logiques dont elle est l'expression. Par ailleurs, il resterait à démontrer que cette moindre conformité relève davantage de la socialisation secondaire au sein du groupe des pairs plutôt que de la socialisation primaire des individus qui s'y réfèrent. A moins d'adopter un point de vue réaliste et de considérer d'abord que la nécessité d'un engagement massif dans l'activité artistique implique un moindre investissement dans la vie conjugale et familiale. En somme, le label d'"artiste" ne confère aucune propriété consubstantielle à ceux qu'il désigne.

## 2. La différence avec les autres enfants

D'autres récits évoquent des souffrances ou des traumatismes durant la petite enfance, mais ces souffrances ne conduisent pas toutes à disqualifier la famille en tant que valeur et à invalider toute éventualité d'un projet d'enfant. A la différence de ceux tels que celui d'Adrien, la mémoire d'"une enfance pas terrible" n'est pas celle du manque d'échanges affectifs et d'amour, elle désigne ici d'autres manques ; sans dénoncer et rejeter ce passé, elle en retient un trait ou un événement signifiant. Par exemple, la perte de la mère à un âge très jeune et le sentiment d'abandon qui reste définitivement ancré peut être évoqué comme une des raisons qui a pu fragiliser, à l'âge adulte, l'instauration d'un projet d'enfant dans le cadre d'un contexte relationnel peu stable, où le risque était présent que le père ne s'engage pas totalement dans sa paternité. La crainte est alors formulée que l'enfant souffre du même sentiment d'abandon.

Au demeurant, pour ces personnes, l'absence d'enfant n'est pas perçue comme étant directement liée à ces faits de l'enfance, même si, précisent-elles, "inconsciemment, on peut pas savoir". Ce qui nous intéresse ici est le résultat de cette histoire de l'enfance qui, d'une certaine manière, a pu orienter le parcours de vie, et notamment la trajectoire sentimentale et professionnelle. Même reconstruite après coup, l'histoire de l'enfance n'est jamais purement imaginaire. L'impact de ces événements marquants de l'enfance diffère bien sûr selon leur nature et la manière dont la personne va s'en réapproprier les effets. La narration de ces blessures, de ces deuils, de ces manques les inscrit dans une problématique de la différence.

La mémoire de soi enfant<sup>67</sup> est en effet marquée par le sentiment de ne pas être "pareil" que les autres de son âge, que cette différence renvoie au statut d'orpheline et à la crainte d'un nouvel abandon pour soi ou pour l'enfant, à l'existence d'un stigmate corporel que l'on ne veut pas transmettre, ou bien encore au stigmate social de la pauvreté, associé à des souvenirs de honte. Sur ce point, si la plupart des hommes et des femmes se souviennent très bien combien "c'était juste à la maison" et qu'"il fallait faire attention", le sentiment de frustration existe rarement, ainsi poursuivent-elle : "mais on n'a manqué de rien". Mais qu'en est-il quand les conditions de vie durant l'enfance non seulement ne permettaient pas le superflu mais confrontaient la famille entière à la pauvreté ? Rémi et Roger ont cette mémoire du manque absolu, des crédits chez l'épicière, de l'attente des allocations familiales où, raconte Roger, "*il fallait à chaque fois courir derrière le père pour avoir des sous, parce qu'il était jamais là*"... et poursuit-il : "*Je voyais bien que les autres gosses, c'était pas pareil. J'avais honte, j'avais vachement honte ! C'était le manque qu'on avait à la maison, le manque de pas avoir à manger quoi. [...] Non ça a pas été évident, ça a été grave, grave. [...] On savourait du pain hein, du pain à crédit en plus ! Quand y avait deux pains à la maison, on était contents hein !*"

---

<sup>67</sup> On pense ici à l'admirable ouvrage "Individu et mémoire familiale" d'Anne Muxel où l'auteure explore les différentes fonctions de la mémoire. Plus généralement, dit-elle : "Faire acte de mémoire, c'est faire acte de conscience [...]. Il s'agit de négocier son existence présente et à venir en fonction du poids des expériences et des déterminants du passé. [...] La réminiscence comme l'oubli sont finalisés pour devenir le cadre d'une interprétation à l'histoire passée du sujet et pour trouver un sens et une justification aux orientations présentes ou futures de celui-ci. La mémoire familiale est donnée comme le moyen pour chacun d'évaluer sa vie." (1996, p. 200).

## La mémoire du manque

De par sa position d'aîné et son statut de fils, Roger a rapidement été projeté dans la nécessité de devoir remplacer le père absent. Le temps de l'enfance et de l'adolescence s'est ainsi passé à concentrer toutes ses forces, unies à celles de sa mère, pour tenter d'assurer le minimum nécessaire à ses frères et soeurs, pour lutter contre l'insécurité permanente. Ce statut équivalent à celui du père dans le partage de l'ensemble des soucis du quotidien avec sa mère est au fondement de la force du lien qui s'est créé avec elle, lien fondé sur une solidarité, au sens fort du terme, jamais démentie. Ainsi, dit-il : *"Ma mère, c'est une partie de moi-même"*. C'est vers 17 ans que Roger, sans diplôme mais qui s'était *"branché un peu dans la mécanique"*, est sorti de cet univers familial absorbant et enfermant. Il passe ainsi quelques années *"à aller à droite à gauche, avec des copains, pour bosser."*

Roger ne s'est pas précipité dans le mariage : *"J'ai tourné sept fois ma langue dans ma bouche hein, j'ai bien réfléchi, j'ai vraiment réfléchi !"* Le souci de "devoir assurer derrière" réapparaît alors dans son récit, comme un leitmotiv qui resurgira à chaque fois que sera évoquée la question de l'enfant. Cet impératif intériorisé de son enfance a agi puissamment comme un frein à se lancer dans l'aventure, non pas d'une paternité subjective, affective et relationnelle, mais dans celle d'une paternité signifiant d'abord pour lui un devoir de responsabilité majeure : être en mesure de garantir un quotidien "correct". On comprend alors que, démarrant à un degré de ressources très voisines de zéro au début de son mariage et venant juste de trouver un travail, la venue d'un enfant n'était pas envisageable pour lui : *"Elle, elle voulait des enfants. Mais je lui ai dit d'attendre un peu quoi, qui y ait tout ce qu'il fallait à la maison, une jolie petite cuisine, et puis une machine à laver [...] et que je puisse assurer quoi. [...] Une fois, elle a été enceinte et puis bon, elle l'a fait passer. Bon pour elle, ça a pas été une décision trop facile, mais enfin moi je disais : attends là, attends un peu ! [...] Puis de toute façon, j'ai eu une jeunesse pas terrible alors... je me suis occupé toujours de mes deux frères et de mes deux soeurs, alors bon ben... peut-être inconsciemment, je me suis dit : j'ai donné hein !"*

Il faut, à cette période de la vie de Roger, situer l'ampleur de l'enjeu que représentait la volonté non seulement de construire une vie quotidienne sécurisée mais aussi d'accéder à un mode de vie "correcte" et aux biens de consommation<sup>68</sup>. Cette conquête signifiait la réussite de la rupture confirmée avec une certaine destinée sociale et un passé marqué par la privation et le manque. Dans cette perspective, le refus de poursuivre cette grossesse inattendue correspond à une stratégie : celle du report du projet d'enfant traduisant une volonté de maîtrise de la vie et de l'avenir. L'optimisme et les espoirs autorisés durant cette période vécue comme un seuil à franchir se lisent dans le regard que Roger porte aujourd'hui sur elle : *"On était partis de construire quelque chose de correct quoi, une vie normale [...] Et puis disons que je m'accrochais quoi. C'est vrai qu'à la limite, c'était la seule fois dans ma vie que c'était... bien."* C'est aussi la seule fois dans sa vie où la question de l'enfant s'est posée (ne laissant du reste aucun regrets) : la rupture du couple - non liée à cette question - fut aussi celle, brutale, de l'élan porteur d'espoirs engagés dans la réussite d'une vie "normale".

Cette fracture dans le parcours de Roger s'ouvrit sur une période trouble et indécise de conduites de fuite et d'oubli, révélant la fragilité des ressorts identitaires, socialement construits dans l'enfance. Comme si la force des déterminations sociales reprenait le dessus dès qu'une faille interrompait le processus fragile de sortie et d'ascension sociale, rappelant que l'insécurité de départ et la menace de précarisation restent pour certains une donnée constante de leur parcours.

---

<sup>68</sup> O. Schwartz, dans son étude sur la vie privée des ouvriers du Nord, montre l'événement majeur que représente l'entrée dans la consommation (liée au progrès des conditions économiques depuis les années 60) : "La faculté d'accéder et de participer à la sphère des biens introduit une séquence significative dans leur histoire, une rupture avec le mode vie parental et avec leur propre enfance." (1990, p. 97).

### 3. Le peu de crédit accordé au bonheur conjugal

Une autre trace laissée par l'enfance que l'on retrouve parfois est l'image négative du couple que formaient les parents, quand le fonctionnement conjugal semble s'être déroulé sur fond de mésentente constante avec des tensions larvées ou des conflits ouverts dont les enfants étaient témoins : *"Et moi, j'ai toujours pensé que si le mariage c'était ça, ça ne valait pas le coup d'être marié, et je préférerais grandement rester célibataire"* nous dit Didier. Cependant, l'imputation mécanique du choix d'un mode de vie excluant le couple à l'image négative laissée par celui des parents paraît excessive. Les attitudes et les gestes, les modes de pensée et de pratiques ne constituent pas des modèles directement inculqués ou massivement rejetés. On le sait, la transmission des schémas familiaux est beaucoup plus subtile<sup>69</sup>. Les mécanismes d'identification et de contre-identification ne se font pas seulement de sujet à personnes mais prennent comme supports d'autres références, extérieures au groupe parental et à l'environnement familial<sup>70</sup> ; par ailleurs ils se fondent sur une perception sélective différenciée et combinée des différents rôles et statuts : le père et la mère ne sont pas seulement parents, ils sont aussi conjoints, homme et femme, fils et fille de, frère et soeur...

Il semble ainsi que la composition avec cet héritage se traduit davantage dans la formation d'une conception éprouvée, d'une certaine sensibilité personnelle à la question du couple et aux affaires conjugales en général. Le souvenir pas très heureux d'une ambiance familiale minée par la récurrence des affrontements parentaux ou par la pesanteur d'une tension non verbalisée est parfois évoqué très rapidement, c'est en effet avec ce souvenir que le récit de Valérie débute : *"Alors moi je suis d'une famille où on est trois enfants, de parents pas très... unis"*. Cette mémoire de l'enfance a construit la sphère parentale comme une sphère à part, séparée de la vie des enfants, un peu étrange et menaçante et dans laquelle on ne s'aventure pas. La communication parentale apparaît dans la construction bien rodée de la mise en scène des conflits, avec laquelle Valérie a appris à composer, nous révélant tout un art de l'apprentissage enfantin d'un mode d'être et d'agir adaptatif : *"Ils n'arrêtaient pas de se critiquer l'un et l'autre. Mon père, il nous prenait à part, il nous parlait sur ma mère. [...] Même petite, je me rappelle, je me levais le matin, j'allais voir de quelle humeur était ma mère, selon son humeur, je m'adaptais. Si je voyais qu'il fallait lui fiche la paix, je lui fichais la paix, si je voyais qu'elle était bien disposée, ben j'y allais."*

La mésentente parentale n'est pas vécue comme un traumatisme ayant totalement disqualifié (ou au contraire idéalisé) l'image des hommes aux yeux des femmes, pas plus qu'elle ne semble avoir, dans la perspective oedipienne, fissuré ou glorifié l'idéal féminin des hommes. Tout se passe plutôt comme si, dans le cadre de cette socialisation, s'était construite une évidence : celle que le bonheur conjugal n'existe pas. La perception du degré d'incompatibilité entre ces deux réalités, bonheur et couple, se décline différemment selon les uns et les autres. En tout cas, une chose est claire pour ces hommes et ces femmes, l'idéal de la pérennité du couple est une illusion qui semble ne les avoir jamais bercés. Ce qui du reste, n'altère pas la croyance à l'amour et la force des investissements sentimentaux. Simplement, la conscience est là que le couple au quotidien est à éviter ou, si l'on s'y engage, qu'il ne va pas tenir dans la durée. Dans cette vision réaliste (mais non pessimiste), la rupture conjugale est une éventualité théoriquement admise et sa survenue semble moins problématique que dans d'autres récits. Écoutons Claudine : *"Mes parents ne s'entendaient pas, non honnêtement... mais ça se voyait pas. Non c'est vrai que j'ai pas du tout une image valorisée de la vie de couple dans ce que j'ai vu, même si tout était... Donc le couple éternel avec un enfant, moi c'était pas... Je pense que c'est vrai que ça a peut-être été déterminant dans ma vie, ce qui fait que bon, je ne vis pas mal mes échecs de ma vie de couple."*

---

<sup>69</sup> Voir par exemple les travaux d'Annick Percheron, et notamment son chapitre : "La transmission des valeurs", in (dir. F. de Singly) : *La famille. L'état des savoirs* (1991, pp. 183-193).

<sup>70</sup> Sur ce point, on peut aussi consulter l'ouvrage collectif coordonné par Jean-Claude Ruano-Borbalan : *L'identité. L'individu, le groupe, la société* (1998).



Didier est le seul à établir un lien direct entre l'absence d'enfant, le refus de la vie commune et l'image négative du couple de ses parents, "couple qui se déchirait" en raison de la maladie de sa mère "qui faisait des crises". Ainsi, il a toujours opté pour une vie sentimentale sans conjugalité et sans engagements (et donc sans idée d'enfant), persuadé qu'il serait incapable, non pas d'être père, mais de "tenir" dans le temps long du couple. C'est ce qu'il faut comprendre dans ses paroles : *"C'est moins la femme que j'aurais recherchée et davantage l'enfant que j'aurais pu avoir. Et si je m'étais marié, il est fort possible que je ne le sois pas resté longtemps."* Mais Didier va nous livrer les raisons de cette conscience très forte du rôle joué par son enfance dans son parcours sentimental où la question de l'enfant n'avait pas sa place. L'assurance de la certitude d'un lien de cause à effet se fonde sur une réalité directement sensible, inscrite dans son intimité émotionnelle qui se traduit par le sentiment d'un "blocage" : *"Il y avait, je sais pas comment dire, un blocage, y avait un refus systématique de procréation longtemps dans mon esprit de par cette enfance, bon pas malheureuse mais disons, un peu hors normes quoi."* Pour Didier, cette enfance "hors normes" ne renvoie pas seulement à l'ambiance conflictuelle des deux parents mais aussi à la survenue d'un fait singulier, violent, un "événement" dont la trace est celle d'une blessure profonde. Le récit biographique ne se réduit pas à un énoncé informatif, il est le produit d'un "acte d'énonciation" engageant l'identité personnelle à différents niveaux, et parfois engageant le soi le plus intime. C'est avec la conscience de cette dimension qu'il faut lire le passage qui suit :

*"C'était en hiver, et je me trouvais devant la cuisinière, je me souviens très bien, j'allais partir à l'école, et ma mère m'a dit : tiens, tu devrais mettre ton écharpe. Et au moment où ma mère a mis mon écharpe, elle commençait à tomber en syncope, et en tombant en syncope, elle serrait quoi, elle me serrait le cou, elle m'étranglait, y a pas d'autres mots, voilà. Et donc j'ai réussi à me dégager mais in extremis. Puis après, ma mère est tombée donc c'est moi qui suis allé chercher, enfin qui ai alerté le voisinage. [...] Ma mère m'adore, évidemment, elle m'a toujours adoré, mais ce jour-là, si j'avais pas réussi à me débattre, peut-être qu'elle aurait commis l'irréparable."*

Mais l'expression de cette connaissance intime de la genèse, d'un fondement "archéologique" de la causalité dans son expression psychologique, si elle fait sens pour la personne au regard de la question de l'enfant, ne doit pas soumettre l'examen du reste du parcours au primat de cette causalité. L'entretien biographique est certes peu propice à l'analyse des interactions, notamment celles qui engagent à un moment donné les acteurs dans une relation sentimentale ou conjugale. Mais il laisse voir par exemple comment l'héritage d'une vision négative du couple s'est modelé et a pris corps dans le cadre des expériences conjugales.

Ainsi, Didier s'est "toujours senti trop indépendant" pour vivre avec une femme ; c'est pour lui "une attache trop importante". Mais faut-il interpréter son mode de vie sentimentale uniquement en fonction de son passé ? Car s'il a eu plusieurs relations "importantes", il a "toujours été très très volage". Et c'est aussi à cette "indépendance" à laquelle il tient et qu'il reconnaît être incompatible avec le maintien d'une relation durable et une vie commune : *"C'est pas possible. A condition qu'elle me laisse toute latitude, et que moi je lui impose de nombreuses contraintes, comme la fidélité, chose que je conçois difficilement pour moi-même"*. Conscient du paradoxe profond de telles attentes auxquelles aucune compagne ne souhaiterait se soumettre, Didier n'envisage même pas l'éventualité du couple, confortant ainsi sa conception du bien-fondé du célibat. Plus que l'évitement de la reproduction du modèle négatif du couple parental, l'option positive d'une légèreté conjugale et d'une moindre implication dans la relation s'est construite dans le temps et le quotidien concret d'un environnement favorable : son milieu professionnel et "convivial" des clubs sportifs, propices aux rencontres et aux liaisons passagères.

Si l'événement traumatisant de son enfance est nettement perçu comme un "obstacle" à s'être lancé dans un projet de procréation, l'idée de l'enfant n'est pas absente de la trajectoire de Didier. Il s'y est trouvé confronté par deux fois, lors de la survenue de grossesses non prévues. La première fois, à l'âge de 22 ans, fut la seule où Didier a envisagé la possibilité de se marier et de devenir père, mais cette projection s'est brutalement arrêtée avec la décision de sa compagne de recourir à un avortement :

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

**n° 11** - 2000

*"Elle m'a dit, Didier, je suis désolée mais ton caractère est impossible, pas question d'avoir cet enfant. [...] Ca fait partie de ces moments un peu difficiles effectivement où, alors que j'appréciais pratiquement le fait d'être, de devenir père, elle, elle ne voulait plus de cet enfant."* La seconde fois, dix ans plus tard, au cours d'une relation avec une femme mariée dont l'origine de la grossesse, bien qu'elle lui attribuait, a d'emblée fait l'objet d'un doute chez lui. Désireuse de garder cet enfant, cette femme est ensuite partie avec son mari, laissant Didier sans nouvelles et avec l'idée, parfois encombrante, qu'il a peut-être un enfant quelque part... *"Mais effectivement, de savoir qu'on peut être le père de quelqu'un, ça m'a... ça a fait surgir chez moi des pensées un peu... difficiles, du style : bon, c'est plus la peine... j'aurai plus jamais la possibilité certainement d'avoir des enfants quoi."*

Ces deux expériences illustrent la pluralité des possibles qui s'ouvrent tout au long du parcours - et la manière dont ils sont redéfinis par la personne - même si le passé semblait a priori les mettre à distance. La survenue d'une grossesse "accidentelle" peut ainsi remettre en cause l'assurance d'une certitude auparavant fondée : *"Si jamais cette situation ne s'était pas déroulée ni la première fois ni la deuxième, jamais je ne me serais mis dans la tête que je pourrais être père."* Ni hasard absolu ni déterminisme total, la réalité biographiquement construite est là, donnant à l'intentionnalité des contours sans cesse mouvants.

Il est aussi bien difficile de démêler dans les récits ce qui, dans le vécu personnel, découle de sa propre histoire et de l'histoire de tous. Ainsi, la conviction de la fragilité du couple comme une propriété qui lui est inhérente provient-elle de l'image négative du couple parental ou s'est-elle construite en écho aux discours des années 70, au cours desquelles, ne l'oublions pas, ces hommes et ces femmes débutaient leur vie sentimentale ? Ainsi, Claudine rappelle que *"c'est vrai qu'à cette époque là aussi, c'était pas tellement dans l'air du temps, le mariage et fonder une famille"*.

Cette question de la transmission d'une image dévalorisant la vie en couple est une parmi de nombreuses autres où un trait de la socialisation primaire semble avoir acquis une certaine densité de signification, porté de manière plus ou moins consciente par une autre ligne de force : celle d'une société en profonds changements. Le mouvement de contestation de fond a pris corps dans la remise en cause de toutes les formes de domination dont celles inscrites dans les rapports entre les générations et entre les sexes, le rejet des formes anciennes d'organisation sociale dont celle de la vie familiale et de l'institution du mariage. Certes, ce mouvement fut inégalement partagé et différemment modulé selon les identités sociales et de genre. Par exemple, les récits montrent bien que l'homogénéité conférée par une certaine identité d'appartenance générationnelle n'augure pas une homogénéité dans le vécu des événements de mai 68 : les plus jeunes ont de vagues souvenirs médiés par leurs frères et soeurs aînés et la presse ; les hommes en ont un souvenir politique, quelles que soient leurs positions idéologiques de l'époque ; pour les femmes, "l'événement" de 68 qui les a toutes concernées est celui de la pilule. L'implication et la participation effective aux mouvements de l'époque (politiques, féministes) n'a concerné que quelques personnes qui, du reste, n'étaient pas forcément engagées dans un cursus scolaire long ou un parcours universitaire.

Se dessinent ainsi différentes formes de causalité qui sont toujours étroitement intriquées dans les parcours conduisant à l'absence d'enfant : le temps biographique et le temps historique, l'individuel et le collectif, l'intime et le social. La complexité se trouve alors dans la juste distance d'appréhension des logiques individuelles, qui déborde la singularité biographique sans toutefois la dissoudre dans la structure de son contexte historique et spatial.

## **II. Les tourments de la vie sentimentale et les enjeux de la vie conjugale**

Outre l'enfance, la sphère de l'intimité de la vie amoureuse et sentimentale, est convoquée dans tous les récits comme le lieu central d'émergence, d'expression, de négociation de la question de l'enfant. Certes, cette sphère n'est pas autonome et s'articule avec d'autres sphères d'investissement notamment celle du travail. Mais il est des biographies où l'absence d'enfant n'est jamais aussi bien

éclairée que par le seul parcours sentimental. Ce sont ces récits au sein desquels la vie sentimentale est posée dans l'évidence de sa détermination au regard de la question de l'enfant, l'ayant fait basculer du registre du probable et du possible à l'impossible. Ce renversement peut-être brusque et définitif, consécutif à une rupture suivie d'une réorientation radicale du parcours, ou bien s'opérer progressivement dans le cadre conjugal. On verra que la clôture de l'idée de l'éventualité de l'enfant s'inscrit dans des processus divers selon qu'elle s'enracine dans le temps de l'élan amoureux, des premiers temps de la vie à deux et des temps ordinaires du couple.

## 1. Certaines ruptures sont plus décisives que d'autres

Nombreuses sont les trajectoires sentimentales qui auraient potentiellement pu conduire au projet d'enfant - ou à sa venue non prévue - si une rupture précoce n'était pas survenue. La fragilité du lien amoureux est, dans l'ensemble des récits, l'objectivation la plus manifeste des formes de causalité intimes aboutissant à la non procréation. Pour beaucoup, tout se passe comme si la première union durable au moment de la jeunesse avait constitué la seule et unique occasion d'entrer dans la parentalité. La non concrétisation de cette éventualité se transforme alors souvent en une mise à distance de la question de l'enfant, définitivement oubliée quand l'engagement dans le reste du parcours s'oriente vers le célibat ou dans une vie sentimentale sans quotidien partagé.

### La déception amoureuse ou la fin d'un parcours

Pour Julien, le fait de ne pas avoir eu d'enfant "n'est pas un choix", mais la conséquence d'une expérience amoureuse douloureuse, au moment où il débutait sa vie sentimentale. Cette expérience est décisive : en stoppant l'élan amoureux de Julien, elle semble avoir posé un arrêt définitif à tout autre investissement amoureux. En effet, Julien, qui a presque 50 ans aujourd'hui, n'a pas connu d'autres femmes que celle qui fut à l'origine de son dépit. Voici comment il débute son récit : *"Moi je crois... j'ai eu une déception quand j'avais 24 ans bon et puis... après bon j'étais un petit peu aigri. Ça a même tourné plus ou moins un petit peu à la boisson. Et puis bon, j'ai fait la fête avec les copains quoi, et ça a duré un certain temps. Puis les copains justement se sont mariés. Ils ont eu eux des enfants, et puis bon, je me suis retrouvé un peu tout seul quoi, relativement âgé, et puis plus très envie de sortir quoi. Alors donc, c'est un petit peu ça en fait je pense, le fait que je n'ai pas eu d'enfant. C'est plutôt un truc comme ça."*

La désillusion engendrée par la "déception" de Julien semble avoir été à la hauteur de l'intensité des émotions engagées dans ce premier "choc amoureux" : *"Je me suis rendu compte que j'étais plus attaché à elle que je ne le pensais. Et je pensais qu'elle était plus attachée que ça à moi."* L'amertume est d'autant plus grande que la rencontre avec l'autre en était à l'"état naissant"<sup>71</sup> de l'amour, et que son interruption brutale a laissé la porte ouverte à l'imaginaire d'un idéal perdu.

La stratégie du refuge dans la sociabilité masculine de la fête et de l'alcool, ainsi que le repli dans un univers sécurisant : le foyer maternel<sup>72</sup> constituèrent les solutions en réponse à la nécessité de réparation de soi. Dans les premières phases de son récit, Julien montre très bien comment s'est socialement instauré le mode de vie de son célibat, avec l'avancée dans le temps et l'affaiblissement progressif du réseau amical en raison de l'entrée dans la vie familiale de ses amis. Ce qui devait sans doute constituer au départ un espace provisoire de repli, le retour chez la mère, s'est transformé en un mode de vie stable, dans un quotidien qu'il partage avec sa mère à qui il semble très lié, peut-être aussi de par sa position de "petit dernier" des enfants. Dans cette vie bien rythmée dans l'organisation des temps du travail, des loisirs et les temps domestiques, le besoin de rencontres ne s'exprime pas, le sentiment de solitude n'a pas d'espace par où s'immiscer dans cette vie remplie, régulière, et

<sup>71</sup> Francesco Alberoni analyse les modalités et les conditions de la survenue du "choc amoureux" (1980).

<sup>72</sup> Olivier Schwartz analyse ainsi le repli vers le foyer conjugal des ouvriers des foyers miniers du Nord qui se retrouvent au chômage comme pouvant "correspondre chez eux à un désir de repasser dans l'orbite féminine et maternelle, de chercher asile et protection du côté du féminin, dans la proximité d'un lieu sécurisant et garanti." (1990, p. 84).

affectivement habitée par la présence de la mère. C'est sans doute pour cela que Julien dit : *"J'ai pas essayé de créer l'occasion, j'ai pas fait l'effort d'essayer de créer l'occasion d'une rencontre. Et puis, c'est peut-être aussi un peu par timidité hein, peut-être aussi."*

Cependant, la perspective d'un avenir tout tracé, à l'identique du présent, serait trop enfermante et Julien tient à considérer que *"on ne sait jamais ce qui peut se passer"*. Il ne fait pas ici allusion à la survenue d'une paternité éventuelle ; cette question est presque de l'ordre de l'impossible, de l'impensable : il est trop tard, il pourrait être grand-père. L'ouverture qu'il laisse à l'avenir se réduit à celle de la rencontre avec une femme. Mais là encore, l'ouverture se réduit car cette hypothèse est celle du changement, et Julien n'entend pas révolutionner sa vie, c'est-à-dire, déstabiliser les repères qui lui sont familiers et qui procurent à sa vie actuelle sa densité. L'éventualité de la rencontre et celle d'une vie commune est ainsi soumise à certaines conditions : *"Si c'est quelqu'un qui m'empêcherait de la [sa mère] voir, je lui dirais : bon ben écoute, tu ne veux pas venir mais moi j'irai, c'est tout. [...] Ce que j'aimerais bien aussi, c'est qu'elle m'empêche pas de faire du sport le samedi matin ou le dimanche matin. Bon je sais bien que je serai obligé de faire des concessions, mais bon, y a des choses auxquelles je tiens. C'est peut-être le fait que j'ai toujours vécu seul."*

### **La première vie de couple et le projet d'enfant : une occasion à ne pas manquer**

Pour Christelle, au contraire, ne pas avoir d'enfant est vécu comme un choix. Son parcours, à bien des égards, se définit sous le mode l'autonomie - expression qui revient de manière récurrente -, avait-il débuté par une séquence en conformité totale avec ce qu'attendaient ses parents, une vie de couple et un projet d'enfant :

*"A 26 ans, j'ai rencontré un homme avec lequel je suis sorti pendant trois ans, et c'est vrai que là, j'ai eu un désir d'enfant. [...] Lui, il en voulait absolument depuis le départ [...] mais c'était un garçon très jaloux, très possessif, alors c'est vrai que moi, il faut pas me... Je suis quelqu'un qui aime sa liberté, son indépendance. [...] Là ça devenait une maladie vraiment, et c'est ça qui a gâché toute la relation. Alors je me disais : avoir un enfant avec un homme comme ça... rester à la maison, le gosse, et puis lui... Il était adorable hein, adorable, mais alors jaloux, ça devenait maladif, j'étais sa chose. [...] Mais c'est vrai qu'au départ, j'étais tout à fait d'accord, j'avais même commencé à arrêter la pilule et tout [...] Et puis ça s'est dégradé et voilà, donc peut-être, le fait peut-être de savoir que ça y est... je sais pas, j'avais l'impression que le fait que j'aie un enfant, ça y est, j'étais vraiment à lui, voyez. [...] Il était tellement jaloux qu'il surveillait que je prenne pas la pilule. [...] Et puis après, je l'ai vite reprise en cachette au travail parce que je me suis dit : hou la la ! Si vraiment il n'avait pas eu ce caractère jaloux, possessif je pense que... on aurait eu un enfant sans problème."*

Après cette expérience de vie conjugale, que Christelle décida d'interrompre au bout de trois ans, le jour où une "scène de jalousie" dérapa vers la violence physique, la question du désir d'enfant ne s'est plus posée dans la suite de son parcours. Non pas que Christelle ait décidé de renoncer aux joies de l'amour, tout au contraire, mais elle choisit de les vivre dans le cadre non contraignant d'une conjugalité sans cohabitation et sans engagements à long terme. L'absence d'enfant, vécue comme un choix, n'a jamais entraîné de regrets. L'expérience d'une vie sentimentale qu'elle considère comme très riche et dans laquelle elle s'investit semble pour elle au moins aussi essentielle que celle de la maternité.

Les moments de crise et de ruptures sont toujours des moments de recomposition identitaire. Pour Julien, cette restauration identitaire est passée par le repli dans un environnement stable et sécurisant. Il s'est installé dans le confort d'un célibat protecteur qui laissait peu d'ouvertures, objectives et subjectives, à l'éventualité de la rencontre et à l'idée de l'enfant. Pour Christelle, la rupture volontaire de sa première vie de couple lui a permis de retrouver, voire de renforcer, ses aspirations initiales à l'autonomie et à l'épanouissement personnel qui passe d'abord pour elle par la réussite de sa vie amoureuse. Elle avait eu le temps, dans cette première expérience de couple, de se construire une

vision précise du processus d'"intégration conjugale"<sup>73</sup> et de la pente irrésistible vers la routine : *"Moi c'est la passion ou rien hein ! C'est pour ça que justement, pour préserver cette passion, faut se voir de temps en temps quand on a envie de se voir, pour garder la flamme si j'ose dire, parce qu'après, on sait bien, dès qu'on vit ensemble, on est pris dans le train-train de tous les jours, et ça, on peut pas y échapper à ça. Et donc la relation change."*

## **2. Les effets de la socialisation conjugale**

Pour la plupart des femmes rencontrées, la perspective de la maternité était inscrite dans une sorte d'évidence dans leur futur, comme ça l'était pour Francine dans sa vision de jeune femme de l'époque : *"A 21 ans, y avait aucune raison de douter"*. Mais la différence avec la génération de leur mère est que la maternité n'était plus la seule destinée féminine ; vécue comme un choix, elle devait se conjuguer avec d'autres investissements désormais possibles pour elles. Bien que ces transformations majeures s'inscrivent différemment dans les parcours de vie des unes et des autres, le report de l'entrée dans la maternité est un des signes les plus probants de ces changements, pouvant se conjuguer avec le maintien du modèle du mariage : *"Jusqu'à l'âge de 20 ans, oui pour moi il était évident que j'allais avoir des enfants. Puis à 21 ans, j'ai rencontré celui qui allait devenir mon mari, et là, c'est là où tout a changé parce que bon, en fait lui était militant communiste, moi sympathisante, donc y avait pas mal de militantisme. On était étudiants tous les deux, lui en sciences éco, moi à l'Ecole Normale d'institutrice [...]. Donc nos vies étaient pleinement occupées. Et puis, on y pensait pas encore vraiment, j'avais 21 ans, lui, 22 ans. On s'est mariés peu de temps après."*

Contrairement à la plupart des parcours, la dégradation puis la rupture du couple de Francine, qui n'a eu lieu que très récemment, n'intervient pas directement dans la question de l'absence de l'enfant. C'est bien au sein du couple, dans son fondement même que s'est opéré un revirement, une inversion de la certitude du projet, certes davantage perçu, semble-t-il, comme faisant partie de l'ordre des choses, dans l'impensé de leur évidence : *"En fait, de ce désir d'enfant que j'ai eu, enfin non, c'était pas franchement un désir, mais cette idée de dire : j'aurai des enfants comme tout le monde quoi, c'est devenu : je n'aurai pas d'enfant. Et finalement ça s'est construit ça, cette idée de : je n'aurai pas d'enfant. [...] Ca a été un peu insidieux, parce que pour moi, ça a été un glissement progressif de... enfin un revirement total de l'idée : j'aurai des enfants, à l'idée : mais c'est impensable que j'aie des enfants."*

Quel est donc ce processus insidieux responsable de l'installation progressive chez Francine de l'idée qu'elle n'aurait pas d'enfant ? Comment le couple, lieu central de formation et d'expression du désir d'enfant, peut-il devenir un espace générateur de refus, de rejet, de négation de l'envie de procréation ? Sans la prise de distance opérée par le regard sur soi et sur son histoire, ces questions seraient restées sans réponse. La rupture de son couple survenue il y a quelques années, moment de crise personnelle, a été l'occasion pour Francine de dresser un bilan, de tenter de comprendre sur quelles bases leur couple fonctionnait afin d'éclairer les raisons du départ de son mari. Aussi s'est-elle interrogée sur celles qui l'ont poussée à refuser d'envisager la maternité. Car si elle considère que le fait de ne pas avoir voulu d'enfant correspond à un choix partagé dans le couple, elle précise : *"C'était peut-être plus mon désir finalement de ne pas en avoir que le sien."*

### **L'enfant : une menace dans le cadre d'une dépendance identitaire à l'autre**

Voici les raisons que Francine tire de son évaluation a posteriori. Notons qu'elle est la seule femme pour qui le refus d'enfant s'explique en ces termes : *"Maintenant avec le recul, je me dis que c'était trop fusionnel, sûrement. Mais pour moi, j'envisageais pas du tout, enfin c'était impensable d'avoir un enfant avec lui parce que l'enfant me l'aurait pris, en quelque sorte. Je me disais : l'attention qu'il donnera à un enfant, c'est une attention qui ne sera plus envers moi. Moi je me sentais jalouse d'un enfant qui n'existait pas en fait."*

---

<sup>73</sup> On se réfère ici à l'analyse de Jean-Claude Kaufmann du "cycle conjugal" (1993, Chapitres III et IV).

La crainte d'être privé d'une certaine forme de qualité de l'attention de l'autre avec l'arrivée d'un enfant est généralement un discours masculin : quelques hommes reconnaissent en effet que cela a pu jouer, mais de manière tout à fait secondaire. Avancée plutôt sur le ton de la boutade, cette crainte dévoile une partie des attentes masculines à l'égard du couple et révèle une conception duale du féminin, clivée entre deux images antagonistes : la femme et la mère, la préférence étant alors nettement affichée pour la première, la femme aimante et amante. Pierre est le seul à considérer tout à fait légitime cette attente d'un don de soi féminin dont il serait l'unique objet. Au demeurant, il est clair que cet aspect est loin d'avoir primé dans le fait qu'il n'ait pas eu d'enfant, même si c'est un des arguments qu'il a avancés pour refuser la demande d'enfant de sa compagne, au moment où "ils se sont retrouvés" (ils avaient 42 ans tous les deux) : *"J'ai pas voulu parce que ça allait faire un fils de vieux, et en plus parce que j'avais peur qu'elle s'occupe plus de l'enfant que de moi. [...] Moi j'aime bien le couple comme ça, tous les deux. Elle est là pour moi quoi, elle est maîtresse, elle est... elle s'occupe de moi."*

Mais revenons à Francine et à l'analyse qu'elle fait des dix sept années de la vie de son couple. La perception confuse de la venue de l'enfant comme un risque personnel est-elle comparable au refus masculin d'envisager une décentration de la femme au profit de l'enfant ? Il semble bien que les enjeux soient d'une nature autre, associant l'idée de la venue d'un enfant à celle d'une menace importante, susceptible de porter atteinte au lien d'attachement conjugal et plus précisément, de fragiliser l'image de soi en tant qu'épouse et être aimé. La manière dont Francine dépeint son ex-mari donne déjà une piste de compréhension de cette crainte : *"Il fallait qu'il capte l'attention, et en général, il la captait tout le temps. Alors moi qui n'ai qu'une envie le plus souvent, c'est de me mettre dix pieds sous terre [...]. Il me disait toujours, c'était sur le ton de la plaisanterie, sur le fait qu'il ait beaucoup de succès comme ça, il me disait : "de toute façon, si on se sépare ou si jamais tu t'en vas, qu'est-ce que ça peut faire, y en a cinquante qu'attendent à la porte, qui n'attendent que ça". Et je me disais : mais malgré tout, il est resté avec moi, c'est donc que..."*

Progressivement, dans le déroulement de sa pensée, Francine nous livre les clefs qui lui ont permis de comprendre, après coup, les fondements de son refus d'enfant. Ils renvoient au registre de l'identité, du regard sur soi et de la nature des échanges au sein du couple : *"Pour ma part, j'ai peut-être pas été tellement rassurée pendant tout ce temps là, je ne sais pas. [...] J'arrive pas bien à m'expliquer, peut-être parce que je me sentais peu sûre de moi effectivement dans mon couple. Parce que je me disais aussi : moi étant ce que je suis, j'ai rien d'extraordinaire, enfin je veux dire, je suis pas une top modèle, je ne suis pas brillante en société, donc je me dis : qu'est-ce qui fait quand même qu'il reste avec moi ?"* Ainsi Francine n'était pas "rassurée" ; à la différence de son mari, elle manquait de confiance en elle. Ses ressources sociales et "esthétiques" étaient, pensait-elle, insuffisantes. Du reste, l'existence d'une dévalorisation personnelle n'a-t-elle pas été confirmée par ses amies qui, après la séparation, lui ont dit qu'elle était "trop dans l'ombre de son mari" ?

Comment alors comprendre la menace que pouvait représenter la venue d'un enfant pour Francine ? Car cette mésestime de soi n'induisait aucun sentiment d'incapacité personnelle, psychologique à la maternité. Il faut alors aller plus avant dans l'analyse du fonctionnement conjugal. Pour Peter Berger, le mariage "provoque une phase décisive de socialisation, qui peut être comparée à celle de l'enfance et de l'adolescence<sup>74</sup>". L'entrée dans le couple, comme l'a montré Jean-Claude Kaufmann, entraîne des remaniements identitaires importants et son fonctionnement repose sur des échanges mutuels spécifiques : "Au-delà des particularités du sentiment de l'un et de l'autre, le service échangé est identique, il consiste à reconnaître la personne comme personne et à renforcer sa positivité, à l'aider par ce soutien extérieur, à l'élargissement et à la densification de sa réalité d'être." (1993, p. 42).

---

<sup>74</sup> "Le mariage et la construction de la réalité", *Dialogue*, 1988, p. 14

Ainsi dans le couple, chacun attend de l'autre une validation de soi. Or il semble bien que, pour Francine, cette validation de soi n'était pas réalisée concernant la dimension sexuée de son identité. Elle ne trouvait pas dans le regard de son mari la positivation suffisante pour être rassurée dans son image de femme. En revanche, là où elle sentait sa "force" et qui explique pour elle que son mari ne soit pas parti avant, est qu'elle savait lui apporter quelque chose qu'il attendait d'elle : une reconnaissance, un soutien, une motivation permanente à réussir sa carrière professionnelle : *"Je l'ai amené jusqu'à un certain point et il a accepté de faire tout ce chemin avec moi parce que je lui apportais quelque chose, enfin je l'ai soutenu. C'est grâce à moi qu'il a pu aller jusqu'à la fin de ses études parce que j'étais là. Et puis après, ça ça n'était plus suffisant je dirais. [...] Quand il est parti, il m'a dit en fait qu'il ne serait pas arrivé là où il en est si je n'avais pas été là [...]. Parce que j'ai été vraiment... je sais pas trop, mais j'étais la stalinienne de service, à dire : il faut faire ci, il faut faire ça. Enfin je l'ai poussé sans même que ce soit vraiment dit [...]. Et je pense qu'en fait, on a cheminé ensemble un moment, et puis moi, je suis restée sur une route et lui en a pris une autre, plus... mondaine et superficielle."*

La mobilisation de Francine pour la réussite professionnelle de son mari lui donnait en retour une certaine forme de reconnaissance - par elle-même et par le regard de son conjoint -. Le sentiment de Francine d'un certain déséquilibre en sa défaveur du point de vue des ressources personnelles en termes d'aisance, de prestance, de confiance en soi, était en partie rétabli par la force qu'elle sentait avoir dans la dépendance de son mari à son égard : *"c'était un peu comme si c'était un rapport de forces"*, dit-elle, *"comme si c'était ma volonté qui a fait que nous sommes restés ensemble aussi longtemps"*. La réalisation de soi passe par le regard positif de l'autre. Ce don de soi, socialement associé au féminin, était d'autant plus nécessaire à Francine qu'il était le support central d'une validation et d'une reconnaissance positive d'elle-même.

Dans cette optique, on peut penser que la venue d'un enfant aurait déstabilisé le jeu d'interdépendance entre Francine et son conjoint. L'investissement de ce dernier dans une paternité n'aurait-il pas contribué à sa réalisation personnelle, ne passant plus alors uniquement par les voies de la réussite professionnelle ? C'est peut-être le sens qu'il faut donner aux paroles de Francine, quand elle évoque un certain sentiment de "jalousie" ou la crainte de voir un enfant lui "prendre" son mari. Ce qu'elle exprime dans une formulation psychologique relèverait davantage de la fonction "identitaire" du couple aujourd'hui, tel que l'a analysé François de Singly (1996).

A cet égard, cet auteur montre bien que la dynamique temporelle doit être prise en compte dans l'analyse du couple : les identités de chacun évoluent et la transformation de l'un, si elle n'est pas suivie par l'autre, peut concourir à la rupture<sup>75</sup>. C'est exactement ce qui s'est passé pour Francine : *"Il a fait une sorte d'ascension dans sa carrière professionnelle. Et moi il m'est toujours resté peut-être un vieux fond des années PC, moi le côté matériel, bon j'appréciais qu'il gagne bien sa vie et tout ça, mais pour moi, c'est pas l'essentiel."* Francine n'a pas voulu (ou n'a pas pu) jouer un jeu qui ne lui correspond pas : prendre au sérieux les nouveaux goûts de son mari, son attachement croissant aux apparences, au superflu, à la mondanité professionnelle : *"Moi je me voyais pas du tout dans ce rôle de la maîtresse de maison, à recevoir ses collègues... Parce qu'au niveau professionnel, il a gravi... ça c'est une vie que moi, je me voyais pas... Moi de par mon métier, je suis vraiment restée terre à terre, et j'avais pas envie, après ma journée de travail, de me dire : si il faut recevoir, c'était pas mon truc à moi. Puis c'était tellement deux mondes, deux univers, le leur et le mien, tellement différents. [...] A la limite, c'est un lieu que je méprisais, donc je pense que ça devait se sentir aussi."*

Le maintien d'une certaine cohérence identitaire s'est faite aux dépens de l'articulation avec une autre dimension qui lui était trop étrangère. La rupture fut en quelque sorte le prix à payer pour le

---

<sup>75</sup> "le conjoint a pour fonction centrale d'assurer la fonction de validation de l'identité de son co-équipier. Cela implique que lorsque l'identité du partenaire change, le conjoint doit, lui aussi, modifier sa manière de proche familial. Soumis à la pression sociale de l'épanouissement personnel, les couples modernes doivent suivre le rythme des transformations identitaires de chacun. La mobilité conjugale est obligatoire : elle est assurée par une nouvelle définition des fonctions assurées par chacun des partenaires, ou elle engendre la séparation" (1996, p. 52).

maintien de cette cohérence : *"Moi j'ai l'impression que depuis mon enfance, j'ai pas du tout dévié, donc je me dis : moi je suis fidèle à moi-même.[...] Je l'ai amené jusqu'à un certain point où il a pu prendre son envol à ce moment, et donc je faisais plus partie du paysage. Et donc, c'est normal à la limite, il a rencontré une autre femme, un peu plus jeune, il a fait des enfants avec elle, et il a une vie plus de... de représentation, de réceptions..."*

L'histoire de Francine, bien que spécifique, nous amène à évoquer celle d'autres femmes qui font le récit d'une première union conjugale pendant laquelle leur *"position était d'attendre le souhait précis de l'homme"*, comme le dit Eliane, jusqu'à ce qu'une dégradation de la relation, liée à tout un tas de raisons, conduise à la séparation. Elles apprendront ensuite la paternité de ce dernier après qu'il se soit rapidement remis en couple. Ainsi, poursuit Eliane : *"Lui, c'était pas son moment. Alors je dois vous dire une chose, c'est quand même assez drôle, ces hommes là, pour qui c'était pas le moment, ils en ont eu après moi hein. Comme si j'avais été celle qui permettait après de faire des enfants."* Tout se passe comme si la première partenaire de l'homme avait un rôle spécifique qui, en le préparant à une paternité potentielle, invalidait par là-même son actualisation au sein de ce couple. On pense ici à la thèse de François de Singly selon laquelle une première union est nécessaire pour que les deux partenaires accèdent à "un soi suffisamment "adulte", c'est-à-dire suffisamment détaché de la relation avec les parents" (1996, p. 57). Une proposition d'ouverture vers laquelle il est bien tentant de se tourner pour interpréter d'autres situations de discordance entre conjoints à propos de la question de l'enfant au sein des premières unions.



## Chapitre IV

### Les déterminations à distance : contexte historique, socialisation et temps biographique

Entre choix positifs et choix négatifs, se déclinent toute une gamme de trajectoires où la dominante du choix ou de la contrainte varient dans leur nature et selon les priorités et les moments du cycle de vie. A l'extrême, on trouve les rares trajectoires nettement dominées par une logique de non choix ou de contrainte subie : celles où le souhait d'enfant s'est heurté au célibat non choisi et à l'absence de rencontres amoureuses (c'est le cas d'un homme agriculteur et d'un autre qui s'est "réfugié" très tôt dans le célibat, à la suite d'une déception amoureuse).

Qu'en est-il à présent de ces parcours biographiques où l'absence d'enfant ne peut se définir ni véritablement sur le mode du choix volontaire ni totalement sur le mode du choix subi, basculant parfois de l'un à l'autre ? La réalité, pour ces hommes et ces femmes, se situe dans l'entre-deux, dans cet espace mouvant où se mêlent intentionnalité et "déterminations à distance"<sup>76</sup>, choix et hasards de la vie.

#### I. L'inscription d'une société en changements au sein des parcours féminins

Ces femmes et ces hommes n'ont ni choisi de ne pas avoir d'enfant ni décidé d'en faire un. Certaines à un moment donné l'ont désiré, d'autres n'y ont jamais vraiment songé. Projetés dans le mouvement de la vie, la question de l'enfant a pu d'abord passer au second plan puis s'effacer progressivement ou refaire surface de temps à autre, sans jamais s'ancrer dans un projet ou que ce dernier se concrétise. Le jeu des "circonstances de la vie" (les ruptures d'union, le désaccord sur la question de l'enfant dans le couple...), les options qui ont engagé, parfois malgré soi, dans d'autres voies que celles de la maternité et de la paternité apparaissent comme autant d'impondérables biographiques qui ne relèvent réellement ni de stratégies rationnelles ni d'un déterminisme absolu.

Tout se passe comme si, depuis que l'enfant avait perdu son socle d'évidence que lui conférait le mariage, des forces insensibles, incomplètement maîtrisées tendaient à compromettre les chances de sa venue. Ces forces sont agissantes dans la formation des trajectoires individuelles, leurs orientations et leurs bifurcations ; elles témoignent des changements sociaux qui ont transformé les rapports sociaux de sexe et les modes de vie privée.

Depuis le milieu des années soixante, l'accès des femmes au salariat et à la maîtrise de la contraception, la désaffection de l'institution du mariage, la montée du divorce et de l'union libre participent des nouvelles modalités d'affirmation de soi et d'épanouissement personnel. Ces transformations majeures ont bouleversé l'ordre privé, fondé sur la norme traditionnelle du dévouement féminin au mari et aux enfants. De nouvelles voies d'accomplissement personnel s'ouvraient aux femmes, qui ne passaient plus uniquement par celles de la maternité et de la vie familiale.

Portées par ce mouvement de fond, les femmes n'en ont pas toujours perçu les tenants sociaux et les retombées individuelles, subissant parfois les contrecoups d'une autonomie qui n'excluait pourtant pas la perspective de la maternité. De tels bouleversements ont moins affecté la place et le rôle des

---

<sup>76</sup> Selon la formule de Jean-Pierre Terrail : "à distance temporelle (efficace d'"actions passées") et/ou à distance spatiale (efficace d'"intérêts étrangers à une ligne d'activité"), in : *La dynamique des générations*, L'Harmattan, 1995, p. 153.

hommes, historiquement construits dans l'appropriation de la sphère publique<sup>77</sup>. "Partant de plus loin et remettant en cause les bases de l'organisation sociale, la dynamique féminine d'affirmation de soi (dont la revendication égalitariste n'est qu'un aspect) est donc comparativement beaucoup plus large et subversive que celle de l'homme" (J.-Cl. Kaufmann, 1999, p. 165).

Les parcours de ces hommes et ces femmes montrent ainsi qu'ils ont pu, en même temps qu'ils en étaient les acteurs, être en quelque sorte les premières "victimes" des nouvelles conceptions du privé et de la fragilité du lien conjugal, de la disparition des repères temporels et des frontières nettes qui auparavant marquaient les différentes séquences de la vie.

## 1. Des premières unions dans le mariage mais des mariages moins traditionnels

Toutes les femmes ne se sont pas résolument engagées dans une trajectoire d'autonomie en défiant la norme du mariage et en refusant le statut d'épouse<sup>78</sup>. Ainsi, sur l'ensemble des femmes, un tiers ont commencé leur première union dans le cadre du mariage, avant l'âge de 25 ans. Elles sont généralement parmi les plus âgées et sont proches de 50 ans au moment de l'étude ; seules deux sont toujours avec le même conjoint. Le couple de Susie est le seul où la question de l'enfant n'a jamais été vraiment l'objet de discussion. Elle ne comprend du reste pas trop pourquoi ils n'en ont jamais eu ; la seule chose est qu'elle "sentait" que son mari n'y tenait pas trop, ayant eu le sentiment, étant enfant "et même encore aujourd'hui", de ne pas être aimé par sa mère. Et pour Susie, cette question "n'a jamais été un problème". On verra comment l'affection qu'elle porte à ses neveux et nièces semble totalement la combler.

Mais ce couple "bizarre" pour ses frères et soeurs, tous parents, ne prenait-il pas, dès le départ, des chemins encore peu fréquentés où semblait s'inverser l'ordre naturel des rôles masculins et féminins : *"Au début, on voyageait tout le temps, on faisait très peu d'économies, pour eux c'était pas normal, ma soeur elle supportait pas ça. Puis on a une vie aussi où Michel, il travaille beaucoup dans l'appartement, bon c'est lui qui fait la lessive, il fait le ménage, il repasse, mais il aime ça quoi, et puis il a des moments de liberté plus que moi [...]. Et déjà à l'époque, il le faisait, ma soeur elle comprenait pas ça, elle me disait : comment tu peux te laisser te laver tes sous-vêtements par un homme, par ton mari ? Mais je lui disais : mais pourquoi toi tu laverai ceux de ton mari ?"*

Comme dans d'autres cas, on peut se demander si ces unions, bien qu'elles répondaient au modèle du mariage de loin toujours le plus répandu au milieu des années 60<sup>79</sup>, ne contenaient pas en elles les prémisses des transformations de la sphère privée qui, dix ans après, allaient porter atteinte à l'universalité de cette institution et à sa fragilisation par la montée des divorces. En effet, il est frappant de constater le très fort égalitarisme qui caractérisent la plupart de ces unions qui ont duré dans le temps. La venue d'un enfant, on le sait, provoque un durcissement et une rigidification des rôles sexués, il n'est donc pas surprenant que son absence favorise une plus grande souplesse dans le partage des tâches. Pourtant il semble bien que l'on puisse formuler différemment ce constat concernant la quasi totalité des femmes - et de certains hommes - rencontrés. Les unions durables et "aprocréatives" seraient plus égalitaires que les autres du fait qu'elles réunissent des conjoints adhérant déjà fortement à ce principe ou parce que la femme est parvenue à imposer précocement ce mode de fonctionnement au sein du couple et à le maintenir.

---

<sup>77</sup> Voir les tomes IV et V d'*Histoire des femmes en Occident*, dirigés par Georges Duby et Michelle Perrot, Paris, Plon, 1990-1992.

<sup>78</sup> Comme le rappellent Henri Leridon et Catherine Villeneuve Gokalp : "Il y a une vingtaine d'années encore, le mariage constituait une norme à laquelle il était difficile de se soustraire et ceux qui décidaient de le faire devaient être fortement motivés." in : *Constances et inconstances de la famille*, PUF/INED, 1994, p. 48.

<sup>79</sup> Voir *La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés*, 1991.

Les deux femmes les plus jeunes ayant débuté leur vie conjugale par un mariage ont décidé elles-mêmes de l'interrompre au bout d'une dizaine d'années, pour les mêmes raisons qui aujourd'hui légitiment le report de la mise en union chez les jeunes : profiter de sa jeunesse avant de s'engager dans une vie de couple stable. Se marier avant 20 ans en 1978<sup>80</sup> correspondait, pour ces femmes, au désir de sortir de leur univers familial qu'elle trouvait trop enfermante, au risque que l'engagement dans une dynamique d'émancipation se heurte ensuite aux limites du cadre de la vie conjugale. C'est ce qu'explique Amélie : *"J'allais avoir 20 ans quand je me suis mariée avec quelqu'un que je connaissais depuis plusieurs années. On s'est mariés jeunes donc, après on n'a pas vieilli de la même manière. Y a eu la maison à retaper comme tout le monde, la voiture, la belle-mère, machin. [...] J'ai eu très vite envie de divorcer de lui parce que je me suis aperçue que je m'étais mariée trop jeune et j'ai eu envie de vivre tout ce que j'avais pas vécu. Puisque en fait mon mari, c'était le premier et bon, j'avais eu quelques flirts mais bon, j'étais vraiment une petite fille timide, studieuse et tout. Donc j'avais pas du tout vécu. [...] Après, j'ai été célibataire, donc j'ai vécu tout ce que j'avais pas vécu avant, donc les boîtes de nuit, les vacances, tout ça."*

## 2. L'arrivée de la pilule et la prolongation des études

Néanmoins, pour elles, mais aussi pour de nombreuses femmes qui ont dérogé aux attentes parentales en s'installant avec un homme sans officialiser l'union par un mariage<sup>81</sup>, la perspective de la maternité s'inscrivait dans un avenir plus ou moins lointain : *"Moi je m'étais complètement identifiée à ma mère quand j'étais petite, donc je me marierais, j'aurais des enfants. Ma soeur elle, elle ne voulait pas d'enfant et elle en a eu !"* nous dit l'une d'elles. Mais la grande différence avec la génération de leurs mères est qu'il leur était désormais possible de choisir le moment et le nombre de leurs enfants. L'arrivée de la pilule, lorsqu'elle est évoquée par certains hommes, est plutôt présentée comme l'introduction d'un surcroît de confort dans le cadre de leurs aventures amoureuses. Dans les récits féminins, elle correspond à un événement majeur qui a marqué l'entrée dans la sexualité et dont les femmes mesuraient la portée libératrice. Elles se savaient en être les premières bénéficiaires et parfois les actrices : *"Je peux vous dire que je suis une pionnière de la chose. A 16 ans, donc en 1969, j'ai commencé à prendre ces machins qui étaient des marteaux pilons chimiques qui venaient de Suisse, en fraude bien sûr puisque c'était interdit<sup>82</sup>, qu'une copine arrivait à faire passer par des militants du Planning Familial."* (Florence).

Là où les profonds changements sociaux de la fin des années 60 et du début des années 70 s'inscrivent avec le plus de netteté dans le début des parcours féminins sont ceux relatifs à la transformation du statut social des femmes par la poursuite des études<sup>83</sup> et la montée de l'activité salariée. En effet, la caractéristique constante des premières unions de ces femmes, qu'elles se soient réalisées au sein ou hors du mariage, est que la mise en couple n'a pas interrompu leurs études ou leur formation professionnelle pour celles qui ne les avaient pas terminées ; celles qui étaient déjà entrées sur le marché du travail ont maintenu leur activité. Quels que soient leur milieu social d'origine et leur niveau d'études, la formation de leur premier couple ne correspondait pas à la recherche d'une sécurité matérielle médiée par le conjoint : *"Moi j'ai commencé à travailler vers l'âge de 17 ans. J'étais femme de service à l'époque, j'avais pas encore de CAP, rien. Je voulais gagner mon argent pour dire : je vais être*

---

<sup>80</sup> Alors que la moyenne d'âge au premier mariage des femmes était, cette même année, de 22,7 ans, in: H. Leridon et C. Villeneuve Gokalp, *op. cit.* (1994, p. 10).

<sup>81</sup> "La fréquence des premières unions commencées hors mariage est passée de 20 % en 1968 à 65 % en 1980", H. Léridon et C. Villeneuve Gokalp, *op. cit.* (1994, p. 56).

<sup>82</sup> La pilule a été légalisée par la loi Neuwirth du 28 décembre 1967, mais cette loi contenait des dispositions qui en réduisaient l'efficacité comme par exemple, l'obligation du consentement écrit des parents pour les mineures (la majorité était alors à 21 ans). Il faudra attendre deux autres lois, en 1973 et 1974, pour que la libéralisation de la contraception devienne effective (M. Ferrand et M. Jaspard, 1987, p. 19).

<sup>83</sup> La scolarité obligatoire a été prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans en 1959, pour les générations nées depuis 53.

*mon propre maître. Et ça, quand on s'est mis ensemble, j'avais 21 ans mais on se connaissait depuis cinq ans, il était pas question que je dépende de lui." (Monique).*

Toutefois, la ligne force de ces traits récurrents qui dessinent de nouveaux espaces d'autonomie des femmes et de nouvelles conceptions du lien conjugal ne doit pas gommer deux dimensions. La première est sa profondeur historique : les changements qu'elle met à jour ne sont que la cristallisation de transformations lentes, initiées bien avant. La seconde est sa coexistence avec le maintien des clivages sociaux et de sexe : les récits que font les hommes et les femmes de leur jeunesse révèlent l'ampleur des contrastes et des disparités du vécu de cet âge. Luc, Henri, Bruno et Emile ont passé leur adolescence à travailler dans la ferme de leurs parents, Olivier apprenait le solfège avec ses cousines quand il n'était pas dans son "internat jésuite", Claudine et Valérie n'avaient pas le droit de sortir jusqu'à ce qu'elle aient leur bac...

## **II. Ruptures et continuités entre générations : les voies de la socialisation**

Quand l'absence d'enfant n'est pas liée à une problématique psychologique et qu'elle n'est définie ni comme un choix au nom de l'autonomie ou de la liberté, elle prend sens pour la personne dans le cours singulier de son expérience biographique et répond davantage au comment qu'au pourquoi. Certaines orientations et bifurcations des trajectoires sentimentales et professionnelles peuvent être décisives et fermer, de manière plus ou moins perceptible, l'horizon de la procréation. Par exemple, les ruptures des premiers couples qui inscrivaient encore le projet d'enfant comme une forme d'évidence dans un avenir plus ou moins lointain, peuvent être déterminantes dans la mise à distance définitive de la question de l'enfant. Au-delà des inflexions des parcours individuels, il convient alors de saisir les aspirations et les attentes qui s'y engageaient. A cet égard, il semble que l'espace de socialisation initial de la famille soit celui où se jouent des enjeux importants pour la suite du parcours. Les attentes parentales, plus ou moins implicites, concernant l'avenir de leur fille et de leur fils ne sont pas sans influencer les projets au féminin et au masculin, au sein desquels la maternité et la paternité occupent une place différente.

### **1. Transmission de la norme du primat de l'établissement social pour les hommes**

D'une manière générale, dans les récits des hommes, peu de choses transparaît sur les modalités de transmission de désirs ou de projections parentales concernant leur avenir personnel en tant qu'homme et futur père. Seules sont relatées les attentes, perçues à des degrés divers mais qui ont été directement formulées, concernant la scolarité<sup>84</sup> et le devenir professionnel. Les aspirations qu'elles traduisent dépendent avant tout de la position sociale du père : faire des études longues quand le père (et/ou la mère) en avait fait, des études courtes mais qui conduisent à un métier "sûr" pour les hommes dont les pères étaient ouvriers ou "petit employé", d'autres, issus d'une "lignée de fonctionnaires", ont été incités à "passer le concours de la fonction publique" et les fils d'agriculteurs - surtout s'ils sont les aînés - à reprendre la ferme.

Plus particulièrement, les espoirs et les désirs de réussite sociale semblent avoir été efficacement transmis pour quelques hommes dont la mère regrettait de ne pas avoir fait d'études, et pour ceux, comme Olivier, dont le père a connu une ascension sociale à l'intérieur de l'entreprise : *"Mon père, c'était plutôt la réussite professionnelle qui l'intéressait. Mon père, c'est un monsieur qui a commencé à la base".* On peut dire que l'importance qu'Olivier a accordé à sa réussite professionnelle a largement contribué à la non réalisation de son projet d'enfant. Dans son cas, cette ambition passait par la démonstration d'une réussite financière et l'intégration dans le milieu des stylistes de mode, ce qu'il

---

<sup>84</sup> Jean-Pierre Terrail (*op. cit.*) analyse la "montée de l'inquiétude" et de la mobilisation familiale autour de l'école qui, à partir des années 1960, concernent aussi les parents ouvriers : la scolarisation longue des enfants représentant alors pour les milieux populaires "une possibilité de promotion historiquement nouvelle", 1995, p. 96.

réalisa au bout de quelques années. Celles qui suivirent le détournèrent de la paternité : c'était le temps des "cocktails, des sorties mondaines" qu'il appréciait. Le rappel à l'ordre de sa mère, *"une incitation gentille mais qui m'a quand même poussé"*, dit-il, conduisit à son mariage, à l'âge de 43 ans, avec une femme beaucoup plus jeune. A ce moment là de sa vie, Olivier était prêt à investir un rôle de père, et il reçut avec une très grande violence le refus de sa jeune épouse. Notons qu'aujourd'hui, à 55 ans, Olivier n'a pas abandonné l'idée de la paternité, sa nouvelle compagne ayant "encore quelques années devant elle".

Dans les souvenirs des préoccupations parentales pendant leur adolescence, les hommes évoquent essentiellement les pères et, à des degrés divers, l'intérêt que ces derniers ont porté au choix des études. Quand les préoccupations des mères sont évoquées, ce qui est plus rare, elles débordent le cadre scolaire et anticipent l'avenir personnel et marital. Prenons l'exemple de Serge : *"Ma mère nous avait répété un schéma, il fallait acquérir une situation et après, envisager de se marier. Donc c'était d'abord le bon diplôme, puis trouver un bon métier, et là on envisage de se marier et ensuite de faire des enfants."* Ce modèle masculin du déroulement des étapes vers l'âge adulte avec le primat de l'accès au statut social contrastait avec celui qui était proposé à sa soeur, à laquelle du reste cette dernière a répondu : *"C'est vrai que de la part de ma mère, y avait quand même le fait qu'il fallait donner une situation aux garçons et qu'il fallait trouver un bon mari à la fille hein [...]. Il se trouve que ma soeur a fait de moins bonnes études que ses frères. Alors est-ce que c'est le hasard ou l'éducation qu'on avait reçue, j'en sais rien."*

La stabilité professionnelle avant tout projet de mise en couple était une nécessité que beaucoup d'hommes ont intériorisée et qui a conduit à de nombreux différencements de projets d'enfant au début du parcours professionnel. L'importance que revêtait pour eux la stabilité professionnelle avant d'envisager de fonder un foyer reflète ces années où le mariage était suspendu à l'installation professionnelle de l'homme, et donc à ses capacités à subvenir à l'entretien du nouveau foyer. Si le rôle des hommes se définit encore aujourd'hui comme le pourvoyeur des ressources familiales (même si la femme travaille), il était central il y a trente ou vingt ans : *"Moi je concevais pas de fonder un foyer si j'avais pas une situation stable. Parce que c'est vrai que la femme, à cette époque là, elle travaillait pas beaucoup encore."*

Les attentes paternelles peuvent se transformer en injonction quand elles ont pour enjeu la transmission du patrimoine familial et la continuation du métier comme dans le cas des fils d'agriculteurs. Le devenir matrimonial du premier fils est une affaire sérieuse pour le père, comme l'explique Bruno : *"Mon père lui, fallait fonder la famille, Alors qu'à 14-15 ans, il aurait pas fallu que je sorte avec des filles, y avait que le travail, puis quand t'arrives à 25 ans, fallait se marier."* Bruno, dont la jeunesse est marquée par les conflits avec son père, a rompu totalement avec les attentes de ce dernier. Cette rupture s'est opérée dans la mouvance des années 70, ouvrant sur des aspirations à la liberté : *"je voulais voir autre chose, découvrir le monde"* ; elle s'est opérée par une mise à distance géographique (le choix de faire son service militaire aux Antilles) et symbolique (le refus de reprendre la ferme, la décision "de se remettre à niveau" pour avoir un CAP et le souhait d'un travail salarié).

Le père d'Henri, quant à lui, mettait en oeuvre une stratégie matrimoniale à peine masquée pour favoriser "le hasard" de la rencontre avec la bonne épouse, fille de paysan, susceptible de venir à la ferme et d'y rester : *"Mon père, il a essayé de me marier toute sa vie. Il était un peu maquignon sur les bords et il connaissait tout le monde. Il allait acheter des vaches dans cette ferme là parce qu'y avait une fille à marier, et il me disait : t'iras voir celle-là... C'est lui qui dirigeait tout, qui faisait le patriarche."* Le rapport de rivalité avec ce père "dominateur" mais qu'il admirait : *"il avait réussi mon père, il a commencé avec rien, il a fini avec 130 hectares"*, semble avoir été le ressort d'une stimulation constante pour parvenir à le dépasser. Dans le cas d'Henri, la rupture entre les deux générations s'effectue par le choix revendiqué d'une liberté amoureuse et sexuelle hors des cadres convenus du mariage : *"Je bossais, je faisais le paysan puis je batifolais, j'avais des maîtresses, des femmes de la ville"*. A la différence des femmes, cette liberté ne remettait pas en cause les fondements traditionnels du couple ; elle s'exprimait en dehors de lui et reposait sur le maintien de la dépendance traditionnelle de l'homme à

**Dossier d'études. Allocations Familiales**

la femme, en l'occurrence la mère : *"J'ai jamais cherché à me marier, je me plaisais comme ça, ma mère me faisait la soupe, me lavait mon linge, j'étais bien."* Aujourd'hui, Henri a vendu son bétail et s'est lancé dans la recherche assidue d'une compagne. Ne pas avoir d'enfant - et d'héritier - n'est pas un problème : la continuité de la lignée s'effectuera par la transmission de l'exploitation à son neveu.

## 2. Conjugaison entre modèle ancien et nouvelles valeurs pour les femmes

Les femmes, quant à elles, semblent avoir davantage perçu les attentes, même implicites, de leur mère ; du moins, elles évoquent beaucoup plus souvent l'influence qu'elles ont eues sur leur parcours ultérieur. L'image de femme<sup>85</sup> que leur mère leur a transmise est souvent mise en avant pour expliquer la manière dont elles s'y sont identifiées ou opposées. Les femmes se posent ainsi davantage en termes de ruptures ou de continuités par rapport au mode de vie de leur mère.

Celles pour qui l'absence d'enfant est clairement associée à une quête d'autonomie sont conscientes qu'elles poursuivent l'ouverture faite par leur mère. C'est le cas de Céline : *"Ma mère nous a engagées très tôt à nous penser comme, qu'il fallait être économiquement autonome [...]. Ce qu'elle entendait par économiquement autonome, c'est être salariée parce qu'elle était agricultrice."* Pour Valérie, sa mère est "une féministe avant l'heure". Elle a toujours montré ses regrets d'avoir cessé son travail avec l'arrivée du premier enfant (c'est-à-dire Valérie), *"les enfants l'encombraient et elle ne s'est pas privée pour nous déconseiller d'en faire, surtout à moi"*, dit-elle. Cette socialisation n'est pas sans influencer le reste du parcours, que l'on regarde celui de Valérie pour qui la vie familiale et l'enfant n'ont jamais présenté trop d'attrait.

Ce qui n'est pas le cas des femmes pour qui l'incorporation du schéma de la maternité semble avoir été efficace et qui s'attendaient à être mères lors de leur première union. Certaines se sont vues proposer un double modèle : celui valorisant à la fois la maternité et le travail salarié. Nicole fait partie de ces femmes pour qui la définition de l'absence d'enfant en termes de choix a basculé du pôle contraint au début de son parcours (ses projets d'enfants n'ont pas abouti en raison de problèmes médicaux) au pôle du choix délibéré avec l'option d'une vie sans homme et sans enfant après sa séparation, à l'âge de 27 ans. La maternité comme les études (ses deux parents étaient enseignants) faisaient partie "de son éducation" : *"J'ai été élevée dans une famille très classique, catholique, traditionnelle, donc ma mère me parlait souvent de maternité. C'était dans la tradition familiale en fait que je fasse des enfants, c'était dans l'éducation que j'ai reçue, mon frère aussi d'ailleurs, on le voyait en père de famille, c'était qu'on se reproduise, qu'on fasse des enfants, qu'on fonde une famille".* L'ampleur du champ de vision du récit biographique permet de plonger dans le temps long des lignées (au risque de ne jamais pouvoir s'arrêter dans la chaîne des causalités de l'absence d'enfant...). On voit comment certains modèles de femmes peuvent se transmettre de mère en fille sur plusieurs générations : *"Y a une tradition dans le Nord où les femmes travaillent toutes, on a été élevés là-dedans. Ma grand-mère travaillait, mon arrière grand-mère travaillait, ma grand-mère était aussi instit, et mon arrière grand-mère était sage-femme, ma mère a été prof. Donc je suis d'une tradition féminine où on travaille."*

Ces parcours confirment l'hypothèse de la construction d'un rapport plus ou moins positif au désir d'enfant par le biais de la socialisation familiale (à condition toutefois qu'elle s'opère dans le cadre de relations positives garantissant la construction d'un soi autonome, ce qui n'est parfois pas le cas). En tout cas, c'est assez précocement que se formulent les choix de modes de vie. C'est ce que souligne François de Singly, reprenant les résultats d'une étude réalisée en 1980<sup>86</sup> : *"Tout se passe comme si se dessinait, très tôt, un choix entre une vie centrée presque exclusivement sur la famille et une vie mixte où coexistent intérêt pour l'univers domestique et intérêt pour l'univers professionnel. Cette division est*

---

<sup>85</sup> Claudine Attias-Donfut souligne par exemple que "les filles dont la mère travaille ont des modèles de femmes plus valorisants et moins traditionnels que celles dont la mère est inactive" (1991, p. 100).

<sup>86</sup> C. S. Aneshendel et B. C. Rosen : "Domestic roles and sex differences in occupational expectations, *Journal of Marriage and the Family*, 42, 1, 1980.

perceptible dès l'adolescence. Les jeunes filles qui déclarent qu'elles auront une vie professionnelle en étant mères prévoient d'avoir moins d'enfants que celles qui se dessinent sous les traits de la femme au foyer." (1990, p. 92).

Le primat d'un modèle sur l'autre et les dynamiques d'identification et d'opposition sont autant d'éléments qui vont jouer sur le reste du parcours. Non pas dans une reproduction déterministe ou à l'inverse, dans une innovation totale, mais dans une conjugaison des deux, plus ou moins actualisée et reformulée au cours du temps et des expériences. C'est ce que propose la présentation des deux parcours qui suivent, à travers la manière dont la question de l'enfant s'y est posée.

### **La résurgence tardive du désir d'enfant d'Armelle**

Armelle est issue d'un milieu modeste (son père était employé communal et sa mère, femme au foyer). Ayant "toujours bien marché à l'école", elle a été encouragée par son entourage pour poursuivre de longues études ; la position sociale de cadre supérieur dans la fonction publique à laquelle elle a accédé fait la fierté de ses parents. Pour eux, "qui avaient galéré", qui "s'étaient privés toute leur vie", la scolarité de leurs deux filles a été très investie (Armelle se souvient avec plaisir du rituel du samedi matin où son père venait la faire lire et réciter ses leçons). Le mariage n'était pas hors programme mais passait après les études : *"Ils espéraient qu'on aurait des métiers pour pouvoir vivre bien, vivre correctement ou mieux qu'eux avaient vécu leur jeunesse. Au contraire, même à la limite, ils ne nous pressaient pas pour nous marier. Il fallait d'abord qu'on finisse nos études et qu'on soit installées."* Est-ce un peu pour cela que le désir d'enfant n'a jamais "taraudé" Armelle ?

Pourtant, quand elle s'est mariée, à l'âge de 24 ans, elle avait bien inscrit la "balance de cuisine qui faisait pèse-bébé" sur sa liste de mariage, c'est donc que la maternité allait de soi avec le mariage. Or ensuite, nous dit Armelle, *"ça n'a jamais été le bon moment"*. En fait, pour elle, *"il n'y a pas une grande raison mais plusieurs petites raisons mises bout à bout"* qui peuvent expliquer qu'elle n'a pas eu d'enfant, mais elle précise : *"mon désir d'enfant devait pas être très fort [...] j'ai jamais eu l'impression d'avoir l'esprit vraiment maternel"*. D'autant plus que l'homme qu'elle avait épousé avait déjà un enfant qui vivait avec eux, *"lui avait eu sa paternité et ça devait sûrement lui suffire"*. Les seules fois où elle a ressenti cette envie (et qu'elle a suggéré l'idée à son mari) furent à l'occasion des naissances qui étaient survenues autour d'elle dans les premières années du couple, mais *"comme c'était pas vraiment primordial, j'ai pas insisté"*, dit-elle. Et cette envie est retombée, dissoute dans d'autres projets comme la construction de la maison entraînant des charges financières, les déplacements et les horaires de son travail... Les dix années de son mariage se sont passées ainsi, sans que l'idée de l'enfant ne réapparaisse.

Le dernier volet du parcours du désir d'enfant d'Armelle - et le seul où elle a songé sérieusement à la maternité - est celui de sa vie de femme seule. Après la difficile période de transition suivant sa rupture, Armelle a décidé de *"ne plus regarder derrière, de recommencer un peu à ouvrir les yeux"*. Son divorce est pour elle un échec et il n'était pas question de se réinvestir dans un couple. Elle a donc opté pour une vie sentimentale légère faite d'aventures avec des hommes mariés, étant les seuls disponibles sur le marché : *"de toute manière, à mon âge, c'était ça hein, j'avais pas vraiment le choix !"* Armelle a 40 ans, et c'est là, une fois installée dans le logement qu'elle cherchait depuis longtemps, que la pensée de l'enfant ressurgit : *"Donc là, j'ai eu envie d'avoir un enfant. Là ça m'a vraiment travaillé fort. Mais le problème, j'ai pas trouvé le père que je voulais."* La recherche d'un père potentiel parmi ses partenaires est restée vaine, ses "amants qui étaient aussi des copains" ne possédaient pas les critères esthétiques dont elle rêvait pour le père biologique de son enfant. Si elle reconnaissait que de telles attentes étaient "ridicules" et relevaient du "fantasme", elle ne pouvaient décidément pas les faire entrer dans son imaginaire du moment. Cette parenthèse de désir d'enfant a duré quelques mois, "le temps d'une saison", au-delà desquels Armelle a décidé que c'était trop tard. La barrière des 41 ans étant pour elle définitive car trop risquée sur le plan médical : *"après cet âge là, les années comptent double pour avoir un enfant, surtout une première grossesse."*

Si Armelle n'est pas la seule femme pour qui le désir d'enfant se réveille aux alentours de 40 ans (cette norme est intériorisée par toutes), elle est la seule à avoir envisagé la venue d'un enfant qu'elle élèverait seule et à l'insu du géniteur. Comment expliquer, qu'à l'inverse des autres femmes et hommes, elle échappe au poids du modèle dominant de l'enfant désiré à deux, à l'autocensure morale de la procréation "égoïste" et qu'elle adhère si peu aux préceptes psychologiques de la nécessité du père pour l'enfant ? Là encore se renforce l'hypothèse d'une socialisation familiale du désir d'enfant, ou plus précisément d'une histoire familiale créant les conditions positives d'une familiarisation avec certains modèles de femmes et de mères. En l'occurrence, ces modèles de femmes mères et célibataires ne sont pas absents dans celle d'Armelle : *"A ce moment là, j'étais décidée à le faire seule et je ne lui aurais même pas dit [...]. Je dis pas qu'on est une famille tuyau de poêle, mais du côté de ma mère, les mères célibataires, ça court les rues hein. [...] Mon arrière-grand-mère a eu ma grand-mère comme ça, célibataire. Ma tante s'est mariée, elle était enceinte, ma soeur est mère célibataire et ma cousine aussi voyez, donc une longue génération, une longue succession de..."* Dans le cas d'Armelle, très attachée à sa famille, l'absence de drames familiaux et personnels à l'occasion de ces maternités (athéisme et communisme définissent la culture familiale depuis plusieurs générations), les expériences positives de chacune de ces femmes (et la réussite de leur progéniture) ont sans doute servi de ressorts positifs à ce tardif désir d'enfant.

### **La trajectoire d'Angèle : de l'autonomie au dévouement**

La schématisation du parcours sentimental d'Angèle (49 ans) montre trois séquences : une vie de couple dans le cadre d'un mariage (en 1974, à l'âge de 22 ans) jusqu'au divorce, quatre ans après ; puis une longue relation de 25 à 34 ans avec un homme qui ne souhaitait pas de vie commune ; et enfin une vie seule, sans rencontres masculines (de 34 ans à ce jour). Comment la question de l'enfant s'est-elle posée dans chacune de ces séquences ?

Le premier couple :

Angèle a été enceinte avec son mari. Cette grossesse n'était pas prévue : lasse de prendre la pilule et considérant que "c'était trop facile pour l'homme", Angèle lui demande d'assumer la contraception. Cette tentative se solde par un échec et Angèle a été enceinte "tout de suite". *"Et là, ça a été le gros coup parce que... je lui ai demandé si il voulait être père quoi, si il voulait cet enfant. Et il m'a répondu : "si tu le veux, je le veux, si tu le veux pas, je le veux pas". Et ça, ça m'a fait mal. Je trouvais qu'il s'engageait pas, qu'il s'impliquait pas dans son futur rôle de père, qu'il assumerait pas. Je me voyais porter un enfant, un travail et un homme. Alors j'ai avorté."*

La longue relation :

*"Après j'ai divorcé, je me suis séparée tout ça. J'ai eu un amant que j'aimais beaucoup et c'est lui qui voulait pas d'enfant. Et lui, il assumait sa contraception très bien ! [...] Alors après, j'ai fait la formation d'animatrice, alors là j'ai eu beaucoup d'enfants, de cas sociaux [...] et moi, j'en avais toujours pas, et j'en voulais pas. J'en voulais que de cet homme là, j'en voulais que de lui. Et lui, il en voulait pas, et voilà, alors j'en ai pas fait."*

Le début de la vie seule :

Après l'obtention de son diplôme, Angèle ne trouve pas de travail et est contrainte de retourner chez ses parents : *"Mon père m'a dit : on te met pas à la porte mais on te retient pas non plus". Puis il a été malade et il est mort, et je suis restée avec ma mère. Et après, mon frère a divorcé, il est venu ici avec ses deux enfants. Alors je me suis occupée de mes deux neveux. Partout où j'allais, on me prenait pour la mère des enfants, on me draguait pas, j'ai pas cherché à draguer. Ça fait que j'ai plus eu de relations sexuelles et... je me suis consacrée à mes neveux pendant une dizaine d'années."*

La prise en charge de ses neveux (leur mère étant partie à l'étranger) a compromis sa recherche d'emploi : Angèle n'a d'abord trouvé que des contrats ponctuels puis a cessé de travailler. Quand son

---

**Dossier d'études. Allocations Familiales**



frère s'est retrouvé une nouvelle compagne et qu'elle a cessé de s'occuper de ses neveux, Angèle a pris en charge sa mère, âgée et malade, ce qu'elle continue de faire aujourd'hui depuis neuf ans.

Uniquement contextualisée dans le cadre de la seule trajectoire de la vie sentimentale, la question de l'enfant se présente dans une certaine autonomie (qui n'est qu'apparente) par rapport au reste de la trajectoire sociale, professionnelle et familiale. Ainsi posés, les repères sont plus clairs et sollicitent les questions. Pourquoi au fond, alors qu'Angèle souhaitait garder cet enfant, a-t-elle considéré que la neutralité de son mari à l'annonce de la grossesse constituait un obstacle irrévocable à l'idée de la poursuivre ? D'autres femmes se seraient-elles arrêtées sur cette réaction du conjoint, certes peu engageante mais au fond assez peu surprenante. Les hommes bien souvent ne se laissent-ils pas porter par le désir d'enfant des femmes ? Angèle avait peut-être toutes les raisons de refuser de s'engager dans une maternité qu'elle aurait en grande partie assumée seule.

C'est là où l'éclairage d'une certaine profondeur de champ s'impose pour rendre compte des logiques sociales qui sous-tendent les choix biographiques et les contraintes qui les limitent. Sans remonter trop loin, entrons dans les cadres de socialisation de l'enfance et de la jeunesse d'Angèle pour mieux saisir sa conception du couple, et au-delà, les ruptures de son parcours qui l'ont engagée hors des voies de la maternité.

La première rupture biographique d'Angèle consiste en réalité dans la rencontre qu'elle a faite avec la lecture, eu moment de l'adolescence. Originaire d'un milieu très modeste, ses parents étaient illettrés et Angèle en a toujours gardé des "complexes". Son père, concierge, ne voulait pas que sa femme travaille et ne supportait pas qu'Angèle lise : *"il voulait que je fasse du ménage, même une fois, il m'a mis les livres au feu"* ; seul le frère avait l'autorisation de sortir et échappait aux coups : *"ma mère et moi, on prenait tout"*. Sa mère était une femme "soumise" qui "se mettait au garde à vous" dès que son mari rentrait à la maison. C'est ce goût pour la lecture qui "a ouvert l'esprit" et de nouveaux horizons à Angèle jusqu'à ce qu'elle découvre (à la librairie) une invitation à participer à des groupes de paroles de femmes. Là se joue la seconde rupture avec son cadre initial de socialisation : *"Et là, à 19 ans, j'en pouvais plus de notre père. Je suis partie de la maison, j'ai remué. J'ai fait une formation d'animatrice avec les féministes, je me suis ouvert les horizons. Mon frère, lui il est resté."*

On comprend mieux à présent qu'Angèle ait eu cette attente d'une implication masculine dans la perspective de la venue d'un enfant : *"Alors vous vous dites, moi j'aurais bien voulu un enfant, mais avec un père qui soit à égalité avec moi dans le rapport et qui assume l'éducation d'un enfant."* Cette revendication égalitaire traduit la force avec laquelle Angèle s'est engagée dans la remise en cause de toute forme de domination masculine et son refus de reproduire le schéma parental. Aussi, son conjoint ne ressemble en rien au "despote" de son père : *"Je l'ai choisi plutôt passif, docile, très pacifique, très mou. Pas du tout dur et brutal comme père parce que justement j'avais peur... Mais lui, c'était trop l'inverse."*

Mais sa crainte d'un moindre engagement de l'homme en tant que père dépasse la question des rapports hommes-femmes, elle se fonde aussi sur un sentiment profond et confus : l'absence de ressources personnelles insuffisantes sur le plan scolaire et culturel pour assurer "l'éducation" d'un enfant : *"Je voulais un père capable de l'éduquer, qu'il soit plus capable que moi intellectuellement. Parce que moi, je trouvais que j'avais trop de carences, de lacunes pour aider l'enfant à bien s'en sortir. [...] Parce que sinon, c'est la misère intellectuelle qui se reproduit quoi, de générations en générations et c'est pas bon."* N'étant pas assurée que son mari s'impliquerait dans sa paternité, et plus précisément sur le plan éducatif, Angèle a renoncé, non sans regrets, à son souhait de maternité. Elle n'a plus envisagé de tels projets par la suite, sentant que leur relation se fragilisait. La rencontre avec son second partenaire qui lui refusait totalement l'institution du couple et de la famille, n'a pas laissé ouvert le champ des possibles au regard de l'enfant. La perte de son travail, le retour au domicile familial et la prise en charge de ses neveux puis de sa mère ont définitivement effacé toute perspective de projet d'enfant.

Si le désir d'enfant est d'abord un désir inconscient qui s'enracine dans l'enfance, le rapport à ce désir est une construction sociale sans cesse modifiée au cours des divers cadres d'expériences. Il procède d'un agencement complexe de ruptures et de continuités avec le milieu familial et dépend des limitations plus ou moins maîtrisées du cadre d'interaction conjugale. Dans l'exemple d'Angèle, la rupture sociale et de sexe est nette avec son milieu d'origine : elle a trouvé, à l'extérieur de son univers, les moyens qui lui ont permis de ne pas reproduire le mode de vie domestique et la soumission de sa mère. Contrairement à ce qu'attendait son père, elle a poursuivi des études, obtenu une qualification professionnelle et travaillait quand elle s'est mariée. C'est elle qui est à l'initiative de la séparation et du divorce, en lien, dit-elle, avec son immersion dans les "groupes de paroles" féministes qui l'ont faite "évoluer".

La première moitié de son parcours semble donc se définir sur le mode de l'autonomie. Mais ce qui le distingue de ceux, à peu près similaires, d'autres femmes est que pour Angèle, l'acquisition de cette autonomie ne s'est pas ancrée dans une insertion professionnelle forte. Avec la perte de son travail, c'est celle de son indépendance financière et résidentielle. Le retour "à la maison" est le moment charnière où l'autonomie bascule vers un enfermement, qui est aussi la fermeture de la question de l'enfant. La bifurcation et l'orientation du reste de sa trajectoire ne s'apparente plus à celle des femmes qui, en rupture avec le modèle de leur mère, restent portées par la lancée de leur autonomie, y compris lorsqu'elles en subissent la contrepartie du célibat. Celui d'Angèle s'inaugure dans la dépendance à sa famille, elle le poursuit dans une logique de don et de dévouement qui a toujours caractérisé sa mère. Elle en paie aujourd'hui le prix de l'isolement social et du regret de l'absence d'enfant.

Ainsi, on voit comment au sein de ces générations de femmes qui, comme Angèle, refusaient de reproduire le mode de vie de leur mère, les avancées vers l'autonomie ont pu se faire par paliers limités, d'autant plus incertains que le support principal de l'insertion professionnelle était fragilisé.

### III. Le temps biographique

Saisir la complexité du temps biographique relève toujours d'une tentative périlleuse : "les dimensions personnelles du temps humain sont immergées dans l'enchevêtrement des temporalités sociales. Ces temporalités [...] entretiennent entre elles des relations diversifiées mettant en jeu les milieux de référence, des histoires familiales, les éléments collectifs, les traditions et appartenances culturelles." (I. Billiard, 1998, p. 92). Dans les parcours de ces hommes et de ces femmes, les moments où ils s'orientent et bifurquent se jouent en réalité dans l'articulation du temps long de l'histoire familiale et dans l'actualisation individuelle de l'expérience collective.

Ces trois temporalités sont toujours à l'oeuvre dans l'enchaînement des événements qui tissent la trame de leurs parcours. La dimension qui les caractérise est leur hétérogénéité et, au sein du même parcours, les variations de rythme du temps : les temps très denses et accélérés des investissements et réorientations professionnels, des rencontres amoureuses et des ruptures conjugales ; des temps plus lents d'ancrage dans l'évidence d'un quotidien, à ce point évident que de longues périodes peuvent ainsi disparaître des récits sous le foisonnement d'événements plus signifiants.

Dans cette structure temporelle à rythmes variables, la question de l'enfant y prend des contours à chaque fois différents. Quand l'absence d'enfant se situe dans une forme douce d'intentionnalité, ne relevant pas vraiment d'un choix mais plutôt de décisions jamais prises ou trop tardivement envisagées, la force du "temps qui passe" semble à elle seule en porter la responsabilité. Cette force aux vertus opérantes et insensibles a entraîné malgré eux ceux et celles qui pourtant pensaient la dominer. C'est là que se joue le processus de causalité conduisant à l'absence d'enfant dans bien des parcours.

## 1. Les temps du report

La venue de l'enfant ne s'inscrit plus dans un déroulement séquentiel ordonné, l'avènement du sentiment de maîtrise du temps<sup>87</sup> tend à projeter la question de l'enfant dans un avenir tout entier ouvert et à construire. Cette projection en avant peut prendre la forme aujourd'hui bien connue du "report" de l'enfant, quand les compétences sociales et les dispositions identitaires à organiser et gérer sa vie le favorisaient : *"Y a eu toute une époque où je me disais que j'en aurais un jour, donc ça me gênait pas. Jusqu'à 30, 35 ans, je me disais bon, j'en ai pas pour l'instant mais j'en aurai peut-être un jour. Et puis ben la vie faisant..."* (Agnès). Les reports d'enfant ne témoignent pas tous d'un choix et encore moins de la mise en oeuvre d'une stratégie rationnelle : *"à 25 ans, c'est vrai qu'on pense pas à ça. En plus à l'époque, on était tous à jeter des pavés. Et puis la famille avait pas la cotte hein !"* Profiter de la jeunesse fait partie des nouvelles légitimités de ces moments de transition dans la vie adulte.

Pour Geneviève, la raison qui explique qu'elle n'ait pas d'enfant est claire : *"C'est le temps, le temps qui a passé, qui a fait que bon, je m'y suis prise trop tard hein."* Elle fait partie de ces femmes pour qui la vie sentimentale et sexuelle a débuté tardivement : *"moi je me suis réveillée vers 28-30 ans hein"*, constituant un premier obstacle du fait qu'elle se trouvait en décalage du point de vue de l'âge sur le marché matrimonial : les deux premiers hommes avec qui elle a eu des relations étaient mariés et avaient des enfants. L'origine de ce retard se traduit par le chevauchement des étapes qui classiquement se succèdent lors de la transition vers le statut d'adulte. Dans son cas, le départ du foyer parental n'a pas précédé sa formation professionnelle. Le divorce de sa mère et l'insistance de cette dernière pour qu'elle reste près d'elle a prolongé la cohabitation et la prolongerait encore si Geneviève n'avait pas imposé son souhait d'une plus grande indépendance, en l'occurrence affective. Agnès comme Geneviève ont formé leur premier couple à l'âge de 35 ans. Les deux avaient un désir d'enfant que partageaient leurs conjoints, mais les tentatives pour mener à terme leurs grossesses ont à chaque fois échoué. Agnès s'est assez aisément adaptée à cette réalité qu'elle n'aurait pas d'enfant. Elle s'investit auprès de la fille de son conjoint et considère que cette adolescente est "presque" sa fille. Geneviève, quant à elle n'a pas accepté cet échec et vit toujours dans ce regret.

## 2. L'oubli de la question de l'enfant : une plus grande facilité pour les hommes

Pour de nombreux hommes, il est difficile de parler de report de la question de l'enfant : celle-ci semble ne jamais avoir trop habité leur parcours comme leur esprit. Ils n'ont pas refusé l'idée de la paternité mais celle-ci elle est passée au second plan. Ou plus précisément, ils n'avaient aucune raison pour la refuser mais en avaient beaucoup pour l'oublier. L'investissement dans un "métier passionnant" ou l'entraînement dans une trajectoire d'ascension sociale en sont les principales raisons : *"La période dans laquelle j'aurais pu me marier était tellement intense, j'avais une vie tellement trépidante, et je pensais à gravir un petit peu les échelons dans la société parce que le boulot que j'effectuais ne me convenait pas. Donc il fallait que je travaille, j'ai passé des concours jusqu'à l'âge de 30 ans, 35 ans hein. [...] Donc j'ai eu dans une période assez longue toujours des choses à passer qui ont fait que je n'envisageais pas de construire une vie familiale. Et puis bon, tout allait trop vite."* Les quelques femmes qui se sont engagées dans une trajectoire ascendante savaient, quant à elles, qu'elles se détournaient de la maternité, et parfois qu'elles l'hypothéquaient malgré elles, comme dans le cas d'Aleth qui s'est centrée sur sa réussite professionnelle.

Cette relative distance, masculine, par rapport à la question de l'enfant est parfois interrompue, le temps d'un retour sur soi, d'un bilan sur sa vie : *"Pour nous les hommes, c'est plutôt du domaine de l'abstrait, dire : j'aimerais bien en avoir puis après, on n'y pense plus tellement pendant un an ou dix ans,*

---

<sup>87</sup> De nombreux travaux mettent l'accent sur les mutations historiques qui ont bouleversé le rapport au temps dans le sens d'une plus grande maîtrise (Voir *les âges de la vie*, PUF/INED, 1982). Jean-Pierre Terrail souligne ainsi qu'avec l'amélioration des conditions d'une maîtrise croissante de la vie biologique, "la garantie relative d'échapper à la mort avant une vieillesse elle-même de plus en plus tardive et la possibilité de contrôler la fécondité modifient profondément le rapport des individus à la gestion de leur existence" (1984, p. 431).

*ça dépend. Et après ça revient, mais comme un truc abstrait [...]. Mais pour moi ça sera jamais traumatisant, c'est secondaire.*" Ces hommes ont tous vécu en couple de manière durable, ils ont donc été en situation d'avoir des enfants et auraient pu être pères si une femme leur avait demandé un enfant, "peut-être en insistant un peu" précise l'un d'eux. Certains le regrettent aujourd'hui. C'est le cas de Marcel qui ressent depuis quelques temps un profond désir d'enfant qu'il sait irréalisable : sa femme est plus âgée et a déjà des petits-enfants. La naissance de ces derniers, qu'il aime beaucoup par ailleurs, a été vécue comme une épreuve douloureuse. D'autant plus qu'il sait s'être volontairement détourné de la possibilité de connaître l'expérience de la paternité : l'IVG que sa compagne et lui ont décidée peu après leur rencontre est un souvenir qui ravive son regret actuel.

"C'est le temps qui a passé" est une phrase qui revient dans tous les récits des parcours qui ne sont dominés ni par une logique de choix ni par une causalité d'ordre psychologique. Écoutons Marcel : *"Il y a eu seulement quelques années où tout était possible mais ça s'est vite verrouillé quand même. Et puis voilà, c'est vrai que la vie passe en un éclair. On est pris dans le tourbillon des activités, du travail comme tout le monde hein. Alors de temps en temps, on se réveille, on fait une petite introspection, mais bon c'est vrai que souvent on s'aveugle."*

Si la destinée n'est plus toute tracée, l'invention de sa vie est beaucoup plus limitée que ne se la représentent les individus. La détermination de la force du temps est implacable : dans l'éventail des possibles, le choix de l'un condamne l'émergence d'un autre. Les orientations de parcours le montrent qui, s'engageant dans une voie, détournent durablement de celle pouvant conduire à l'enfant.

Davantage que la décision d'un "report" de l'enfant, c'est la fermeture involontaire de cette voie qui a échappé à la conscience individuelle pour de nombreux hommes et femmes. C'est là un des risques de sortir des sentiers balisés : le retour y est parfois difficile. L'installation dans le mode de vie se renforce progressivement dans le temps et diminue les chances objectives et les potentialités subjectives de devenir parent.

### **3. Les "temps morts"**

Comme on l'a vu, les "parcours de reconstruction de soi" sont marqués par une double temporalité, clivée entre le temps du mal-être et le temps de la réparation. Le moment subit de la "révélation" signe la fin de la première et l'entrée dans la seconde. Cette centration sur soi et sur ses capacités à la maternité et à la paternité n'est pas sans conséquences objectives en termes de temporalité : les années occupées à se reconstruire, excluant la question de l'enfant, sont autant d'années de moins dans le temps potentiellement ouvert à la procréation.

D'autres formes temporelles mettent hors jeu la question de l'enfant, elles se retrouvent dans tous les parcours, sous la forme de parenthèses parfois assez longues. Ce sont les moments de deuils d'une relation, ces moments qui peuvent aussi être ceux d'une reconstruction de soi et de sa vie. Ces périodes, quand elles se répètent, entravent le temps subjectif et objectif de l'idée de l'enfant : *"Après mon premier couple de dix ans là , il m'a fallu, oh oui, au moins cinq ans pour faire le deuil, le deuil de cet homme, de tout. C'est après, à 35 ans que j'ai rencontré cet homme, et là je savais dès le départ, pour lui, il était pas question de faire des enfants."* (Eliane).

Ensuite viennent les débuts d'une nouvelle union : le couple d'aujourd'hui a besoin de temps pour se construire en tant que tel avant de penser à l'enfant : *"Je me suis tout de suite engagé dans une nouvelle relation. Mais le temps de cette relation, y a une période qui est une perte de temps par rapport à avoir un enfant ou pas quoi. Le temps que cette relation s'organise, le temps a passé..."* (Michel Yves). Notons qu'au sein de la relation conjugale une fois instaurée, en dehors des cas de désaccord entre les conjoints, la question de l'enfant peut y avoir une certaine forme de présence-absence, planant comme une éventualité, se rattachant au désir plus fort de l'un des deux, sans qu'elle parvienne jamais à être formulée : *"J'ai jamais refusé de faire un enfant hein. J'avais une vitesse un peu en retard par rapport à elle, c'est vrai que je précipitais moins la chose, je faisais moins systématiquement ce qu'il fallait pour*

*être sûr d'en avoir. Et peut-être qu'elle le sentait. [...] C'est sûrement que je devais pas être très amoureux."* Le décalage avec le conjoint semble pour certains être une des modalités des négociations conjugales qui se sont répétées au fil des relations ; elles finissent par conduire à l'absence d'enfant et parfois aussi à son regret.

Le temps des regrets n'a pas sa place dans les parcours de ceux et celles qui ont fait le choix positif de ne pas avoir d'enfant, ils n'habitent pas non plus ceux qui ont fait ce choix par crainte de "transmettre des choses négatives" à l'enfant : *"Il n'y a pas de manque, c'est même un soulagement. J'ai souffert enfant, et je pense que je n'avais rien de bon à transmettre à un enfant"* (Robert). En revanche, les regrets ont pu s'installer quand la maternité et la paternité n'ont été ni refusées ni décidées, dans un parcours à la fois choisi et subi. Ou encore, quand l'engagement dans un autre choix a involontairement fait disparaître leurs potentialités. Pour éviter d'en arriver à ces regrets, voici, comme beaucoup d'hommes, ce que propose Marcel : *"Je crois que c'est dans la passion et quand on perd les pédales que ça doit se jouer. On fonce, on y pense pas, et après on assume parce qu'il est là."*

## Chapitre V

### La norme de l'obligation d'enfant : regard d'autrui et perception de soi

#### I. Le manquement à la norme : une graduation dans la sanction

##### 1. La femme qui refuse la maternité est-elle vraiment une femme ?

Quand on est sans enfant alors qu'on aurait pu en avoir, il vaut mieux être un homme qu'une femme, vivre seule plutôt qu'en couple et ne pas trop montrer que l'on est une femme épanouie. Cette formulation très schématique mais assez réaliste reflète la graduation du poids de la réprobation qui guette les femmes ayant failli à la norme du désir d'enfant et de son actualisation. Florent a certes choisi de ne pas avoir d'enfant mais c'est un homme et il est célibataire : *"Bon d'un homme ou d'une femme, effectivement ça se comprend, mais d'un couple qui décide de pas avoir d'enfant, ça me paraît... c'est à la limite d'être choquant, je trouve."* Les hommes sans enfant semblent échapper à la condamnation publique : ne pas être père ne porte pas atteinte à leur identité sociale ; la paternité ne vient qu'en plus, c'est une dimension secondaire de leur identité pour autrui (et pour eux-mêmes) qui la renforce mais qui ne la définit pas totalement.

"Davantage que le fait de ne pas vivre à deux, ne pas avoir d'enfant est [...] le facteur qui provoque un maximum de soupçons d'anormalité", souligne Jean-Claude Kaufmann (1999, p. 61). Mais la femme mariée qui fait le choix de ne pas être mère est plus suspecte encore : le couple qui dure dans le temps et qui s'écarte de la norme de la procréation est un couple trop centré sur lui, écoutons Susie : *"c'est vrai qu'on se suffit tous les deux, alors est-ce qu'on est égoïste ?"*. Le temps légitime pour l'amour autosuffisant est celui de la rencontre et de la mise en couple ; il doit être dépassé et ouvrir sur la désir d'un lien plus altruiste : celui de la maternité. La femme qui refuse d'être mère n'aime-t-elle pas trop l'amour ? En somme, la vision de la femme non mère l'enferme entre deux extrêmes : l'image ancienne de l'excès, du trop plein de féminité - potentiellement dangereux pour l'ordre social - et celle, moderne, d'une incomplétude de son être femme : *"le coup de la femme incomplète, ça je l'ai entendu"* dit Eliane.

Francine fait partie de celles qui, mariées, ont fait le choix de ne pas avoir d'enfant : *"Par moments, c'était un choix dur à assumer, dur... dans le regard des autres. Ou alors c'était la commisération vraiment : "vous avez des enfants ?", "non", "bon ben ne vous inquiétez pas, vous êtes encore jeune, ça viendra. Alors ne pas oser dire : mais c'est un choix."* L'absence d'enfant pour une femme ne peut donc avoir d'autres raisons que celles, physiologiques, qui ont empêché sa venue, et celle-ci ne peut être que souhaitée. Le désir d'enfant n'est-il pas inscrit dans l'inconscient de chacun mais avec nettement plus de densité chez chacune ? En ce sens, la caution scientifique de la psychanalyse est venue renforcer le traditionnel clivage nature/culture, les femmes étant prédisposées à la reproduction et au privé, les hommes à la production et à la sphère publique. L'obligation du désir d'enfant de la femme est une évidence pour tous, y compris pour les hommes qui n'en ont pas fait l'expérience pour eux-mêmes, comme c'est le cas d'Enzo : *"Moi j'ai jamais eu ce désir... vital, intérieur, je sais pas comment on peut appeler ça, comme les femmes ont quoi."* Avec la diffusion de la culture psychologique, l'anormalité de l'absence de désir d'enfant au féminin relève du pathologique<sup>88</sup> ; parallèlement la souffrance induite par la non réalisation d'un désir d'enfant - qui autrefois demeurerait sans doute dans l'intimité ou le non-dit - y gagne une reconnaissance sociale.

---

<sup>88</sup> Anne-Claude Levoyer a bien montré qu'au-delà de la tolérance théorique, au nom du respect de la liberté de chacun, le choix de ne pas avoir d'enfant est soumis à de telles représentations : "une vague suspicion d'instabilité psychologique, voire d'anormalité pèse sur les gens sans enfant." (1999, p. 68).

Le fondement de cette représentation d'un désir d'enfant au féminin, universel et irrésistible, repose sur l'expérience - socialement valorisée - de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement qui passe par le corps des femmes. Le constat d'une certaine indifférence que certaines ressentent à l'idée de ne jamais connaître cette expérience peut les faire basculer du côté du doute : *"Il faut peut-être que je me fasse analyser, c'est peut-être pas normal"* dit Sylvie sur le ton de l'humour. Francine qui, contrairement à Sylvie, n'est pas célibataire (se situant donc au plus haut de la hiérarchie des "hors normes"), ressent d'autant plus vivement l'incompréhension des autres qu'elle y est davantage exposée. Dans les moments où ses collègues ou amies se penchent avec joie et attendrissements sur le berceau d'un bébé, elle ressent ce sentiment étrange de ne pas appartenir à la même humanité que ces femmes, du reste, est-elle vraiment humaine : *"Des fois j'ai l'impression que je suis un monstre"*. Comme pour d'autres femmes, et quasiment tous les hommes, le bébé des autres n'est pas forcément attrayant et ne justifie pas à leurs yeux tous les émois qu'il provoque. Ce qui ne les empêche pas d'accorder beaucoup de valeur aux relations personnalisées avec des petits et des grands de leur entourage.

## 2. Le soupçon sur la professionnelle de la petite enfance

Ne pas avoir d'enfant et prendre soin de ceux des autres peut faire poindre le doute, comme si l'absence du vécu de la maternité dévaluait en partie les compétences professionnelles. Comment ces femmes, spécialistes du lien mère-enfant, peuvent-elles se poser en modèles de référence aux mères, distribuer leurs conseils et montrer leur savoir-faire, apprendre le maternage et corriger de mauvaises attitudes éducatives alors qu'elles-mêmes n'ont jamais été mères ? Car elles ignorent tout de la force du lien à l'enfant - et sa densité émotionnelle - face auquel les théories de la qualité maternelle deviennent parfois bien aléatoires.

De tels propos ne sont pas étrangers pour Agnès, ce sont ceux de ses premières collègues, lorsqu'elle était éducatrice de jeunes enfants : *"Quand j'ai fait ma formation, c'est là où j'ai commencé à entendre qu'une EJE, fallait qu'elle ait des enfants. C'est une réflexion que j'ai eue souvent hein : comment est-ce que tu peux comprendre les situations des mères si tu n'as pas d'enfants ?"* Dans ces métiers dits féminins, identité sociale et identité personnelle doivent correspondre, la première doit être le prolongement de la seconde ; une "bonne" professionnelle de la petite enfance doit savoir ce que ressent la mère, et le peut-elle sans avoir elle-même vécu cette expérience unique ?

La sanction du discrédit peut se transformer en soupçon quand une femme non-mère s'occupe tout particulièrement de tout-petits : *"C'est suspect une femme qui s'occupe d'enfants sans en avoir elle-même. Elle va peut-être chercher à s'approprier des enfants qui sont pas à elle."* On retrouve ici la problématique bien connue de la bonne distance affective des professionnelles qui, comme Danielle, travaillent dans une pouponnière ou dans d'autres institutions socio-éducatives. Tout se joue entre implication personnelle et respect de la relation mère-enfant, même si cette dernière est dysfonctionnante. C'est précisément ce dernier aspect qui a motivé Danielle dans le choix de son lieu de travail : les carences et maltraitements affectifs dont sont victimes ces petits la renvoient à son propre vécu d'enfant, *"de fille non aimée par une mère pour qui les enfants étaient gênants, avec la violence que ça représentait"*.

C'est ce vécu douloureux qui a longtemps empêché Danielle de penser à la question de la maternité, et qui l'a conduite à un travail thérapeutique personnel qu'elle sait prolonger en prenant soin de ces enfants "en souffrance" : *"Alors on appelle ça de la réparation, on appelle ça comme on veut, mais c'est en tout cas une réparation consciente"*. De par cette conscience claire des mécanismes psychologiques en jeu dans ses interactions avec les enfants, elle sait qu'elle ne s'engage pas dans les voies interdites de l'empiétement sur le territoire affectif de leurs mères. Elle n'éveille chez elles aucune suspicion de cet ordre, au contraire. Sans doute aussi parce que Danielle a trouvé quelques petits arrangements avec la réalité : elle s'est inventé des enfants qu'elle propose systématiquement en réponse à la question rituelle des mères qui finit toujours par tomber : *"Et vous, vous avez des enfants ?"* *"Au début, j'étais embêtée, j'aimais pas mentir, je savais pas quoi dire. Maintenant je dis que j'ai des*

enfants. Elles vont jusqu'à me demander : combien vous en avez ? Je me suis inventé deux enfants. Ça change pas, j'ai un garçon, une fille. [...] Ils sont grands, ils sont élevés. Puis je suis même grand-mère. Mais j'essaie toujours d'éviter la question dans le cadre de mon travail." Cette posture réduit ainsi la différence entre elle et ces mères, et la dédouane du "complexe" de leur montrer comment elles devaient se comporter avec leur enfant alors qu'elle-même n'en a pas.

### 3. Les célibats des uns et des autres

Le modèle de la vie à deux reste la norme. Jean-Claude Kaufmann montre que la "vie en solo" des femmes s'inscrit dans un "profond mouvement historique poussant irrésistiblement les individus à l'autonomie" (1999, p. 51). Mais cet auteur rappelle que ce mouvement historique ne s'est pas accompagné d'un affaiblissement de la norme conjugale. Certains célibats sont plus "normaux" que d'autres, comme le célibat masculin en milieu rural, célibat non choisi et résultant du peu d'attraction de la vie d'épouse d'un agriculteur pour les femmes scolarisées.

Le vécu négatif du célibat pour certains hommes, s'il renvoie parfois au sentiment de solitude, est souvent associé au regard des autres et à l'identité sociale comme dans les moments où l'on est censé s'afficher publiquement avec sa conjointe : *"Dans les réunions du comité, on se trouve tout seul avec des couples, des fois c'est un peu dur à porter quoi."* (Julien). L'absence régulière de la conjointe ouvre la porte aux doutes : *"Ce qui surprend, c'est que les hommes me voient toujours seul. Le fait de pas pouvoir montrer aux autres qui est la personne qui est avec moi à ce moment là etc. les gêne. Les gens pensent que je peux être homosexuel, ça on me l'a déjà dit [...]. Donc t'es pas vilain gosse, t'es pas marié, c'est que t'aimes pas les femmes donc t'es homo."* Ainsi, plus que le fait de ne pas avoir d'enfant, c'est l'absence de la conjointe qui soumet les hommes au jugement d'autrui.

Les femmes qui se sont résolument engagées dans une trajectoire d'autonomie et qui ont opté pour une vie sentimentale hors des cadres de la vie commune ne peuvent échapper à l'envie de celles qui, restées dans les chemins balisés du couple et de la vie familiale, en perçoivent parfois le poids : *"Y a une jalousie des femmes mariées et mères de famille par rapport aux femmes célibataires, je sais pas ce qu'on représente. Ou alors on peut les dénigrer en disant qu'elles ont vraiment pas réussi leur vie, on les classe, catégorie vieille fille. Alors moi j'avais l'air épanoui, alors ça, ça les agaçait."* (Eliane). Aleth fait partie des femmes qui, n'ayant pas choisi ce mode de vie, en ressent davantage les versants négatifs en termes de solitude et de différence avec ses collègues. Elle refuse avec acharnement de se voir attribuer les stigmates péjoratifs de la vieille fille : *"Je me bats de manière régulière avec les administrations pour que soit porté sur mon Etat civil, et ça j'y tiens, la mention de "madame" et non pas de "mademoiselle" [...] J'emmène avec moi l'article du Code Civil, qui date de 91 ou 92, qui autorise les femmes célibataires à être reconnues comme "madame". Et ça, je ne cède pas."* Léa, au contraire, se situe nettement du côté positif du célibat choisi et revendique son "mademoiselle"<sup>89</sup>.

L'écart à la norme du couple est davantage admis pour les hommes célibataires ; les femmes qui vivent seules se détournent en même temps de la norme du couple et de celle de la maternité. Quand le refus d'enfant est un choix assumé parmi d'autres, les remarques des autres portent peu atteinte, tout au plus, agacent-elles et il convient de mettre au point une rhétorique adaptée pour y couper court, c'est ce que fait Léa : *"C'est les autres qui ont mis la contrainte. Enfin moi, c'est vraiment quelque chose que j'ai ressenti, que vraiment, oui, une anormalité sociale, quelque chose qu'on avait vraiment toujours à justifier, à rationaliser, à expliquer, et puis avoir un discours quand même qui se tient par rapport à ça. On a intérêt à être crédible."* Les réflexions des autres sont d'autant plus douloureuses qu'elles renvoient à un propre questionnement personnel ou au regret de ne pas avoir d'enfant. Certaines occasions comme les naissances autour de soi ravivent la blessure.

---

<sup>89</sup> On retrouve tout à fait dans les récits des femmes célibataires l'analyse de Jean-Claude Kaufmann des deux facettes contrastées de la "vie en solo" témoignant de "la division identitaire" et du "combat intime entre les deux parties de soi", celui porté par l'élan de la quête d'autonomie et celui maintenant le modèle valorisant la vie de couple. *La femme seule et le Prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Nathan, Essais et Recherches, 1999.



## II. Les rappels à l'ordre

### 1. La bienveillance familiale et ses débordements

Le plus souvent, les pressions venant des proches, la mère surtout, puis les frères et soeurs, contrastent de par leur légèreté bienveillante avec celles venant du monde extérieur. Elles s'adressent principalement aux femmes célibataires sous la forme d'allusions engageant à entrer en conformité avec la norme du couple en trouvant un compagnon. Le célibat choisi, même s'il est ostensiblement bien vécu, provoque l'incompréhension des mères et fait toujours l'objet d'un doute aux yeux des frères et soeurs mariés : celui de ne pas être aussi authentiquement bien vécu qu'il n'y paraît. Rares sont les femmes, à l'arrivée d'un enfant dans la famille, qui n'ont jamais entendu la petite phrase : "alors, quand est-ce que tu nous en fait un toi aussi ?". Destinée à celles pour qui la maternité semble ne pas manquer, elle est le plus souvent reçue comme un petit rappel à l'ordre bienveillant. Les proches ne s'aventurent généralement pas sur ce qui est perçu comme un terrain sensible ou quand le doute pèse sur la raison de l'absence d'enfant au sein du couple.

Les échanges entre les mères (et de surcroît les pères) avec leurs fils semblent fondés sur l'évitement de la parole intime : "*on ne parlait pas de ces choses là*" disent la plupart des hommes. Ceux qui se sont engagés très tôt dans une trajectoire de liberté sont perçus par leurs parents comme celui qui a toujours été le plus indépendant : "*Ils étaient habitués, ils savaient que j'étais toujours à droite, à gauche*" dit Pierre. Ce besoin de liberté qui est perçu comme un trait de caractère naturel semble pouvoir s'expliquer en grande partie par une inscription différente dans les mouvements contestataires des années 70 : les frères et soeurs, trop jeunes ou beaucoup plus âgés ont été moins concernés et ont suivi des parcours plus conformes aux modèles du couple et de la famille. Et un des trait récurrents des entretiens est qu'ils présentent toujours la différence avec les frères et soeurs, qui eux sont "sérieux", "plus pantouflards", ont un mode de vie "plus rangé".

Le fait d'être d'avoir déjà des frères et soeurs qui ont donné des petits-enfants aux parents préserve généralement de sentir le poids des attentes parentales. D'une part parce que ces dernières s'effacent ou cessent, mais aussi sans doute parce que cette mission, remplie par d'autres, dédouane en quelque sorte de s'en être détourné et diminue la sensibilité à cette question. Il est donc plus confortable d'être parmi les derniers des frères et soeurs. Les derniers mais pas "le petit dernier", si l'on écoute quelques hommes dont la mère semble avoir conservé sur leur vie privée un droit de regard et de contrôle pesant lourdement sur leur couple. Mathieu raconte ainsi que dès le début de son mariage : "*Y a eu une espèce de jalousie féminine entre la mère qui voyait le fils lui échapper, et puis la femme, la belle-fille qui arrivait, qui allait lui piquer son fils*". Face à l'hostilité de sa belle-mère, qui ne manquait pas de lui rappeler son souhait de voir "son fils lui donner un petit-enfant", la femme de Mathieu a pris le parti de défendre son territoire conjugal et de reporter le projet d'enfant, en entraînant son mari un peu malgré lui. On a vu comment le reste du parcours de Mathieu, centré sur une volonté de réussite professionnelle, a écarté la question de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Le seul moment où les conditions semblaient réunies aux yeux de sa femme, le couple, qui commençait à évoquer l'idée de la venue de l'enfant au sein de l'entourage, a été arrêté net dans son élan : "*Alors là, la belle-soeur a eu le don pour nous couper la chique hein. Là par contre, c'était presque agressif : vous êtes maboules, vous n'allez pas faire un enfant après 35 ans ! [...] C'est vrai que ça nous a fait un peu peur quoi, et on a même pas essayé.*"

Marcel, qui a été "le plus choyé", est le dernier de deux garçons d'"une mère possessive, très émotive, hyper sentimentale", et ajoute-t-il, "*le genre de mère dont il faut se méfier*". Cette dernière, ainsi que toute la famille, n'a jamais admis le choix de sa compagne : une femme qui avait neuf ans de plus que lui quand il l'a rencontrée, à 30 ans, et surtout qui avait trois grands enfants. Plus que le poids du regard des autres sur elle (son fils vivait avec une femme divorcée), l'idée qui était insupportable pour la mère de Marcel était qu'elle ne verrait jamais les enfants de son fils : cette femme qui avait déjà toute

une histoire ne correspondait pas au schéma de la belle-fille : *"Ca a un petit peu empoisonné ma vie de couple. Les non-dits sont parfois plus cruels que... Mes parents par rapport à ma compagne, à l'époque, sur le fait qu'elle soit plus âgée, qu'elle ait des enfants et que moi, j'en aurais pas. Ca, ça les a fait souffrir et ça continue. Alors au début, c'était clair : "c'est pas une femme pour toi". Au départ, ils ont même gardé une certaine distance vis-à-vis d'elle hein. Et elle, ça lui a fait mal. [...] Et mon frère, très crûment, il m'a dit : je comprends pas que tu restes avec elle."*

## **2. L'intériorisation de la norme des bons âges pour la procréation**

La contrainte normative<sup>90</sup> d'un temps raisonnable pour la procréation n'est pas moins intériorisée par ceux et celles qui n'ont pas eu d'enfant. Pour la plupart des hommes, l'accès à la paternité au-delà de 45 ans relève de "l'égoïsme", du "manque de sérieux" et "tourne au ridicule" : *"Ce serait vraiment le grand-père qui irait chercher ses petits-enfants à l'école..."* Les paternités tardives d'hommes célèbres sont à chaque fois évoquées pour illustrer le dépassement des limites de la raison procréative : Picasso, Yves Montand et Charlie Chaplin sont les figures élues des hommes. Elles ne sont toutefois pas connotées totalement négativement et provoquent parfois une certaine envie - sans doute pour la jeunesse des compagnes de ces hommes et le fait "qu'ils pouvaient se le permettre" -.

Ces figures sont davantage critiquées par les femmes du fait de l'irresponsabilité morale à l'égard des enfants. Seuls, quelques hommes vivant dans un environnement culturel plus distant des normes usuelles et des modèles dominants (profession des arts et du spectacle...) contestent la rigidité sociale qui normalise la vie privée. La critique de l'interdit social du choix d'une compagne beaucoup plus jeune accompagne celle de la limitation du temps de la paternité à une barrière d'âge. Comme d'autres, Enzo, qui au cours de sa vie n'a "jamais trop pensé" à la question de l'enfant, se plaît à rêver d'une paternité à l'âge de la retraite. Olivier est des rares hommes qui, n'ayant pu voir se réaliser son projet d'enfant, l'envisage dans un avenir proche : *"Bon faut pas attendre 70 ans, faut pas non plus exagérer. Mais là j'en ai 55, je crois que dans les trois ans à venir, il faut que ça se fasse."*

Critères médicaux et intérêt de l'enfant sont au fondement de la norme de la fin du bon âge de la maternité pour elles, alors situé autour de 40 ans. D'ailleurs, les médecins, et parmi eux ceux pour qui la naissance est la spécialité, se sentent socialement autorisés à convoquer la femme dans son rapport au désir d'enfant : *"Déjà mon généraliste avant, alors lui c'était : "alors quand est-ce que vous nous le faites ce petit ?" Et ma gynéco là elle aussi. Comme si, là encore oui, cette sorte de pression c'est : vous êtes pas bancale, vous vivez en couple, qu'est-ce que vous faites bien tous les deux sans... sans faire d'enfant ? Encore quand on vous pose la question : est-ce que vous avez des enfants, bon c'est un peu de curiosité parce que c'est souvent un sujet de conversation. Mais quand on passe au stade d'après : mais pourquoi ? Alors moi je le sens comme une intrusion dans la vie intime."*

### **L'approche des 40 ans pour les femmes : une liberté qui disparaît**

Le temps limité de la procréation à la barrière physiologique de la ménopause est une donne intériorisée qui constitue une sorte de repère temporel pour les femmes qu'elles aient ou non souhaité un enfant au cours de leur vie. Ce seuil correspond à une potentialité qui disparaît, une liberté de choix de vie qui s'efface pour les femmes - et à l'ancrage du regret pour celles avaient encore de l'espoir -, alors que l'avenir reste ouvert pour les hommes. La fermeture subjective que ce seuil impose apparaît dans de nombreux récits de femmes, y compris celles comme Francine qui n'ont jamais cherché à être mère : *"Là j'ai 44 ans, bon honnêtement c'est fini maintenant pour moi. Mais en même temps, je me dis, ça alors c'est injuste par rapport aux hommes parce que eux jusqu'à ce que mort s'en suive quasiment, ils peuvent faire des enfants. Et là je me dis, nous les femmes, mises au pied du mur comme ça, on peut plus... Non pas pour se dire : je le ferai cet enfant, mais j'ai la possibilité toujours de dire non, de dire oui ou non."*

---

<sup>90</sup> Voir les travaux d'Annette Langevin.

Pour les hommes qui, sans l'avoir refusée, n'ont jamais trop pensé à la paternité, la "clôture" de la question de l'enfant ne s'impose pas à eux. L'idée qu'ils resteront sans enfant se construit progressivement dans le temps, sans même qu'ils n'y prennent garde, comme une évidence qui s'intériorise peu à peu, en témoignent les hésitations de Didier à situer le début de ce processus : *"Je sais pas, depuis... je dirais environ une dizaine d'années, non moins que ça, enfin je sais pas. Les choses se sont faites comme ça sans que..."* La différence est que pour eux, tout n'est pas joué, l'espace des possibles reste ouvert et avec lui, la possibilité du choix, la liberté de modifier le cours de sa vie. Ainsi poursuit Didier : *"Mais je sais pas ce que l'avenir me réserve hein, tout peut arriver et c'est tant mieux..."*

### III. Des liens privilégiés avec les enfants des autres

Si ne pas avoir d'enfant résulte d'une série de causalités "à distance" et renvoie à des motivations multiples, le manque d'attrait de l'enfant et le peu de plaisir en sa compagnie ne sont jamais présentés comme des arguments justifiant le fait de ne pas en avoir. Les enfants des autres, ceux des amis, des frères et soeurs, et ceux qui remplissent la vie professionnelle au quotidien font partie de l'histoire de la plupart des femmes et des hommes. Écoutons cet homme : *"Je ne pense pas avoir raté ma vie parce que je n'ai pas d'enfant. Et que le fait d'être en contact avec des enfants ou avec des jeunes, dans le cas de mon filleul par exemple, ou dans mon milieu professionnel, qui ont comblé largement le vide que pourrait entraîner un célibataire qui n'a pas d'enfant. J'ai jamais eu ce sentiment d'isolement. Et les enfants où je suis passé m'ont apporté beaucoup de satisfactions. Bon pas un sentiment... paternel ni rien du tout, vous comprenez bien ce que je veux dire."*

Ne pas être coupé du monde de l'enfance et de la jeunesse préserve du sentiment d'isolement et d'étrangeté par rapport à ceux qui sont engagés dans la parentalité. La frontière se fait moins nette entre le monde des parents et ceux qui ne le sont pas ; la familiarité à l'enfant crée une certaine communauté d'expérience et rend possibles les échanges. A condition toutefois du respect de certaines règles pour le non parent : *"Quand je donnais un avis sur l'éducation que pouvaient donner mes soeurs à leurs enfants, alors là, c'était tout de suite : "mais toi, t'as pas d'enfant, tu peux pas comprendre". Alors là, je suis tout de suite agressif, en disant que j'ai autant mon mot à dire moi, en tant que célibataire que eux en tant que parents."*

Des liens privilégiés et investis dans le temps long avec des enfants proches peuvent contribuer à infléchir davantage un parcours individuel ou conjugal déjà orienté hors des voies de la parentalité. Tout semble ainsi se passer comme si la satisfaction personnelle et conjugale que ces liens procuraient avait renforcé l'évidence de rester sans enfant dans le couple de Susie, pour qui, dit-elle, *"ne pas avoir d'enfant, ça n'a jamais été un problème pour nous, et pour moi non plus"*. Susie n'a jamais ressenti aucun vide affectif ni manque de tendresse, la présence de ses neveux permet que s'exprime un certain "sentiment maternel" par l'affection donnée et reçue ; elle préserve des regrets promis par son entourage : *"On me disait toujours : un jour, tu le regretteras. Mais non, je le regrette pas parce que quand j'ai besoin de tendresse d'un enfant, j'ai mes neveux. C'est pas pareil mais bon, je les adore. Et quand on entend au téléphone qu'il te dit "je t'aime", c'est... c'est fou quoi !"* La valeur de ce lien est unique, il ne s'encombre pas du poids moral de la charge éducative et quotidienne de l'enfant, et donne à l'adulte le bon rôle de celui qui gâte et ne punit pas.

Pour Claudine, la maternité est longtemps restée loin de ses préoccupations. Elle était étudiante pendant sa première vie de couple et *"baignait dans l'ambiance contestataire des années 68"*. Après quelques années de "vie communautaire", elle rencontre son second compagnon : *"Et là je me suis posé la question, mais elle a été vite réglée puisque lui ne pouvait pas avoir d'enfant."* L'adoption est une idée que Claudine et son conjoint ont longuement discutée et, dans la décision finale d'y renoncer, la très grande présence des enfants de l'entourage constitua la principale raison : *"On avait décidé que finalement, lui comme moi, on était entourés d'enfant, on avait un mode de vie où ils étaient très*

*présents, et que finalement on était très bien dans cette forme de rapports. Et on a vécu comme ça une quinzaine d'années avec des enfants chez nous pendant les vacances [...]. Alors est-ce qu'on jouait aux parents de substitution, je crois pas, parce que certains étaient des ado qui décidaient eux-mêmes de venir chez nous l'été et tout."*

## **1. Oncles et tantes, parrains et marraines**

Très peu de relations de parrainage<sup>91</sup> ne sont pas soutenues par un lien symbolique ou affectif ; elles se sont dans ce cas dissoutes avec la mise à distance ou la rupture avec la famille d'origine. Plus ou moins investie et de manière différente, la relation aux filleuls s'exprime davantage sur le plan affectif pour certains, s'oriente dans une finalité éducative pour d'autres (activités culturelles...).

La mission consistant à remplacer les parents au cas où ils viendraient à disparaître reste un principe abstrait et largement oublié dans les faits. Le plus souvent, cette éventualité n'a jamais été explicitement envisagée avec les parents, ni même au moment du baptême<sup>92</sup>, par "peur de porter malheur" comme dit Bruno. Christelle est la seule à en avoir discuté avec sa soeur : *"J'ai toujours dit à ma soeur, s'il lui était arrivé quoi que ce soit, j'aurais sans problème adopté mon neveu"*. Un seul homme regrette qu'on ne lui ait pas investi formellement de cette mission : *"Moi je regrette un peu en fait qu'on ne m'ait pas mis devant ces responsabilités, c'était une sorte de petit honneur en fait."*

A la différence de la relation de l'oncle au neveu fondée sur une affinité élective, celle du parrain au filleul comporte l'obligation symbolique et morale d'assumer son rôle qui consiste aussi aux dons rituels en argent et en cadeaux à l'occasion des fêtes comme celles de Noël mais aussi aux seuils qui marquent les étapes importantes de la vie de l'enfant (anniversaires, communion...). Ces dons, lorsque les liens sont relativement peu développés avec les filleuls, peuvent être les signes essentiels caractérisant la relation de parrainage : *"C'est vrai qu'on se voit pas beaucoup. Et puis moi, je suis contre les bijoux, les saloperies, bon ils étaient prévenus les parents. Alors la petiote, je lui file un billet de 500 balles tous les ans, le petiot, je lui fais une cave et puis c'est tout."* (Jacques). Oublier ces rituels avec le temps reviendrait à vider la relation de parrainage de son sens et la conduirait à s'éteindre progressivement.

Mais encore faut-il avoir suffisamment de ressources - sur le plan économique - pour assumer ce rôle. Roger, dont l'enfance a été celle du "manque en tout", est le seul de l'étude à être resté sans enfant par crainte "de ne pas pouvoir assurer" matériellement. Aussi dit-il : *"J'ai pas fait d'enfant, c'est pas pour assurer ceux des autres. Non non, on m'a déjà demandé mais j'ai dit non, je peux pas assurer."* Mathieu qui se trouve depuis quelques temps dans une mauvaise passe professionnelle et économique sait qu'il n'est pas le candidat idéal pour des proches en quête de parrain : *"On nous avait demandé de l'être et puis ça s'est pas fait. Et puis nous maintenant dans la déconfiture, qu'est-ce que tu veux demander à un parrain RMiste !"*

Les reproches ou la déception des parents quand celle qui avait été choisie comme marraine ne s'intéresse pas suffisamment à sa filleule montre l'importance que revêt ce lien pour eux. Valérie en a fait l'expérience : *"Ma filleule, je l'ai pas vue beaucoup. D'ailleurs je suis un peu accusée d'être un peu... Quand ma filleule est née, c'est vrai que j'étais plus jeune aussi bon, et un jour, je sais pas ce que j'ai fait, j'ai pas dû venir la voir ou je sais pas quoi. Mais ma soeur pleurait enfin bon... C'est vrai qu'il faut que je fasse attention, pour elle, c'est important. Je vais essayer de me racheter avec le deuxième qui arrive..."*

---

<sup>91</sup> Voir les travaux d'Agnès Fine et notamment son ouvrage : *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.

<sup>92</sup> Lors du baptême civil ou "républicain", le parrain et la marraine s'engagent officiellement à devenir les tuteurs de leur filleul s'il devenait orphelin alors qu'il est encore mineur.

La valorisation de la relation de parrainage renvoie parfois au souvenir resté marqué d'une marraine ou d'un parrain "qui a compté" dans son enfance. C'est le cas de Didier qui endosse ce rôle comme le font beaucoup d'hommes, à titre de conseiller : *"Je crois même que j'ai assumé ce rôle d'une façon assez... poussée dans la mesure où ce jeune dont je suis le parrain s'est trouvé confronté, il devait avoir 15-16 ans, au problème de drogue hein. Et donc je suis intervenu auprès de lui sans en référer à ses parents [...] et puis le problème s'est résolu."* D'autres hommes l'investissent positivement par le biais de la transmission d'un goût personnel (pour sa région natale, pour un sport favori ou une activité artistique bien maîtrisée...). C'est l'exemple d'Olivier : *"Dans notre famille, on est musiciens, et j'ai eu la chance d'avoir été très tôt éduqué à la musique. Et c'est vrai que j'ai essayé de faire passer ça à mes neveux et nièces. Et ça a assez bien marché je dois dire."*

## 2. La valorisation de la transmission

Il est peut-être possible que pour Olivier, le "plaisir de transmettre" ne relève pas seulement d'une gratification pédagogique mais aussi de la satisfaction de participer à la transmission intergénérationnelle, à la continuité de la lignée familiale en cherchant à transmettre un héritage qu'il avait lui-même reçu. Cette idée est clairement évoquée par Laure qui regrette de ne pas avoir eu d'enfant : *"Finalement on va rien transmettre de soi, ça s'arrête là. Dans la famille, qui c'est qui a transmis, c'est ma soeur, c'est pas moi, moi j'ai pas transmis. Si ça je l'ai fait un petit peu avec mon neveu parce que je pensais que ma soeur allait pas le faire, dire des choses qu'on sait sur les parents, les grands-parents, essayer de transmettre l'histoire."*

On peut aussi, à travers l'extrait qui suit, comprendre l'importance du lien de parrainage pour ces hommes et ces femmes qui n'ont pas d'enfant "à eux". Outre la grande complicité que Pierre a toujours eue avec son neveu, le fait que ce dernier lui ressemble paraît renforcer ce lien. L'attestation de cette ressemblance confirmée par le reste de l'entourage, contribue-t-elle à créer, dans l'imaginaire de Pierre, une forme de filiation avec son neveu ?

*"Avec mon neveu, mon jeune là, on est vachement complices, moi je défendrais plutôt le petit que son père [...]. Il me confie des choses ce petit là, il a 17 ans, on a toujours été ensemble. [...] Il a fumé sa première cigarette y a longtemps avec moi hein ! Sa mère, ça fait six mois qu'elle s'aperçoit qu'il fume alors que moi, y a quatre ans que je sais qu'il fume hein ! Je suis plus du côté du gamin que des parents, ça c'est sûr. Puis le petit me dit quelque chose, je vais pas aller voir les parents pour leur dire hein, Ah non non. En plus, il me ressemble comme deux gouttes d'eau, au niveau caractère. A part une chose, au niveau des études, ça c'est un champion des études, mais autrement, il me ressemble comme deux gouttes d'eau ! [...] Moi j'aurais eu un enfant, j'aurais bien voulu avoir un petit comme ça, oui oui."*

## 3. La question de la continuité de soi

Les neveux et nièces sont aussi ceux à qui les biens seront transmis. La plupart des hommes et des femmes sans enfants accordent peu d'importance au devenir de leurs biens matériels, en raison de la faible valeur financière que ces biens représentent, du refus ou de l'incapacité de se projeter dans un avenir qui leur paraît très lointain, mais surtout parce qu'ils discréditent la notion de l'héritage. Y ont pensé les hommes agriculteurs qui possèdent un patrimoine foncier et veulent assurer sa succession, mais également les personnes en couples : il s'agit de ceux au sein desquels des liens privilégiés existent avec les frères et soeurs et leurs enfants. Tout est prévu dans celui de Susie : *"Pour le futur, on a tout réglé, les gens trouvent ça bizarre. Mais C'est vrai qu'on y pense parce que justement, on n'a pas d'enfant. Et ça, depuis le début hein. Quand on part en voyage, on met tous les papiers sur le lit, s'il nous arrive quelque chose, y a un des neveux qui vient ici, il prend les papiers et puis il se débrouille quoi."*

Contrairement à ce qu'on pensait au départ, le fait de ne pas transmettre son nom est indifférent à la plupart des hommes. Les seuls qui émettent un regret sont ceux qui sont conscients du coût des efforts et des sacrifices de leurs pères pour leur permettre leurs études. Ils savent qu'ils leur doivent beaucoup dans l'ascension qu'ils ont connue ; transmettre son nom aurait inscrit cette reconnaissance au père dans le temps long de la lignée, à travers les descendants qui l'auraient poursuivie.

Néanmoins, la notion de continuité de soi par le biais de la procréation semble être plus présente chez les hommes. Cette continuité est celle d'un soi inscrit dans la lignée familiale et que l'on interrompt. Ce sont eux qui évoquent, avec plus ou moins de regrets, le fait "d'avoir rompu la chaîne". Ce regret ne se réfère pas toujours au lien filial (et au sentiment de dette) mais à une certaine vision philosophique ou religieuse du monde. C'est le sentiment de ne pas avoir rempli sa mission d'homme en tant qu'être humain, comme l'explique Mathieu : *"J'ai 53 ans, si je casse ma pipe, qu'est-ce qu'y a ? J'ai coupé le fil, y a plus rien après moi. Parce que le phénomène d'éternité, c'est ça. L'être il vient bien de quelque part, où est-ce qu'il va, on ne peut le faire que par une progéniture. Et là, j'ai pas rempli ma fonction."* Le regret pour certains est celui de ne pas laisser une part de soi : *"Non moi je pense, ce qui serait le plus touchant pour un homme, c'est de dire : voilà, je vais mourir dans dix ou quinze ans ou après-demain, et moi, Enzo, j'ai pas eu quelqu'un qui me ressemble, voilà. Mais c'est pas le nom hein."* Laure, qui aurait souhaité avoir un enfant, est la seule femme à considérer "qu'elle est une branche morte". Cette image n'est plus celle de la chaîne circulaire des lignées, elle évoque davantage la projection dans un imaginaire de mère qui aurait transmis ses propres valeurs à son enfant.

Plus généralement, le regret de ne pas avoir eu d'enfant pour ceux et celles qui le souhaitent ne se situe pas dans ce registre de la continuité de soi, c'est d'avantage le fait de ne jamais connaître l'expérience de la parentalité dans le lien à l'enfant.

## Conclusion

Au terme de cette analyse, une évidence s'impose avec force : les cadres sont trop étroits et la frontière trop rigide entre les catégories de "l'infécondité volontaire" et de "l'infécondité involontaire" même si cette dernière comprend aussi les situations irréversibles d'un report infini de l'enfant<sup>93</sup>. La limitation de ces catégories tient au peu de place laissé au jeu des passages et des inversions entre choix et contraintes dans la dynamique temporelle. Mais elle tient surtout au présupposé de l'intention décisionnelle comme étant au principe de la venue des enfants, de leur retard et de leur absence définitive. Or l'intentionnalité ne semble pas toujours se jouer dans l'espace de la rationalité individuelle. Elle se construit dans la conjugaison de l'expérience - et de l'imaginaire - du moment et de déterminations plus lointaines dans le temps et l'espace social.

Les récits des parcours menant à l'absence d'enfant montrent comment la question de l'enfant s'y est inscrite. Les refus d'enfant des hommes se font au nom de la liberté et du refus des contraintes, ceux des femmes se construisent dans une dynamique d'autonomie. D'autres récits se centrent sur la problématique du désir d'enfant et sur l'invalidation de toute possibilité de choix au regard de la paternité et de la maternité. D'autres encore révèlent des parcours où l'absence d'enfant ne peut être définie ni comme un choix volontaire ni comme un choix subi : ou bien ces deux dimensions se sont inversées au cours du temps, ou bien, comme pour certains hommes, la question de l'enfant est toujours restée à distance. A l'extrémité du pôle de la contrainte subie, se situent les quelques parcours où les souhaits d'enfants, restés constants, n'ont jamais pu se réaliser.

Dans les quelques récits où l'absence d'enfant est définie comme un choix volontaire et positif, les revirements, même très ponctuels, des positionnements personnels au cours du cycle de vie sont rares. La question de l'enfant semble suivre une ligne parallèle au temps biographique, indifférente aux séquences de vie sentimentale et imperméable aux normes des limites temporelles de la procréation. Une telle constance dans le temps du refus délibéré d'enfant est essentiellement une caractéristique masculine, et s'inscrit dans des trajectoires de liberté revendiquée : le souhait d'une indépendance précoce par rapport à la famille d'origine et notamment au père, et le refus d'avoir des attaches sentimentales et géographiques pendant la période où les autres constituaient une famille.

Ces trajectoires de choix ont leur version féminine dans la revendication d'une autonomie qui est d'abord la recherche d'une autonomie financière par rapport aux hommes, dès le début de la vie adulte. La différence avec le leitmotiv de la liberté masculine est que, pour ces femmes, le refus d'enfant n'est pas un choix posé d'emblée (sauf lorsque les mères leur ont ouvert la voie par la transmission plus ou moins implicite des désavantages de la maternité). Si les récits féminins valorisant l'autonomie font apparaître l'absence d'enfant comme un choix positif, c'est que celui-ci s'inscrit plus globalement dans un mode de vie centré sur l'épanouissement personnel, et notamment dans l'espace professionnel. Plus que le refus affiché d'enfant, le choix de ne pas en avoir s'est le plus souvent construit progressivement dans le temps, corrélativement aux autres choix et options biographiques.

Dans les trajectoires de reconstruction psychologique de soi, la question de l'enfant n'est pas rejetée. Elle semble plutôt inactivée depuis le vécu d'une enfance difficile et prise dans une

---

<sup>93</sup> Dans son sens général, la catégorie démographique de l'"infécondité volontaire" renvoie aux couples restés sans enfant en raison de problèmes physiologiques ou de stérilité. Laurent Toulemon a montré que cette catégorie pourrait inclure de plus en plus de situations d'infécondité non souhaitée, relatives aux difficultés physiologiques rencontrées par les couples qui auraient trop attendu avant de faire un enfant (1995).

problématique identitaire qui ne peut la faire émerger. Elle est ainsi immobilisée jusqu'au moment où, après un long travail thérapeutique, l'accès à un mieux-être psychologique la rend perceptible. Devenue une potentialité biographique nouvelle, elle s'ouvre alors sur un refus d'enfant éclairé ou fait émerger un désir d'enfant quand les limites physiologiques ne lui font pas barrage. On peut rapprocher à ces trajectoires, celles des hommes et des femmes qui mettent aussi leur enfance en cause dans le fait de ne pas avoir eu d'enfant. Ce qui les distingue des précédentes est que, dès l'adolescence ou l'entrée dans la vie adulte, l'absence de désir d'enfant est clairement liée au vécu négatif de l'histoire familiale. La notion de choix s'affiche plutôt comme un choix négatif : ne pas avoir d'enfant pour ne pas risquer de reproduire certaines défaillances de la mère ou du père. En fonction des ressources sociales et de l'accès possible à d'autres formes de réalisation personnelle (investissement professionnel et social), l'absence d'enfant peut être vécue positivement.

Bien d'autres parcours se glissent entre ces trajectoires de liberté, d'autonomie et de reconstruction de soi, empruntant quelques éléments à chacune d'elles. Entre choix et contraintes, la question de l'enfant s'y est posée à chaque fois de manière singulière. Elle se centre davantage sur un moment de l'histoire ou une série d'événements qui semblent avoir infléchi le parcours menant, au bout du compte, à l'absence d'enfant.

En définitive, se dessinent plusieurs registres de causalité en jeu dans les processus menant à l'absence d'enfant : une causalité "historique", relative aux transformations sociales et culturelles qui ont marqué les générations de ces hommes et de ces femmes dans la période où ils débutaient leur vie sentimentale et où ils s'engageaient dans leur parcours professionnel. Une causalité "intime" qui procède des expériences - plus ou moins douloureuses - de l'enfance et du parcours amoureux, des logiques de construction et de transformation de l'identité personnelle et sociale dans le cadre de la socialisation infantile mais aussi de la socialisation conjugale. Enfin, une causalité "temporelle", visible dans les temps "forts" et les temps "morts" de la question de l'enfant au sein des parcours, qui se forge dans l'inadéquation entre un nouveau rapport au temps : le sentiment de sa maîtrise et les limites - sociales et physiologiques - à la procréation. Ces causalités sont toujours présentes et s'articulent entre elles : c'est leur agencement à chaque fois particulier qui fait la singularité du parcours dans la manière dont il a été habité par la question de l'enfant.

Les trajectoires d'affirmation de liberté au masculin et de revendication d'autonomie au féminin sont les expressions les plus "pures" des processus sociaux de refus d'enfant dans ces générations d'hommes et de femmes qui avaient vingt ans dans les années 70. Elles ont été portées par cet élan collectif, plus ou moins conscient, de rupture avec les modèles de la vie privée du couple marié avec enfants. Au demeurant, toutes les personnes ne l'ont pas vécu de la même manière et en même temps. La conjugaison de la force des anciens modèles avec les possibilités ouvertes sur des comportements nouveaux est un agencement singulier, soumis à l'appartenance de sexe et à celle du milieu d'origine. Les femmes ont plus à gagner que les hommes à ne pas vouloir d'enfant. Et parmi elles, celles qui peuvent se réaliser par l'accès à l'autonomie.

L'impératif de l'épanouissement personnel des sociétés modernes ne s'impose pas avec la même force et ne transite pas par les mêmes chemins pour les uns et les autres. Les anciens modèles peuvent être repris presque à l'identique et être vécus sur le mode la nouveauté s'ils se situent un tant soit peu en rupture avec ceux attendus par l'environnement proche. Ces parcours sont révélateurs du devenir des imaginaires d'enfance et d'adolescence, des modèles intériorisés, des valeurs transmises, des attentes et des aspirations, auxquels se combinent toutes les variations intégrées dans l'avancement dans le cours de la vie.

Ces récits racontent des histoires, des histoires de famille, des histoires d'enfance, des histoires sentimentales surtout. Le refus de l'enfant n'entraîne pas le renoncement à l'amour, même pour celles



qui revendiquent leur autonomie<sup>94</sup>. Au contraire, il semble bien que ce soit parfois au nom de l'amour que l'idée de la venue de l'enfant est mise à distance. L'amour, même très engageant, doit se vivre sur le mode de la légèreté et ne doit pas être enserré dans un quotidien répété. Or la venue de l'enfant ferait basculer vers un rétablissement de l'ordre des choses, assignant les places respectives de chacun et chacune. C'est aussi pour cette raison que l'enfant, dans les récits masculins de liberté, peut apparaître comme "l'enfant gêneur", au même titre que la vie conjugale instituée.

Mais le détournement de la norme sociale de l'obligation d'enfant a un coût : la sanction sociale est plus lourde pour les femmes que pour les hommes, plus encore pour celles qui vivent en couple et qui ont refusé la maternité. Pour les hommes, la sanction est moins lourde : ne pas être père porte moins atteinte à leur identité sociale ; la maternité reste centrale dans celle des femmes.

---

<sup>94</sup> Les femmes sont plus sensibles aux choses de l'amour, nous rappelle François de Singly (1992), celui-ci occupant une place plus importante dans la construction sociale de leur identité, davantage orientée vers les relations à autrui.

## Bibliographie

### Ouvrages, contributions à ouvrages

- F. Alberoni : *Le choc amoureux*, Paris, éd. Ramsay, (éd. fr.) 1980.
- J. André : *La sexualité féminine*, PUF, Coll. Que Sais-je ?, 1994.
- C. Attias-Donfut : *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1991.
- E. Badinter : *XY. De l'identité masculine*. Paris, Odile Jacob, 1992.
- F. Battagliola, I. Bertaux-Wiame, M. Ferrand et col. : "Dire sa vie, entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires", in (coord.) F. Bouchayer *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, Paris, Erès, INSEE-MIRE, 1994, 327-359.
- P. Berger, T. Luckmann : *La construction sociale de la réalité* (1966), Méridiens Klincksieck, Paris, (trad. fr., 2ème éd.) 1989.
- F. Charvet (dir.) : *Désir d'enfant, refus d'enfant* (collectif), éd. Stock Pernoud, 1980.
- M. M. Chatel : *Malaise dans la procréation*, Paris, éd. Albin Michel, 1993.
- L. Chauvel : *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXème siècle*, PUF, 1998.
- J. Commaille : *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, éd. La Découverte, 1993.
- J. Commaille, F. de Singly (dir.) : *La question familiale en Europe*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, 1997.
- D. Demazière, C. Dubar : *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
- G. Duby et M. Perrot (dir.) : *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1990-1992.
- M. Ferrand, M. Jaspard : *L'interruption volontaire de grossesse*, PUF, Que Sais-je ?, (1ère éd.) 1987.
- M. Ferrand : "Pouvoirs des mères, droits des pères : la parentalité d'aujourd'hui", in (coord.) A. Fine, C. Laterrasse, Y. Prêteur *A Chacun sa famille : Approche pluridisciplinaire*, T.2, Toulouse, éd. Univ. du Sud, 1998, 63-75.
- A. Fine : *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.
- D. Frischer : *La revanche des misogynes. Où en sont les femmes après trente ans de féminisme ?*, Paris, Albin Michel, 1997.
- O. Galland : "L'entrée dans la vie familiale", in (dir.) F. de Singly *La famille. L'état des savoirs*, Paris, éd. La Découverte, 1991, 34-46.
- V. de Gaulejac : *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

- J. Gélis : *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne (XVIème-XIXème siècle)*, Fayard, 1984.
- T. Hibert, L. Roussel (éd.) : *La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés*, PUF/INED, 1991.
- J. C. Kaufmann : *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, 1992.
- J. C. Kaufmann : *Sociologie du couple*, PUF, Coll. Que Sais-je ?, 1993.
- J. C. Kaufmann : *La femme seule et le Prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, 1999.
- H. Leridon : *Les enfants du désir*, Paris, Juillard, 1995.
- H. Léridon, C. Villeneuve-Gokalp : *Constance et inconstance de la famille. Biographies familiales des couples et des enfants*, PUF/INED, 1994.
- M. McMahon : *Engendering motherhood : identity and self-transformation in women's lives*, New York, Guilford, 1995.
- J. Mossuz-Lavau, A de Kervasdoué : *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- A. Muxel : *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, 1996.
- F. Peille : *Appartenance et filiations. Etre enfant de quelqu'un*, Paris, éd. ESF, 1997.
- A. Percheron : "La transmission des valeurs", in (dir.) F. de Singly *La famille. L'état des savoirs*, Paris, éd. La Découverte, 1991, 183-193.
- G. Pineau, J. L. Le Grand : *Les histoires de vie*, PUF, Que Sais-je ?, (2ème éd.) 1996.
- G. Poussin : *Psychologie de la fonction parentale*, Privat, 1993.
- F. Prioux : "La fréquence de l'infécondité dans les cohortes", in (éd.) F. Prioux *La famille dans les pays développés : permanences et changements*, INED, 1990, 4, 161-176.
- G. Pronovost : *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996.
- L. Roussel : *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989.
- J. C. Ruano-Borbalan (coord.) : *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, éd. Sciences Humaines, 1998.
- O. Schwartz : *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.
- F. de Singly : *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, (2ème éd.) 1990.
- F. de Singly : "La création politique des infortunes contemporaines de la femme mariée et salariée", in (dir.) F. de Singly et F. Schultheis *Affaires de familles, affaires d'Etat*, (Actes du coll.) éd. de l'Est, 1991, 145-152.

- F. de Singly : *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, Coll. 128, 1993.
- F. de Singly : *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, 1996.
- A. Strauss : *La trame de la négociation*, Paris, l'Harmattan, 1992.
- J. P. Terrail : *La dynamique des générations. Activité individuelle et changement social (1968-1993)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- C. Valabrègue, S. Treiner : *La pilule et après ? Deux générations face au contrôle des naissances*, éd. Stock, 1996.

## Articles

- Ph. Ariès : "L'enfant : la fin d'un règne", *Autrement : Finie la famille ?*, 1992, 8, 229-235.
- F. Battagliola : "Le temps des insertions. Itinéraires féminins et histoires familiales", *Annales de Vaucresson*, 1987/1, 26, 133-148.
- F. Baum, D. R. Cope : "Some characteristics of intentionally childless wives in Britain", *J. Biosoc. Sci.*, 1980, 12, 287-299.
- F. Baum : "Orientations towards voluntary childlessness", *J. Biosoc. Sci.*, 1983, 15, 153-164.
- I. Billiard : "Temps humain, temps productif. Les enjeux des années 1980-1990", *Revue Française des Affaires Sociales*, 1998, n°3, 89-105.
- P. Berger : "Le mariage et la construction de la réalité", *Dialogue*, 1988, 6-23.
- J. Blake : "Is zero preferred ? American attitudes toward childlessness in the 1970's", *Journal of Marriage and the family*, 1979, 41, 245-257.
- O. Blin : "Paroles d'amour, gestes du coeur ou vues de l'esprit ?", *Revue MANA*, 1997, 57-72.
- O. Bourguignon : "La question de l'enfant", *L'Année Sociologique*, 1987, 37, 93-118.
- M. Bozon, F. Héran : "Naissance du lien amoureux : les lieux et les rites", *Autrement*, 1989, n°105, 62-77.
- A. Buron : "Psychologie et fécondité", *Acta psychiat. belg.*, 1976, 76, 893-918.
- L. L. Bumpass : "What's happening to the family ? Interactions between demographic and institutional change", *Demography*, 1990, 27, 4, 483-498.
- M. Bydlowski et M. Dayan-Lintzer : "Désir d'enfant, mal d'enfant", *Revue de Psychosomatique*, 1985, 26/1, 25-42.
- V. J. Callan : "The impact of the first birth : married and single women preferring childlessness, one child, or two children", *Journal of Marriage and the Family*, 1986a, 48, 2, 261-269.
- V. J. Callan : "Single women, voluntary childlessness and perceptions about life and marriage", *J. Biosoc. Sci.*, 1986b, 18, 479-487.

- C. Castelain-Meunier : "Paternité et identité masculine aujourd'hui", *Dialogue*, 1990, 107, 23-30.
- F. de Coninck, F. Godard : "Itinéraires familiaux, itinéraires professionnels : vers de nouvelles biographies féminines", *Sociologie du travail*, 1992, 1, 65-86.
- G. Desplanques : "Concilier vie familiale et vie professionnelle", *Recherches et Prévisions, CNAF*, 1994, n°36, 11-24.
- J.-Cl. Deville : "La fécondité serait-elle héréditaire ?", *Economie et Statistique*, 1979, 116, 3-11.
- Ch. Dienel : "Politique familiale en Allemagne", *Recherches et Prévisions, CNAF*, 1996, n°44, 43-51.
- S. Dufour, D. Fortin, J. Hamel : "Sociologie d'un conflit de jeunesse : la génération du "baby boom" et les "baby busters", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1994, vol. XCVII, 277-300.
- J. Fagnani : "Travail et fécondité en France et en Allemagne de l'Ouest", *Revue Française des Affaires Sociales*, 1992, 2, 129-144.
- H. Feldman : "A comparison of intentional parents and intentionally childless couples", *Journal of Marriage and the Family*, 1981, 43, 593-600.
- A. Fréjaville : "Une métaphore polythéiste : la fonction paternelle et ses avatars", *Dialogue*, 1990, 107, 89-102.
- X. Gaullier : "Pour un new deal entre générations. Ages mobiles et générations incertaines", *Esprit*, oct. 1998, 5-44.
- L. Gendron : "Réflexions sur le désir d'enfant", *Cahiers pédopsychiatriques*, 1983, 19, 7-22.
- C. de Guibert, H. Léridon, L. Toulemon et col. : "La cohabitation adulte", *Population et Sociétés*, septembre 1994.
- P. L. Heller, Y.-M Tsai, H. P. Chalfant : "Voluntary and nonvoluntary childlessness : personality vs. structural implications", *International Journal of Sociology of the Family*, 1986, 16, 94-110.
- C. K. Jacobson, T. B. Heaton : "Voluntary childlessness among american men and women in the late 1980's", *Social Biology*, 1991, 38, 1/2, 79-93.
- G. Johnson, D. Roberts, R. Brown and al. : "Infertile or childless by choice ? A multipractice survey of women aged 35 and 50", *British Medical Journal*, 1987, 294, 804-806.
- J. Kellerhals : "Dimensions contemporaines du désir d'enfants. Aspects sociologiques", *La Revue de Pédiatrie*, XXI, n°6, 1985, 265-272.
- W. F. Kenkel : "The desire for voluntary childlessness among low-income youth", *Journal of Marriage and the Family*, 1985, 47, 2, 509-512.
- K. E. Kiernan : "Who remains Childless ?", *J. Biosoc. Sci.*, 1989, 21, 387-398.
- A. Langevin : "Planification des naissances, de l'idée du nombre à l'idée de moment", *Dialogue*, 1981, n°72.
- A. Langevin : "La synchronisation des temps sociaux : des dynamiques et des familles", Actes du coll. de Liège du 7-8 mai 1987 *La dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, 1987a.

- A. Langevin : "Rythmes sociaux et réinterprétation individuelle dans le parcours de vie", *Annales de Vaucresson*, 1987b, 1/26, 169-179.
- A. Langevin : "Des couples de frères et soeurs ou la sexualité des itinéraires", *Dialogue*, 1991, n°114, 54-63.
- E. Lelièvre, N. Malpas : "Les opinions sur les familles en Europe ; une enquête Eurobaromètre", *Revue Française des Affaires Sociales*, 1994, n°4, 119-144.
- H. Leridon, L. Toulemon : "La fin des naissances non désirées", INSEE, *Données Sociales*, 1990, 293-296.
- H. Léridon, L. Toulemon : "Les grandes caractéristiques de la population. La fécondité", in *La France et sa population*, Cahiers Français, La Documentation Française, 1993, 259, 15-22.
- H. Marcos : "Les représentations et les significations de l'enfant : perspectives de recherche", *Bulletin de Psychologie*, 1976, 29, 321, 261-270.
- J. de Martino : "Le désir d'enfant, aspects théoriques : approche interactionnelle", *Psychologie médicale*, 1984, 16, 3, 479-483.
- D. Merllié : "Avoir des enfants, c'est n'avoir pas voulu n'en pas avoir", in P. Champagne, Rémi Lenoir, D. Merllié et col. : *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1996, 142-148.
- A. Monnier : "Projets de maternité et comportements réels. Une enquête longitudinale (1974-1976)", *Population*, 1978, 4/5, 813-853.
- S. Ph. Morgan : "Parity-specific fertility intentions and uncertainty : the United States, 1970 to 1976", *Demography*, 1982, 19, 3, 315-334.
- J. Mossuz-Lavau : "La maternité persiste et signe", *Panoramiques*, 1999, 40, 24-28.
- T. Noack : "How many people are involuntarily childless ?", *Yearbook of Population Research in Finland*, 1996, 33, 60-72.
- S. Novaes : "La procréation impossible", *Dialogue*, 1985, 87, 86-95.
- A. Norvez, C. Rollet : "Activité professionnelle et stratégie de vie des femmes dans la France des années 1970-2000", *Solidarité Santé - Etudes Statistiques*, 1993, 4, 105-113.
- J. C. Passeron, F. de Singly : "Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation de sexe", *Revue française de science politique*, 1984, 1/34, 48-78.
- A. R. Pebley, D. E. Bloom : "Childless Americans", *American Demographics*, 1982, 1, 18-21.
- D. L. Poston : "Voluntary and involuntary childlessness among catholic and non-catholic women : are the patterns converging ?", *Social Biology*, 1990, 37, 3/4, 251-265.
- F. Prioux : "La naissance du premier enfant", *Population & Sociétés*, 1994, 287.
- C. Rollet : "Le désir d'enfant aujourd'hui et demain : point de vue d'une démographe", *Dialogue*, 1991, 1er trim., 59-72.

- C. Rollet : "Trois modèles, trois stratégies", *Autrement : L'enfant unique*, 1999, 186, 41-53.
- L. Roussel : Désir d'enfants et parentalités. Le point de vue d'un démographe", *La Revue de Pédiatrie*, 1985, XXI, n°6, 261-264.
- K. Seecombe : "Assessing the costs and the benefits of children : gender comparisons among childfree husbands and wives", *Journal of Marriage and the Family*, 1991, 53, 191-202.
- F. de Singly : "L'amour coupable", *Revue Internationale d'Action Communautaire (RIAC)*, 1992, 26/27, 51-55.
- M. D. Somers : "A comparison of voluntarily childfree adults and parents", *Journal of Marriage and the Family*, 1993, 55, 643-650.
- N. Tabard : "La famille : opinions et... réalités", *Autrement : Finie la famille ?*, 1992, 8, 25-35.
- J. P. Terrail : "Familles ouvrières, école, destin social", *Revue Française de Sociologie*, 1984, XXV, 421-436.
- L. Toulemon : "Très peu de couples restent volontairement sans enfant", *Population*, 1995, 4-5, 1079-1110.
- J. E. Veivers : "Voluntary childlessness : a review of issues and evidence", *Marriage and Family Review*, 1979, 2, 2, 1-26.
- C. Villeneuve-Gokalp : "Vivre en couple chacun chez soi", *Population*, 1997, 5, 1059-1081.

## Rapports

- M. Bozon, J. Laufer, F. de Singly et col. : "Enquête auprès des jeunes adultes sur la place et le rôle des femmes en France", Rapport national *Les femmes en France, 1985-1995* pour la 4ème Conf. mondiale sur les femmes, 1995.
- Ch. Couet, I. Tamby : *La situation démographique en 1993. Mouvement de la population*, INSEE, Coll. Démographie-Société, 1996, n°49-50.
- P. Donati : *Identités féminines, identités masculines*, Service des droits des femmes, CEVIPOF, FNSP-CNRS, 1996.
- A. C. Le Voyer : *Les processus menant au désir d'enfant en France*, INED, Dossiers et Recherches, 1999, 75.
- Les Femmes. Portrait Social*, INSEE, Contours et Caractères, 1995.
- F. McAllister, L. Clarke : *Choosing childlessness*, Family Policy Studies Centers, London, 1998.
- Les âges de la vie*. VIIème Coll. national de démographie, 5-7-8 mai 1982, PUF/INED, Cahier n°102, 1983.
- Les pères aujourd'hui*, Actes du coll. internat. du 17-19 février, Paris, INED, 1981.

## ANNEXE 1

### Fiche d'informations (remplie à la fin de l'entretien)

**1 Date de l'entretien :**

**2 Lieu :**

**3 Sexe :** Masculin : ( )

Féminin : ( )

**4 Année de naissance :**

**5 Fratrie :**

Quel rang occupez-vous dans la fratrie ?

Combien avez-vous de frères ?

De soeurs ?

**6 Vos frères et soeurs ont-ils des enfants ? :** Oui (1) Non (2)

Préciser combien pour chacun des frères

Pour chacune des soeurs

1er :

1ère :

2ème :

2ème :

3ème :

3ème :

4ème :

4ème :

5ème :

5ème :

**7 Etat civil**

Célibataire (1)

Marié(e) (2)

Remarié(e) (3)

Divorcé(e) (4)

Séparé(e) (5)

**8 Vivez-vous en couple ?**

Oui avec cohabitation (1)

Oui sans cohabitation (2) Non (3)

**9 Depuis combien de temps ?** Moins d'un an (1) 1 ou 2 ans (2)

3 à 5 ans (3) 6 à 8 ans (4) 9 à 12 ans (5) 13 ans et plus (6)

**10 Vous habitez :**

Seul(e) (1)

Avec un homme (2)

Avec une femme (3)

Avec un(e) ou des ami(e)s (4)

Avec vos parents (5)

Autre (9)

**11 Depuis combien de temps ?** Moins d'un an (1) 1 ou 2 ans (2)

3 à 5 ans (3) 6 à 8 ans (4) 9 à 12 ans (5) 13 ans et plus (6)



**12 Votre conjoint(e) a-t-il(elle) des enfants ?** Oui (1) Non (2)  
Si oui, combien ?

**13 Les enfants vivent-ils avec vous ?** Oui (1) Non (2) Certains (3)

**14 Etes-vous ?**

- **Propriétaire** ou **copropriétaire** de votre logement (1)

- **Locataire** en titre (2) **Colocataire** (3)

**15 Quel est votre niveau d'études ?**

Sans diplôme	(1)
Certificat d'études	(2)
CAP	(3)
BEPC ou BEP	(4)
Bac ou niveau Bac	(5)
Etudes univ. 1er cycle ou BTS	(6)
Etudes univ. 2è ou 3è cycle ou grande école	(7)
Autre	(8)

**16 Quelle est votre profession ou activité principale ?**

(Si au chômage, entourer "chômage", et préciser la dernière profession exercée)

**Type de secteur :** Public (1) Privé (2)

**17 Quel est votre lieu de résidence ?**

écrire en clair :

Paris	(1)
Banlieue parisienne	(2)
Autre ville de plus de 50 000 hab.	(3)
Agglomération de moins de 50 000 hab.	(4)

**18 Numéro du département :**

**19 Quel est le niveau de vos revenus mensuels ?**

**Les vôtres :**

**Et ceux de votre ménage (si couple) :**

Moins de 5 000 f.	(1)	Moins de 5 000 f.	(1)
De 5 000 à 8 000 f.	(2)	De 5 000 à 8 000 f.	(2)
De 8 000 à < 15 000 f.	(3)	De 8 000 à < 15 000 f.	(3)
De 15 000 à < 30 000 f.	(4)	De 15 000 à < 30 000 f.	(4)
Plus de 30 000 f.	(5)	Plus de 30 000 f.	(5)

**20 Quelle est la profession de votre conjoint(e) actuel(le) ?**

**21 Quelle est (était) la profession de votre père ? de votre mère ?**

## ANNEXE 2

### Axes thématiques de l'entretien

- Le vécu de l'enfance et de l'adolescence (fratrie, relations à la mère), la socialisation (valeurs familiales transmises, attentes parentales sur le plan scolaire et professionnel), images du couple parental.
- Les moments et les événements-clé dans le positionnement par rapport à la question de l'enfant (émergence de projets concurrents, rapprochement de la fin de la période de reproduction...).
- Les moments de la vie où la question de la venue d'un enfant est délaissée (histoire sentimentale ne se prêtant pas au projet d'enfant), ceux où elle est plus diffuse (quotidien conjugal) et ceux où, a priori, elle ne se pose pas (période de célibat sentimental et sexuel).
- La perception de l'enfant (en général, et selon l'âge et le sexe), les expériences vécues de maternage et paternage avec d'autres enfants.
- La perception de soi en tant que parent (crainte d'une certaine forme d'incompétence), sans oublier le rapport que les femmes entretiennent avec leur corps (perception de la grossesse, vécu de la contraception).
- Les projets d'enfants non actualisés (grossesse n'ayant pu être menée à terme, IVG...).
- Les contraintes matérielles et économiques (logement, emploi...), les limites et soutiens de l'environnement familial (notamment dans la génération des parents).
- Les valeurs et système de références (religion, féminisme, pessimisme marqué concernant les projets de société...).
- Le rapport au temps : les références au passé, la place des projets qui balisent l'avenir, le rapport aux investissements qui mobilisent sur un temps long (scolaires, professionnels, sentimentaux...).
- Les interactions conjugales : les enjeux qui sous-tendent les divergences ou le consensus conjugal.
- La norme sociale de "l'obligation de l'enfant" : manière dont elle est perçue et vécue (entourage familial, amical...). La perception des "bons et des mauvais âges" pour faire un enfant.

## ANNEXE 3

### Mode de vie et profession des personnes rencontrées<sup>95</sup>

#### **Les femmes**

Agnès, 43 ans, éducatrice chef, en couple.  
Aleth, 48 ans, directrice administ. service social, vit seule.  
Amélie, 40 ans, esthéticienne, vit seule.  
Armelle, 43 ans, inspecteur du travail, vit seule.  
Angèle, 47 ans, animatrice M.J.C., vit seule (chômage).  
Céline, 46 ans, directrice d'école, vit seule.  
Chantal, 40 ans, éducatrice, vit seule.  
Christelle, 46 ans, secrétaire de direction, vit seule.  
Claudine, 50 ans, économiste, vit seule.  
Danielle, 43 ans, psychomotricienne, en couple.  
Delphine, 50 ans, documentaliste, en couple.  
Edwige, 43 ans, hôtesse d'accueil, en couple.  
Eliane, 47 ans, assistante technique dans une banque, en couple.  
Florence, 46 ans, éditrice, vit seule.  
Francine, 44 ans, institutrice, vit seule.  
Geneviève, 45 ans, ergothérapeute, en couple.  
Laure, 45 ans, cadre dans la formation, en couple.  
Léa, 40 ans, directrice d'une association d'insertion, en couple.  
Lucie, 40 ans, infirmière psychiatrique, en couple (formation professionnelle).  
Lydie, 41 ans, architecte, vit seule.  
Marie, 49 ans, technicienne de laboratoire, vit seule.  
Mathilde, 50 ans, directrice des ressources humaines, en couple.  
Monique, 49 ans, cuisinière en collectivité, vit seule.  
Myriam, 44 ans, opératrice de saisie, vit seule.  
Nicole, 49 ans, institutrice, vit seule.  
Paula, 43 ans, maître auxiliaire, vit seule.  
Susie, 47 ans, agent d'assurance, en couple.  
Sylvie, 41 ans, chauffeuse de taxi, vit seule.  
Valérie, 48 ans, diététicienne, vit seule.  
Virginie, 43 ans, assistante sociale, vit seule.

---

<sup>95</sup> Situation au moment de l'étude. Les prénoms ont été changés. Les professions ont été modifiées et remplacées par des professions équivalentes de la même CSP, avec un niveau scolaire à peu près similaire.

## **Les hommes**

Adrien, 49 ans, musicien professionnel, en couple.  
Bruno, 54 ans, chauffagiste, vit seul.  
Didier, 51 ans, professeur de sport, vit seul.  
Enzo, 51 ans, cinéaste, en couple.  
Etienne, 52 ans, employé RATP, vit seul.  
Florent, 53 ans, technicien arts graphiques, vit seul.  
Francis, 51 ans, rédacteur d'assurance, vit seul.  
Gérard, 51 ans, photographe, vit seul.  
Henri, 54 ans, exploitant agricole, vit seul.  
Jacques, 45 ans, chauffeur poids lourd, en couple.  
Jean-Marc, 49 ans, expert comptable, vit seul.  
Jérôme, 51 ans, cadre financier, vit seul.  
Julien, 49 ans, technicien des Ponts et Chaussées, vit seul.  
Luc, 54 ans, viticulteur, vit seul.  
Lucien, 50 ans, maraîcher, vit seul.  
Marc, 46 ans, pigiste, en couple.  
Marcel, 49 ans, informaticien, en couple.  
Mathieu, 53 ans, agent commercial, en couple (RMI).  
Michel Yves, 54 ans, magistrat, vit seul.  
Norbert, 46 ans, océanographe, en couple.  
Olivier, 56 ans, coiffeur styliste, vit seul.  
Patrice, 50 ans, agent d'entretien, en couple.  
Philibert, 50 ans, courtier, en couple.  
Pierre, 51 ans, ouvrier du bâtiment, en couple.  
Rémi, 52 ans, gérant d'un magasin, en couple (préretraite).  
Roger, 45 ans, soudeur, vit seul (RMI).  
Serge, 49 ans, biophysicien, en couple.  
Simon, 54 ans, artisan encadreur, vit seul.  
Stéphan, 45 ans, ouvrier de l'impression, vit seul.  
Thomas, 52 ans, technicien du son, en couple (chômage).

## **ANNEXE 4**

### **Les régions de résidence des personnes**

Outre Paris et l'Île-de-France, plusieurs régions sont représentées : la Bourgogne, La Franche-Comté, l'Alsace, la Champagne-Ardenne, le Centre, la région Rhône-Alpes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, la Haute et la Basse Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire.